

Rapport National du Développement Humain Cap Vert 1999

Les nouvelles Technologies de Communication Et d'Information

PREFACE

La production du Rapport National de Développement Humain est devenue, depuis 1997, une pratique régulière au Cap Vert. En 1997, le premier Rapport s'est penché sur la situation socio-économique du pays en mettant l'accent sur la pauvreté et la vulnérabilité. En 1998, le point d'ancrage a été la pauvreté, l'environnement et le développement humain durable.

Pour l'année 1999, le thème retenu est « Les Nouvelles Technologies de Communication et d'Information et le Développement Humain ». Ce thème est d'autant plus important que le gouvernement du Cap Vert a défini comme stratégie de développement l'intégration de l'économie du pays dans l'économie mondiale par le biais des services pour lesquels les NTCI sont essentielles. La mise en œuvre de cette stratégie permettra au Cap Vert d'avoir accès au marché international qui est entrain de se globaliser et de devenir extrêmement compétitif.

Le Rapport met en évidence les efforts consentis par le pays dans la modernisation des services publics et privés. Il constate que des efforts soutenus sont nécessaires soit pour améliorer la performance économique du pays, soit pour le doter des capacités d'appropriation des nouvelles technologies de communication et d'information, qui sont devenus des conditions indispensables d'un développement durable. Dans ce sens, la divulgation des NTCI et leur utilisation dans les domaines de l'éducation et de la santé devront être encouragées. C'est dans cette perspective que se situe la démarche du PNUD en préparant le présent document.

Le Rapport National de Développement Humain constitue ainsi un instrument important pour la définition des politiques nationales de développement. Il constitue également une source importante d'informations pour les partenaires du Cap Vert, les institutions publiques et privées, les organisations de la société civile, les chercheurs, etc.

Le PNUD continuera d'appuyer les efforts du gouvernement dans la recherche des solutions viables pour le développement durable du pays, à travers l'assistance technique et la production des Rapports Nationaux de Développement Humain.

Le présent Rapport a été préparé par une équipe composée de Dr. Cláudio Furtado, Sociologue et Coordinateur de l'équipe, Mme Lucília Semedo, Expert en informatique, et M. José Agnelo Sanches, Economiste.

Dr. Oec. N. João Daves
Représentant Résident a.i.

Remerciements

Le présent rapport est l'oeuvre des auteurs. Mais, il a bénéficié de nombreuses expériences et contributions individuelles et collectives.

Pendant les activités de collecte des données, l'équipe a reçu le soutien de toutes les Mairies du pays, celui des Délégations du Ministère de l'Education et de la Santé ainsi que celui des représentations des autres institutions gouvernementales au niveau des îles. Nous leur exprimons nos remerciements les plus sincères.

A Praia, nous voudrions, entre autres, remercier vivement l' Institut National de la Statistique, l'Institut National de Recherche pour le Développement Agraire, les Directions Générales des Douanes, Communications, Enseignement de Base et Secondaire, Santé, Contributions et Impôts, Promotion Sociale, ainsi que la CVTelecom, les Institutions Bancaires, le Projet des Réformes Administrative et Financière de l'Etat.

Des observations et des commentaires importants ont été faits lors de l'Atelier National de validation du présent Rapport. Nous remercions Son Excellence Monsieur le Ministre des Affaires Etrangères pour l'orientation générale donnée à l' Atelier, dans son discours d'ouverture. Nous remercions également tous les participants pour leur contribution à l'amélioration de la version finale de ce Rapport.

L'appui de Mme Collete Geerts dans tout le processus d'élaboration du Rapport ainsi que dans la révision finale du texte fut remarquable. Pour la rédaction nous voudrions remercier M. Paulo Mendes.

Finalement nous remercions M. João Daves, Représentant Résident Adjoint du PNUD, qui nous a soutenus et suivis de près pendant toute la préparation du Rapport en y ajoutant son empreinte, ainsi que le Prof. Célestin Kabuya Lumuna Sando pour sa lecture critique et approfondie de la dernière version du Rapport.

Les opinions exprimées ainsi que les imprécisions et les erreurs n'engagent que les auteurs. Elles ne reflètent pas nécessairement les positions et les opinions du PNUD ou du Gouvernement du Cap Vert.

Les auteurs

SIGLES ET ABREVIATIONS

AICV	Association des Chercheurs du Cap Vert
AMNCV	Association des Municipalités du Cap Vert
APD	Aide publique au développement
BCV	Banque du Cap Vert
CAD	Comité d'aide au développement
CECV	Caisse Economique du Cap Vert
CEDEAO	Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest
CTPD	Coopération Technique entre Pays en Développement
CPDA	Centre de Production et Développement de l'Agriculture
CVE	Escudo du Cap Vert (monnaie cap-verdienne)
DGAEA	Direction Générale de l'Alphabétisation et de l'Education des Adultes
DGCI	Direction Générale de la Coopération Internationale
DGP	Direction Générale du Plan
DGASP	Direction Générale de l'Agriculture, Sylviculture et Elevage
DGARPC	Direction Générale de l'Animation Rurale et Promotion Coopérative
DGT	Direction Générale du Trésor
FAO	Fonds des Nations Unies pour l'Agriculture et l'Alimentation
FDN	Fonds de Développement National
FNUAP	Fonds des Nations Unies pour la Population
GEP	Cabinet d'étude et de planification
IDH	Indice de développement humain
IADE	Institut d'appui au développement des entreprises
INE	Institut National des Statistiques
INDP	Institut National de Développement des Pêches
INGRH	Institut National de Gestion des Ressources Hydriques
INIDA	Institut National de Recherche et Développement Agraire
INPS	Institut National d'assurance et de sécurité sociale
LASAP	Laboratoire d'Analyse des Sols, Eaux et Plantes
MAAA	Ministère de l'Agriculture, Alimentation et Environnement
MF	Ministère des Finances
MNEC	Ministère des Affaires Etrangères et des Communautés
MCIE	Ministère du Commerce, de l'Industrie et de l'Energie
MPD	Mouvement pour la Démocratie
NIF	Numéro d'identification fiscale des contribuables

NTCI	Nouvelles Technologies de Communication et d'Information
OMS	Organisation Mondiale de la Santé
ONG	Organisation non gouvernementale
OSC	Organisation de la Société Civile
PAICV	Parti Africain pour l'Indépendance du Cap Vert
PALOP	Pays Africains de Langue Officielle Portugaise
PFIE	Programme de Formation et d'Information de l'environnement
PND	Plan National du Développement
PNUD	Programme des Nations Unies pour le Développement
PRODAP/FIDA	Programme de développement de l'agriculture et de l'élevage
PROMEX	Centre de promotion des investissements et des exportations
RCD	Rapport sur la coopération au développement
RMDH	Rapport Mondial sur le Développement Humain
SAU	Surface Agricole utile
SED	Secrétariat d'Etat à la Décentralisation
SEPA	Secrétariat Exécutif pour l' Environnement
UCPEAS	Unité de Coordination du Programme d'énergie, Eau et assainissement
UCPARE	Unité de Coordination du Programme d'Appui aux Réformes Economiques
UNICEF	Fonds des Nations Unies pour l'Enfance

SOMMAIRE EXECUTIF

Le Cap Vert, avec le soutien du Programme des Nations Unies pour le Développement, produit depuis 1997 son Rapport National de Développement Humain. Pour l'année 1999 le thème retenu est „ Les Nouvelles Technologies de Communication et d'Information et le Développement Humain“.

Le Rapport a été validé au cours d'un Atelier ouvert par le Ministre des Affaires Etrangères et des Communautés, Mr. Figueiredo Soares, et présidé par Mr. N.Joao Daves, Représentant résident a.i. du PNUD, qui a eu lieu dans les installations de l'Assemblée Nationale. L'atelier a regroupé une centaine d'invités représentant le gouvernement, les institutions publiques, le secteur privé, la société civile et les partenaires de coopération au développement du Cap Vert. Il a été enrichi par les différentes contributions des participants à l'atelier.

Le Rapport est structuré en quatre chapitres.

Le premier chapitre présente le profil du Cap Vert en tant qu'un petit pays insulaire, dépourvu de ressources naturelles mais qui trouve dans sa population, vivant dans le pays et à l'étranger, la richesse principale. De même, un survol sur la situation macro-économique du pays dans la dernière année est fait, pour montrer les avancées du pays mais en faisant ressortir les faiblesses structurelles d'une économie fortement dépendante des flux des ressources extérieures, surtout de l'aide publique au développement et des transferts des émigrés.

Il faut rappeler que la stratégie de développement du pays est fondée sur la nécessité d'une insertion dans l'économie mondiale à travers une spécialisation donnant priorité au secteur des services, tout particulièrement le commerce international des services.

Pour l'année 1999, le PIB a connu une croissance de 7,7 %, d'après les projections de l'INE. Le chômage a atteint 24% au cours du 4ème trimestre de 1999 et le taux d'inflation a été de 4,3%. En ce qui concerne les finances publiques, l'effort accompli par le Gouvernement a été centré sur la recherche de l'équilibre de la situation financière de l'Etat. Dans ce contexte, la mise en œuvre du programme d'élimination de la dette interne à travers la constitution du Trust Fund s'est poursuivie.

La politique monétaire a été dictée par le principe de non-financement du déficit public à travers les ressources internes, ainsi que par des critères de convergence et de performance inscrits dans l'Accord Stand By signé avec le FMI.

En ce qui concerne la balance des paiements, quoique l'évolution des exportations ait été positive, le pays continue à connaître un déséquilibre commercial chronique. L'économie du pays est fortement exposée aux risques liés aux termes d'échanges et des prix des produits importés.

S'il est vrai que les indicateurs macro-économiques montrent une évolution positive du pays, les contraintes demeurent assez significatives:

- Le pays se trouve loin des principaux marchés;
- Des difficultés quant à une économie d'échelle;
- Les coûts élevés pour l'infra-structuration du pays à cause de sa configuration géographique;
- Une faible base productive ;
- Un manque de ressources naturelles.

Le deuxième chapitre présent un état des lieux sur les Nouvelles Technologies de communication et d'information dans les différents secteurs de la vie économique, sociale et culturelle. Ce chapitre commence par une analyse des politiques publiques en la matière. Il décèle que le programme du gouvernement et les Grandes Options du Plan 1997-2000 constituent des instruments de définition des politiques publiques. En effet, les Grandes Options du Plan soulignent qu'un système de transports et de télécommunications internationales efficace constitue une condition préalable pour l'intégration du Cap Vert dans un monde en globalisation. Du point de vue spécifique, les Grandes Options proposent, entre autres points :

1. Le développement des liaisons internationales par satellite et câble de fibre optique;
2. La promotion d'autres services de télécommunications, notamment les services de valeur ajoutée appartenant à l'initiative privée;
3. La promotion de la digitalisation du réseau;
4. La promotion de la poursuite du projet des télécommunications rurales.

Néanmoins, il n'existe pas, dans ce document, des références explicites à une politique des Nouvelles Technologies de Communication et d'Information.

Même le Programme du Gouvernement ne se penche pas sur le secteur en tant que tel. Il ne prête qu'une attention périphérique à la problématique. La question n'est pas abordé de façon intégrée ou systémique.

Elle apparaît de façon isolée dans les chapitres portant sur les transports, les télécommunications et l'éducation.

En effet, si, en ce qui concerne le secteur des transports et télécommunications, le Programme du Gouvernement reprend ce qui est inscrit dans les Grandes Options du Plan, c'est cependant dans le secteur de l'Education que l'on trouve la préoccupation de mieux définir la politique gouvernementale dans le domaine des NTCl. Dans le chapitre portant sur la science et la technologie, et plus spécifiquement sur l'acquisition et la production du savoir et des technologies, le Gouvernement se propose d'augmenter le niveau technologique et celui des connaissances de toute la société. Dans ce contexte, il est prévu la réformulation du système de recherche, la promotion des technologies traditionnelles, la promotion du transfert des technologies adaptées à la réalité du pays, l'encouragement des entreprises et des institutions publiques et privées pour qu'elles investissent dans le secteur.

On constate qu'il n'y a pas de définition des politiques publiques exprimée d'une façon explicite sur les Nouvelles Technologies de Communication et d'Information et leur rôle dans la mise en place de la stratégie économique du pays.

Toutefois, des actions dans ce sens existent, comme le démontre l'analyse qui porte sur la situation actuelle.

Du point de vue institutionnel, le Gouvernement a créé, au sein du Ministère des Infrastructures et Habitat, une Direction Générale des Communications qui a pour fonction de contribuer à la définition et à la mise en œuvre des politiques de communication. De même, au sein du Ministère de l'Education, Science, Jeunesse et Sports, on trouve une Direction Générale de Science et Technologie. En plus, un Conseil Supérieur de Science et Technologie fonctionne auprès du Ministre, en tant qu'organe consultatif relatives à la définition et à la mise en œuvre de la politique scientifique et technologique nationale. Plusieurs institutions siègent dans ce Conseil. Des journées de Science et Technologie ont été organisées. Cependant, la politique de Science et Technologie comprenant les NTCl reste à définir.

Ce deuxième chapitre présente aussi un état des lieux des NTCl au Cap Vert. L'analyse du secteur permet de constater des avancées dans ce domaine. L'informatisation des services publics et des entreprises privées, l'introduction de l'informatique dans les écoles et dans le traitement et la gestion des données sanitaires, l'évolution dans le domaine d'internet, le développement des réseaux de communication, l'investissement dans les infrastructures des télécommunications constituent des exemples concrets de ces avancées. Les banques, les compagnies d'assurances, les compagnies de transports aériens et maritimes et autres sont informatisées.

L' utilisation des NTCl au Cap Vert, dans le secteur du commerce électronique (*e-commerce*) est inexistante. La nouvelle économie, assise fondamentalement sur le commerce électronique, exige que le pays commence à définir des stratégies et à développer des actions concrètes pour que l'intégration dans l'économie mondiale devienne une réalité.

En ce qui concerne l'investissement dans le domaine des infrastructures des télécommunications, le réseau téléphonique fixe et mobile connaît une évolution annuelle significative et la demande est assez forte. Le milieu urbain est privilégié par rapport au milieu rural.

L'internet devient aussi une réalité incontournable et le nombre d'utilisateurs augmente de façon exponentielle.

Toutefois, cette évolution trouve ses limites dans la capacité des citoyens à acquérir les équipements et à accéder aux nouvelles technologies de communication et d'information, le niveau des revenus des familles étant une contrainte. Seuls les services publics, les entreprises privées et les couches sociales plus favorisées peuvent y accéder .

La dynamique de création des cybercafés et des Télé-centres pourra diminuer le fossé ; sinon, on risque d'augmenter les clivages sociaux et de conduire à «l' info exclusion».

Le cadre législatif du pays concernant les NTCl se trouve dans un état embryonnaire. Il existe une loi cadre des communications, mais une législation spécifique sur les NTCl, ses utilisations et les limites, n'existe pas. Le Gouvernement pense à légiférer sur ce sujet.

Dans le domaine de l'éducation, nous trouvons des projets pilotes des NTCl. Toutefois, les expériences sont plutôt menées dans des écoles des centres urbains.

En ce qui concerne la recherche, les NTCl commencent seulement à être répandues.

Dans le domaine de la santé, l'expérience reste timide quoiqu'il existe des grandes possibilités, notamment en télédiagnostic.

Le troisième chapitre porte sur l'impact des NTCl dans l'internationalisation de l'économie capverdienne. L'importance de la nouvelle économie pour le Cap Vert est fondamentale pour diminuer le taux de dépendance par rapport aux aides publiques. Le secteur du commerce électronique, les services internationaux constituent des niches à exploiter. L'analyse de la situation montre que quelques pas ont été faits. Les entreprises cherchent à se placer dans une économie globale. Toutefois, il faut créer une nouvelle culture de gestion qui puisse

conduire à une effective utilisation des NTCl en vue de l'intégration du Cap Vert dans l'économie mondiale. Pour cela, il faudra la définition d'une politique appropriée et des investissements dans les capacités nationales. C'est le défi fondamental, non seulement des pouvoirs publics, mais également du secteur privé et de toute la société capverdienne.

Finalement, le quatrième chapitre actualise l'Indice du Développement Humain et fait son analyse dans le cadre d'une économie fragile. Quoique les indicateurs utilisés pour le calcul de l'IDH placent le pays dans le rang des pays à moyen développement humain, la forte dépendance vis-à-vis de l'aide extérieure et l'absence d'une vraie base productive révèlent la vulnérabilité de l'IDH et par conséquent du pays. Les données sur la pauvreté confirment que plus d'un tiers des Capverdiens se trouve au-dessous du seuil de pauvreté. Une partie considérable des familles trouve leurs revenus dans les Activités à Haute Intensité de Main-d'œuvre, financées dans sa totalité par les fonds de contreparties de l'aide alimentaire.

Dans ce cadre, l'aide publique au développement du Cap Vert demeure importante et fondamentale si on veut préserver les équilibres macro-économiques actuels. De même, en tenant compte des contraintes de l'Etat, le développement des NTCl dans le pays demande le soutien des partenaires. Quelques-uns ont commencé à apporter leur soutien. Il faut aider le Gouvernement dans la définition d'un Plan d'Action pour le développement des NTCl qui sera le cadre de référence pour l'intervention des institutions publiques et privées, de la société civile et des bailleurs de fonds.

Introduction

Le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) publie, annuellement, et depuis 1990, le Rapport Mondial sur le Développement Humain qui trace le portrait de la situation mondiale du développement humain. Chaque année, un thème est développé de façon approfondie. Des études de cas sont réalisées et servent d'exemples concrets.

Dans ce sens, le PNUD, à travers les Bureaux de terrain, appuie les efforts des Gouvernements dans la préparation des Rapports Nationaux. Ces Rapports servent à la fois comme source d'information pour la préparation du Rapport Mondial et comme référence utile pour les Gouvernements, les bailleurs de fonds, les ONGs et les Organisations de la Société civile dans le processus de prise de décision.

Au Cap Vert, les Rapports Nationaux sont produits à partir de 1997. Le premier Rapport a fait un bilan global de la situation économique, sociale et environnementale du pays. Le deuxième rapport s'est penché sur les liens entre la pauvreté et l'environnement.

Pour l'année 1999, le thème retenu est « *les Nouvelles Technologies de Communication et d'Information et le Développement Humain* ». En fait, la mondialisation de l'économie et de la culture est due fondamentalement au développement des nouvelles technologies de communication et d'information. Internet, la communication par satellite, entre autres, ont bouleversé les relations économiques, politiques et géostratégiques au niveau planétaire. Les contraintes liées aux coûts, aux temps et à l'espace ont été réduites de façon significative. Le secteur des services, y compris celui des biens culturels, connaît une croissance constante. Le marché mondial présente une tendance à l'unification. Les schémas et les modèles de consommation se mondialisent.

Cependant, l'intégration dans ce marché mondialisé se fait de façon inégale. Ce qui occasionne parfois, de manière assez forte, la division entre les pays riches et les plus pauvres, entre les couches plus nanties et les moins favorisées de la population. En outre, et dans le domaine de la culture, le danger de l'uniformisation des biens culturels peut conduire à la perte des spécificités culturelles et des identités locales, appauvrissant ainsi le patrimoine culturel de l'humanité.

Le Cap Vert, en ce qui concerne les grands axes des politiques macro-économiques, considère que l'insertion dynamique dans l'économie mondiale exige que les avantages économiques offerts soient mis à profit. Dans ce sens, la création des conditions pour l'attraction des investisseurs privés et publics extérieurs est indispensable. Les télécommunications, Internet, les bases de données, les réseaux de communications économiques, financières et commerciales etc. jouent un rôle décisif.

En plus, le caractère insulaire du Cap Vert rend difficile la circulation des biens et des services, activités fondamentales du processus d'intégration de l'économie nationale dans l'économie mondiale. Pour l'éducation, les nouvelles technologies de communication permettent aux étudiants des îles et des zones périphériques de poursuivre leurs études secondaires et supérieures, diminuant les inégalités dues au niveau des opportunités éducatives. De même, dans le domaine de la santé, le recours aux nouvelles technologies de communication rend possible l'accès aux soins primaires ou différenciés, notamment en rendant plus facile les diagnostics.

Encadré n° 1

Dans ce nouveau millénaire nous irons assister à la digitalisation des maisons, des écoles, des entreprises et probablement des personnes elles-mêmes. La grande question sera d'éviter des îlots d'information. L'information devra être disponible pour tous et personne ne pourra être exclu. L'info-exclusion aura et devra être bannie (ce qui ne se vérifie pas aujourd'hui).

António Pires Correia. Les télécommunications et la Nouvelle Economie- Applications et Potentialités.

C'est dans ce contexte que le Rapport National 1999 s'est penché sur l'état de pénétration et d'utilisation des nouvelles technologies de communication et d'information, en survolant les différents domaines de la vie économique et sociale. L'analyse des politiques publiques dans ce domaine est soigneusement faite afin de permettre une visualisation des scénarios de développement du secteur et leur impact sur le développement économique et social du pays.

Comme tous les Rapports de Développement Humain, l'Indicateur de Développement Humain est calculé. Ainsi, une analyse comparative est faite par rapport aux années antérieures, avec les pays africains de langue portugaise et les pays de la CEDEAO (Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest).

Du point de vue méthodologique, l'équipe chargée de la préparation du Rapport a fait des déplacements sur toutes les îles et dans les municipalités du pays pour recueillir des données et des informations auprès des responsables locaux sur le rôle des NTCI dans le développement régional et local.

Au niveau central, les principaux services et entreprises concernés et impliqués dans la thématique du Rapport ont également été contactés. Plusieurs séances de travail ont eu lieu avec le Management du PNUD.

Le Rapport a été validé à l'occasion d'un Atelier national. Les contributions des participants à l'Atelier ont été prises en compte dans la présentation finale.

I. Profil du Pays

La République du Cap Vert est située à environ 450 kilomètres à l'Ouest de Dakar, (Sénégal). Elle est composée de dix îles: Santo Antão, São Vicente, Santa Luzia (inhabitée), São Nicolau, Sal, Boa Vista, Maio, Santiago, Fogo et Brava et 14 îlots.

Le pays compte aujourd'hui 428 mille habitants (Cf. Tableau n°1 en annexe) et dispose d'une diaspora d'environ 400 mille Capverdiens.

Le climat du Cap Vert est aride ou semi-aride. Les îles sont soumises à des précipitations très incertaines et variables. Les pluies sont limitées à quelques jours par an, durant les mois d'août à octobre.

Avec une superficie totale de 4033 km² et qui s'étend sur une zone économique exclusive de 700.000 km², le sol du Cap Vert est d'origine volcanique, très aride, sans ressources minières. Les îles les plus à l'Est (Boa Vista, Sal et Maio) sont relativement planes, tandis que le relief des autres îles est accidenté et présente des pentes très accentuées.

Sur le plan de l'administration du territoire, le pays est divisé en 17 Municipalités qui sont divisées à leur tour en "Freguesias".¹

La capitale du Cap Vert est la ville de Praia, avec 80.000 habitants. Elle est située sur l'île de Santiago, la plus grande en superficie et la plus peuplée, avec environ 54,2% de la population du pays.

1.1. Profil Économique

La géographie économique du Cap Vert identifie les facteurs suivants comme atouts essentiels du développement :

- Des ressources humaines dont le niveau de formation est relativement satisfaisant;
- Une zone économique et exclusive d'environ 700.000 Km² qui représente quelques valeurs économiques, notamment dans le domaine de la pêche;
- Une localisation géographique au milieu de l'Atlantique permettant une excellente liaison Atlantique Nord/Atlantique Sud, Est et Ouest;

¹ Les "Freguesias" correspondent à la division géographique du pays faite par l'Eglise Catholique, religion la plus ancienne et largement majoritaire dans le pays.

- Un accès préférentiel aux principaux marchés européens et de l'Afrique Occidentale grâce à sa condition de pays signataire de la Convention de Lomé ACP-EU et membre de la CEDEAO.

Cependant, le pays subit des contraintes sérieuses rendant difficile son développement :

- Il se trouve très loin des principaux marchés et par conséquent exposé au coût élevé des communications avec l'extérieur ;
- Des difficultés quant à une économie d'échelle particulièrement en ce qui concerne l'exécution des infrastructures, à cause de la dispersion géographique (neuf îles habitées) ;
- Une faible base agricole, conséquence d'une surface agricole utile (SAU) très réduite (10%) ;
- Un manque de ressources naturelles.

La dimension réduite du Cap Vert, son isolement géographique et le manque des ressources naturelles, font que les possibilités de développement traditionnelles soient limitées. Avec une base productive insuffisante, où la production agricole ne couvre pas 10% des besoins en denrées alimentaires, et où l'exportation couvre à peine 4 à 5% des importations de biens, qui se limite à un groupe réduit de produits de la mer et de manufacture, le pays doit davantage chercher des niches pour son développement.

Quant aux exportations de services, les statistiques existantes ne permettent pas de quantifier avec précision leur importance et leur typologie. Néanmoins, les services qui ont plus d'impact au niveau de la Balance des Paiements sont les suivants :

- Services dus aux aéroports et ports internationaux dans les opérations commerciales et de transit ;
- Télécommunications ;
- Réexportations des transports maritimes et aériens internationaux ;
- Tourisme ;
- Opérations des changes et transferts des titres.

L'évolution de la structure du PIB donne un profil économique du pays, où le secteur primaire a une contribution moyenne de 14%. La contribution de l'industrie est très modeste : environ 20% ! Elle est liée fondamentalement à la production de boissons, de produits alimentaires ainsi qu'à la confection de vêtements (sur la base de matières primaires importées). Le secteur des services fournit environ 65% du PIB (Tableau 2. Structure du PIB 1995-1999).

Le secteur des services a marqué toute l'histoire économique du pays. Le Cap Vert a toujours été lié au commerce, dès l'époque où il était une plaque tournante entre la Côte Occidentale africaine, le Portugal et le Nouveau Monde. Aujourd'hui, les établissements commerciaux cherchent à s'orienter vers l'importation de produits ou l'approvisionnement des navires et avions qui transitent par le Cap-Vert. Les services publics représentent également une importante activité du secteur. De ce fait, ce sont surtout le commerce, les transports et les services publics qui déterminent la formation du PIB dans le domaine des services.

Mais un des éléments les plus marquants de l'économie capverdienne est sa forte dépendance extérieure, comme le montrent les tableaux n° 3 et 10 en annexe, et le cadre de l'évolution de la Balance de paiement durant la période considérée².

Les indices de développement atteints par le Cap-Vert placent le pays dans le groupe des pays de développement intermédiaire. A la différence de ces pays, le Cap-Vert n'a pas encore une base productive solide et, par conséquent, une capacité exportatrice capable de soutenir les indices de développement atteints grâce aux ressources extérieures (aide publique au développement et transferts des émigrés).

En effet, la croissance, globalement satisfaisante, cache des distorsions parfois sévères tant au niveau interne qu'externe. La situation des comptes internes et externes du pays, des déséquilibres au niveau des finances publiques et des comptes extérieurs gênent sérieusement le processus de développement.

Toutes les projections économiques du Cap-Vert montrent que le pays aura besoin, pendant des années, d'importants flux de ressources extérieures bonifiées pour réussir l'édification d'une base productive de développement durable. Les tableaux n° 3 et 4 montrent que la bonne évolution des quelques indicateurs économiques n'a pas été accompagnée d'une amélioration significative des déficits globaux.

² Cf. Tableaux 3 et 10 en annexe.

Encadré n° 2

Vulnérabilité du Cap-Vert

La stratégie de développement du Cap-Vert est fondée sur l'ambition d'une spécialisation plus diversifiée et prospère de l'économie donnant la priorité au commerce international des services. Cette stratégie s'appuie sur l'espoir d'une aide et d'une solidarité extérieure inchangée par rapport aux années récentes. Le retour de la pauvreté en revanche, compromettrait les chances de succès de la transition permettant de "libérer le pays de l'aide"(selon les termes employés en 1987 par M. José Brito, alors Ministre du Plan et de la Coopération). Une expression souvent entendue aujourd'hui dans le cercle gouvernemental cap-verdien pour exprimer la volonté de retenir toutes les chances de progresser vers une indépendance économique du Cap-Vert complète la formule de José Brito: "*ce n'est pas alors que l'avion commence à décoller qu'il faut le priver de carburant*".

CNUCED, Profil de vulnérabilité du Cap-Vert 1999

1.2. Analyse de la Situation Macro-économique en 1998/99

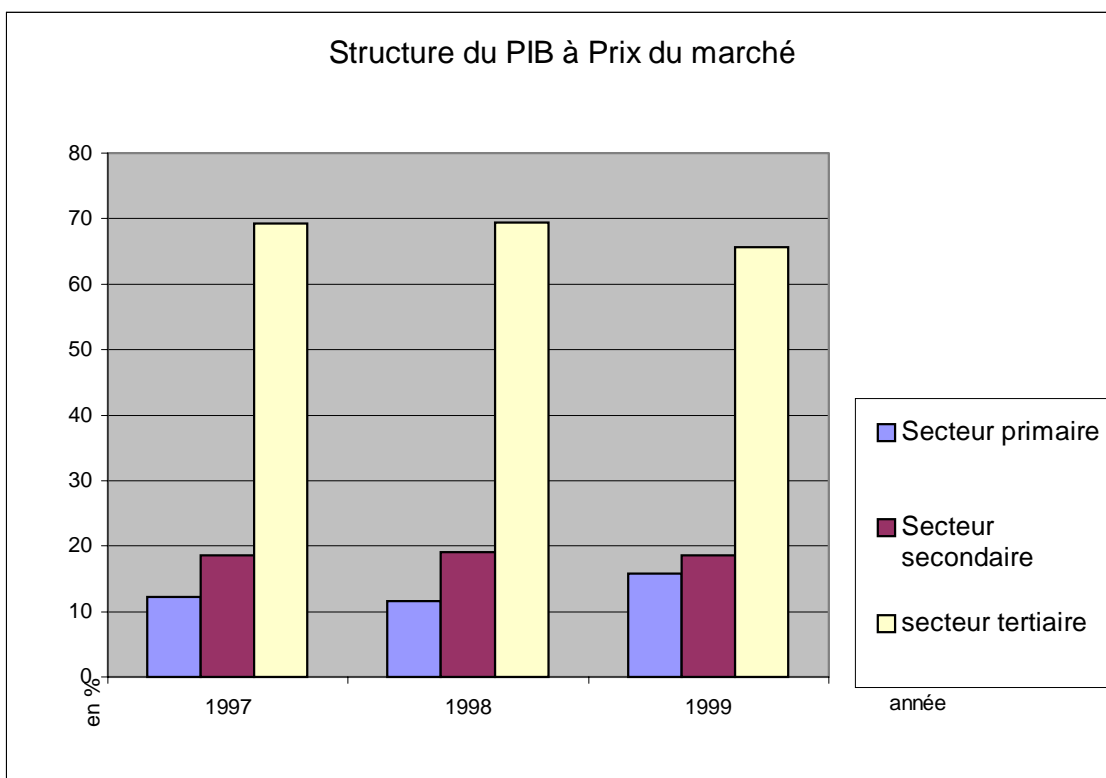
L'évolution de la conjoncture en 1999 reflète, d'une certaine façon, les résultats des politiques d'encadrement macroéconomique prises en 1997 et 1998. La signature de l'Accord Stand By avec le FMI, de l'Accord de Coopération Cambiale avec le Portugal fixant la parité de l'escudo de Cap-Vert à l'escudo portugais et l'approbation du mécanisme du Trust Fund pour la conversion de la dette intérieure, étaient à la base de ces mesures. En effet, l'adoption des critères de Maastricht dans la gestion macroéconomique, l'établissement du Trust Fund avec les premiers déboursements déjà effectués et l'approbation d'une nouvelle loi d'encadrement budgétaire limitant le déficit financé avec des ressources internes et le stock de la dette publique de court et moyen termes dans les 3% et 60% du PIB respectivement, ont marqué l'évolution économique du pays dans la période.

1.2.1. Evolution du PIB et de l'économie réelle

Durant la période 1997-99, le taux de croissance réel du PIB, s'est situé à une moyenne de 5,1% par an. Bien que l'investissement total rapporté au PIB ait baissé quelque peu entre 1998 et 1999, il demeure à des niveaux très élevés. Durant cette période, l'inflation mesurée par l'indice des prix à la consommation décroît de 8% en 1997 à 4% en 1998 et 1999.

L'économie cap-verdienne est essentiellement une économie de services, comme le prouve la composition du PIB, en 1999 (cf. graphique. «Evolution de la structure du PIB 1996-1999»), où l'on note l'importance du secteur tertiaire (64% en moyenne), en contraste avec la part fort réduite du secteur primaire (13 %). Toutefois, ce dernier absorbe près de la moitié de la main-d'œuvre (47,0 %) à temps plein, reflétant la faible productivité dans l'agriculture et la pêche³.

Graphique n°1. Structure du PIB à prix du marché



Source : INE et Projections du FMI

L'activité industrielle a connu un certain essor à partir de 1996, avec l'implantation d'un certain nombre de projets d'investissements par des privés nationaux et étrangers, notamment dans le domaine des industries franches et de la production destinée à l'exportation. Malgré tout, la contribution du secteur industriel à la formation du PIB reste modeste, en raison de contraintes liées à la configuration géographique du pays et au coût relativement élevé de certains facteurs de production tels que les transports, et l'énergie.

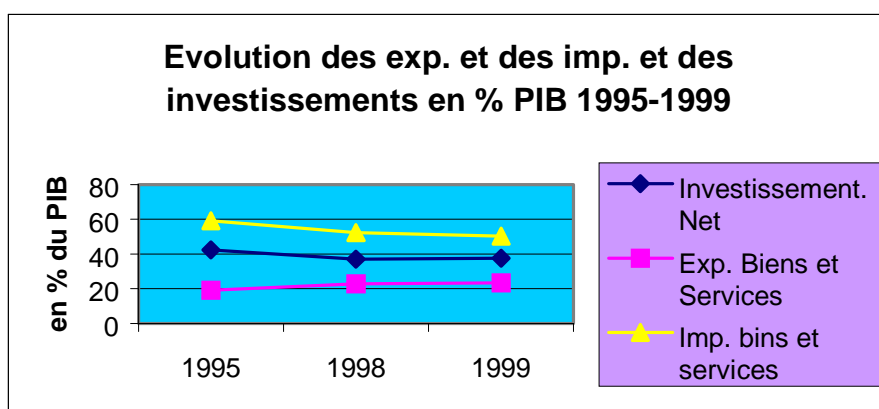
Dans ce dernier domaine, le pays dépend fortement de l'importation de produits pétroliers dont 60 % sont réexportés à travers les ports et les aéroports. Les

³ INE et FMI, estimatives.

autres sources d'énergie, constituées par les produits énergétiques traditionnels, tels que le bois (principale source d'énergie pour la majorité de la population, surtout les couches pauvres dont la plupart des familles rurales), en plus de l'électricité et, plus récemment, l'énergie éolienne ont un taux de pénétration assez réduit.

Le graphique montre l'évolution des exportations et des importations des biens et des services ainsi que les investissements intérieurs nets.

Graphique n 2. Evolution des exportations et importations en % do PIB
1995-1999



Source: World Bank Group , sept 2000

Le commerce et les services sont deux secteurs essentiels à l'économie capverdienne. Ils absorbent la majeure partie de la main-d'œuvre, avec une forte contribution pour la production intérieure et la croissance économique. Toutefois, on note une tendance à la réduction de l'importance relative du commerce (16% du PIB en 1999, contre 20% en 1990).

Pour le secteur des services (commerce exclu), sa valeur ajoutée a été estimée à environ 57% du PIB entre 1998 et 1999. Les sous-secteurs les plus dynamiques étaient ceux des services publics (près de 12%), les transports et les communications (près de 11%)⁴.

L'importance des services est attestée par son poids au niveau des exportations et de l'équilibre de la balance des paiements. Et l'ensemble commerce-services a apporté la plus forte contribution à la production intérieure du pays, avec une valeur ajoutée de l'ordre de 63% du PIB en 1999.

⁴ Idem

Dans le domaine des infrastructures, le pays dispose aujourd'hui d'un réseau routier d'extension (1055 km au total) et de qualité raisonnable. Ce réseau est équitablement distribué sur l'ensemble du territoire national, un tiers se trouvant sur les deux îles de S.Vicente et Santiago qui abritent 2/3 de la population totale.

En raison de la configuration insulaire du pays, d'importants investissements ont également été effectués pour le développement des infrastructures portuaires et aéroportuaires ainsi que dans le domaine des télécommunications. Aujourd'hui, le pays dispose de ports dans toutes les neuf îles habitées, dont deux (Mindelo et Praia) peuvent accueillir des navires de grande et moyenne portée. D'importants travaux de modernisation viennent d'être effectués dans les ports de Mindelo (Porto Grande), Brava (Furna), Fogo (S. Filipe), Boavista (Sal Rei) et Maio.

Il existe aussi deux aéroports internationaux à Sal et Praia. Un nouvel aéroport international est en construction dans la capitale. L'aéroport de S. Pedro à S. Vicente a aussi reçu des investissements pour l'augmentation de la piste et pour son illumination. Le Cap Vert dispose aussi d'une compagnie aérienne nationale publique en voie de privatisation (la TACV), qui assure des liaisons internationales et intérieures. Une deuxième compagnie aérienne, de capital privé, avec une participation majoritaire étrangère, est en train de s'installer.

Malgré des progrès notoires dans les secteurs des infrastructures de base et des communications, certaines contraintes sont encore à surmonter:

- i) irrégularité des transports par manque ou insuffisance d'infrastructures adéquates ;
- ii) enclavement relatif de certaines localités;
- iii) dégradation continue des routes, faute d'une politique appropriée d'entretien et de réparation;
- iv) problèmes de sécurité, surtout au niveau de la navigation aérienne;
- v) réseaux des télécommunications défectueux, notamment avec la sous-région et le reste du Continent africain;
- vi) Insuffisance dans les domaines d'approvisionnement en eau et assainissement;
- vi) délestages et problèmes d'approvisionnement en énergie électrique, entre autres.

Le PIB a connu un taux de croissance réel de 7,7% en 1999, avec une moyenne de 5,1% entre 1997 et 1998. La croissance du PIB est due, fondamentalement, au niveau élevé et croissant des dépenses publiques, surtout dans les secteurs des transports et télécommunications, infrastructures, énergie et construction. Toutefois, la croissance de l'économie n'a pas eu d'incidences significatives dans la structure de la production intérieure, encore fortement tributaire du secteur tertiaire, en dépit des efforts du Gouvernement en vue de sa transformation à travers, notamment, la politique d'attraction des investissements

extérieurs, et une dynamique interne d'entrepreneuriat propice à l'augmentation du poids spécifique du secteur secondaire au cours de ces dernières années.

Par ailleurs, le déficit chronique du commerce extérieur indique que la demande interne dépasse la capacité nationale de production. Les transferts en liquidités de l'extérieur et les importations sont la base, pour l'essentiel, du dynamisme de l'activité commerciale.

La diaspora capverdienne, à travers des transferts monétaires, a contribué à raison de 12 % et 13 % du PIB⁵, selon les estimations de la BCV. De ces transferts, un peu plus de la moitié est destinée aux investissements, notamment dans la construction civile, et l'autre partie est destinée à la consommation des familles.

Les données existantes concernant l'utilisation des ressources du pays, continuent à démontrer:

- L'importance de la production extérieure, qui correspond à 39,9 % des ressources totales et à 66,5 % du PIB, autrement dit les importations correspondent à 2/3 de la production intérieure, avec un poids particulier de la consommation privée qui absorbe 51,8 % des ressources totales et qui correspond à 86,2 % de la production intérieure;
- Les recettes d'exportation de biens et services couvrent moins de 25 % des importations;
- L'investissement correspond à 23,3 % des ressources totales, soit 37,6 % du PIB.

Il faut reconnaître que la croissance accumulée du PIB, 6% en moyenne dans les trois dernières années, n'a pas été suffisante pour permettre un niveau d'emploi capable de faire baisser le taux de chômage de façon significative.

Toutefois, selon les données de l'IEFP, le taux de chômage a baissé de 25,7% à 24,2% entre le troisième et le quatrième trimestre de 1999. Le tableau ci-après met en évidence la situation de chômage par groupe d'âges pendant les deux derniers trimestres considérés.

⁵ *Tableau 7, Transferts des émigrés 1995-1999.*

Tableau 1. Cap-Vert, Taux de chômage par groupe d'âge

	3ème trimestre 1999			4ème trimestre 1999		
	H+F	H	F	H+F	H	F
Total	25,7	25,8	25,5	24,2	21,9	26,9
15-24 ans	44,2	40,3	49,5	39,4	35,8	43,3
25-44 ans	19,6	21,5	17,5	18,2	16,8	19,7
45-64 ans	19,6	8,3	9,7	23,3	21,7	25,9
"65 ans	-	-	-	10,5	-	20,0

Source: IEF, Observatoire de Migrations et Emploi, 4ème trimestre 1999

Le pays présente, depuis 1997, une tendance à l'amélioration des déséquilibres macroéconomiques. Le solde fortement négatif de la balance commerciale a été compensé, en partie, par l'excédent de la balance des services. L'aide au développement et les transferts des capverdiens résidant et travaillant à l'étranger sont, dans ce contexte, deux facteurs décisifs pour ces équilibres.

Avec une population résidente estimée en 1999 à 428.227 habitants, le PIB s'élevait, aux prix du marché, à 59 milliards de CVE, soit un revenu per capita nominal d'environ 1370 \$ US.

1.2.2. Les Finances Publiques et la Dette Intérieure

Malgré la croissance enregistrée, le déséquilibre des finances publiques et des comptes extérieurs conditionne négativement le processus de développement du Cap-Vert. Pour améliorer la situation, des mesures de stabilisation économique ainsi que la mise en œuvre d'un Programme de Réformes Economiques appuyé par la Banque Mondiale ont été adoptées. Ce programme inclut :

- réforme de l'administration publique;
- intensification des privatisations;
- renforcement du secteur privé;
- et la réduction du rôle de l'Etat dans la structure productive.

L'exécution budgétaire en 1999 a continué à privilégier l'équilibre des finances publiques qui a connu des détournements évidents tout au long des dernières années. En effet, un niveau élevé des recettes courantes a été assuré et les dépenses ont été maîtrisées.

L'analyse de l'évolution des Opérations Financières de l'Etat met en évidence une diminution constante du déficit global de 1996 à 1999, après une croissance constante de 1991 à 1995. Cette diminution est due à l'augmentation des

recettes courantes, surtout les recettes tributaires et celles procédant des privatisations. En 1999, les recettes budgétaires totales ont augmenté de 110,5% comparativement à l'année antérieure du fait surtout de la croissance des recettes tributaires. Il faut souligner aussi l'importance des dons (34 % en 1997, 45 % en 1998 et 32% en 1999) dans la réduction du déficit budgétaire.

Le "stock" de la dette publique, qui est passé de 102 % en 1990 à 74 % du PIB en 1998, selon les données officielles, s'est situé, en 1999, au même niveau.

L'élimination de la dette publique intérieure constitue, aujourd'hui, un des objectifs prioritaires du Gouvernement, et une condition sine qua non pour le succès de sa politique de développement. Pour faire face à cette situation, le Gouvernement a renoncé, au cours de 1998, à contracter de nouveaux emprunts auprès des banques locales. De même, le paiement de la dette des entreprises publiques due à l'Etat a connu une amélioration significative. Ainsi, les recettes budgétaires ont augmenté de 20% du PIB en 1997 à 24% en 1998, et à 23% en 1999. Le déficit budgétaire a été réduit de 10,4 % à 4,3% du PIB en 1998. Cependant, le déficit a atteint 7,5% du PIB en 1999. Concernant la dette intérieure, il faut souligner que, pour diverses raisons, le processus de privatisation ne s'est pas déroulé au rythme prévu.

Tableau 2 : Dette intérieure en M USD

	1995	1996	1997	1998	1999
Stock de la Dette	164	180	180	180	180
Service de la Dette	38	48			

Source : DGT, Document de la Table Ronde des partenaires de Développement du Cap-Vert, Praia, Juin 1999

Tableau 3 : Situation du Trust Fund en 1999 (en M USD)

Versements effectués	En M USD	Versements effectués	à En M USD	Versements garantis 2 ^{ème} tranche	En M USD
IDA	14,46	Suisse	3,77	IDA	15,00
Union européenne	5,00	BAD	3,00	Union Européenne	10,00
Portugal	10,00	Autriche	2,70	Portugal	5,00
				Suisse	3,77
				BAD	1,00
Total	29,46	Total	9.47	Total	34.70
				Différentiel nécessaire	26,20
				Total Général	99.90

Source : DGT, Document de la Table Ronde des partenaires de Développement du Cap-Vert, Praia, Juin 1999

Tableau 4: Recettes prévues de la privatisation en M USD

	1998	1999	2000	2001	Total
Recettes totales brutes	10,237	42,262	45,900	22,000	116,999
Dépenses	0,788	6,800	1,600		9,188
Recettes totales nettes	9,449	35,462	44,300	22,000	107,811

Source : DGT, Document de la Table Round des partenaires de Développement Du Cap-Vert, Praia, juin 1999

1.2.3. Politique Monétaire

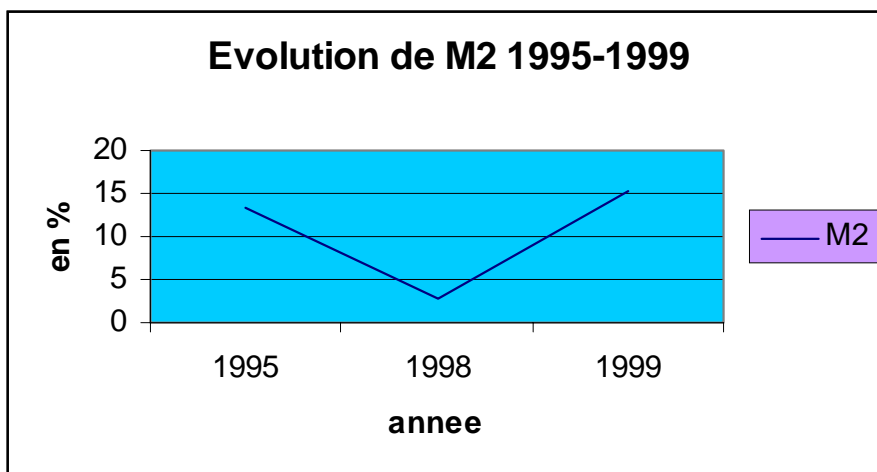
La politique monétaire, en 1999, a été dictée par le principe du non-financement du déficit public à travers les ressources internes et par les critères de convergence et de performance inscrits dans l'Accord Stand By signé avec le FMI. Un contrôle serré du crédit à l'Etat, des actifs internes et externes liquides de la Banque Centrale, a été effectué, ainsi qu'une certaine rigueur dans la gestion budgétaire et dans la contention du déficit fiscal ; ce qui a permis une plus grande disponibilité des ressources financières à l'économie à travers le système bancaire.

L'évolution de l'économie cap-verdienne est marquée par des progrès dans la consolidation budgétaire et par la création d'un cadre de stabilité nominale important, qui se traduit par un comportement positif de quelques variables et agrégats macroéconomiques et par l'accomplissement des objectifs de l'Accord Stand By.

L'évolution du panorama monétaire en 1999 a été déterminée surtout par le comportement des actifs externes liquides dont le résultat a reflété la priorité attribuée à l'élimination des "arriérés cambiaux". L'impact de ce phénomène finira par revenir à une variation annuelle de la masse monétaire bien plus souple que le programme (1.8% contre 6%), grâce aussi à l'évolution modérée des actifs internes qui traduit deux des principaux éléments de succès du programme macroéconomique: l'équilibre budgétaire et le contrôle du crédit à l'économie. La trajectoire assumée par la situation monétaire devra encore favoriser, dans l'avenir, la diminution de la tendance inflationniste.

Le graphique ci-dessous montre l'évolution de la masse monétaire en 1995, 1998 et 1999.

Graphique n° 3 Evolution de la masse monétaire, 1995, 1998 et 1999



Source: WB Group, Sept 2000

1.2.4. Balance des paiements et dette extérieure

L'analyse de la balance des paiements (cf. tableau n° 12 en annexe) montre que les transferts liquides de l'extérieur, d'une valeur de 16.365,5 millions de CVE correspondant à 27,4 % du PIB, permettent de compenser l'excès de la demande par rapport à la production intérieure.

Le pays continue à accuser un déficit commercial chronique. L'évolution des transferts liquides a enregistré une baisse en 1997, pour ensuite croître en 1998 et en 1999, de l'ordre de 18% en moyenne. L'évolution des exportations a été positive. Elles ont doublé de valeur entre 1996 et 1997. En 1998 elles ont enregistré une baisse de l'ordre de 30%, et elles sont resté au même niveau en 1999.

La balance commerciale du pays est lourdement déficitaire. Les exportations couvrent les importations à hauteur de 4-5%. De ce fait, l'économie du pays est fortement exposée à des risques de chocs liés aux termes d'échanges. La politique de change de parité fixe à l'escudo portugais, d'après l'accord signé avec le Portugal, peut aider à diminuer l'exposition à ces risques, étant donné que environ 50% des importations du pays viennent du Portugal et 70% de l'Europe (la monnaie portugaise elle-même est une des composantes de l'Euro).

La balance des paiements courants du pays est structurellement déficitaire (13% du PIB en 1999). Néanmoins, la balance des services, dont les principaux volets sont les transports aériens des passagers, le tourisme et les services portuaires et aéroportuaires accuse une évolution positive.

Il faut signaler, entre autres, l'évolution des transferts liquides en 1999 et le poids croissant de la balance des capitaux dans l'équilibre de la balance des paiements.

La principale composante de la dette extérieure correspond à des emprunts à moyen et long terme, contractés à des conditions assez favorables auprès des institutions financières multilatérales (près de 68% selon les estimations). La dette effective du Cap-Vert s'élève à USD 292 millions, soit 52,5% du PIB. En 1999, le service de la dette se situait au niveau de 11% du total des recettes d'exportations des biens et des services.

Tableau 5 : Cap-Vert-Dette extérieure 1995-1999 (millions USD)

	1995	1996	1997	1998	1999
Engagement	394,8	410,8	414,6	484,4	540,2
Variation en %	6,8%	4%	1%	16,6%	11,5%
En % du PIB	94%	96%	109%	98%	97%
Dette effective	174,8	202,2	215,8	254	291,7
Variation en %	18%	15,6%	6,7%	17,7%	19,8%
En % du PIB	34,14%	47,45%	56,5	51,10%	54%
Service de la dette/exp. biens et services	17,5	12,6	21,79	11,37	

Source : World Debt tables, estimations du F.M.I.. et Bulletin des Statistiques de la BCV

II. Les Nouvelles Technologies de Communication et d'Information - Etat des lieux

Encadré n° 3

LES NOUVELLES TECHNOLOGIES, MOTEURS DE LA MONDIALISATION

Ce sont les technologies de la communication qui rendent la mondialisation, telle que nous la connaissons aujourd'hui, différente de toutes les autres. Internet, la téléphonie mobile et les réseaux satellites libèrent en grande partie des contraintes d'espace et de temps. Au début des années quatre-vingt-dix, le rapprochement puis la fusion de l'informatique et des communications ont déclenché un essor sans précédent des différentes formes de communication. Depuis lors, ce secteur s'est métamorphosé à la faveur de gains de productivité colossaux, d'une diminution constante des coûts et d'une expansion échevelée des réseaux informatiques.

Rapport Mondial du Développement Humain – 1999

Le développement des technologies de communication et d'information à travers la télématique et, plus particulièrement l'Internet, a mené, en raison des avantages dans l'amélioration des conditions de vie de l'homme, à une réorganisation de la vie économique et sociale. Avec ce développement, apparaissent les communautés virtuelles ouvrant ainsi de nouveaux horizons au monde de la communication et au développement des sociétés.

Le fait de pouvoir atteindre un très grand nombre de personnes est l'un des grands avantages des technologies de communication et d'information. Il n'y a plus de frontières géographiques et le travail est réalisé dans un temps record et à moindre coût. Les nouvelles technologies de communication et d'information permettent d'améliorer sensiblement les conditions de vie de leurs utilisateurs, en ouvrant la possibilité d'avoir accès à un plus grand nombre d'informations et en favorisant la productivité.

L'impact positif à long terme des NTIC sur la croissance économique et sur la qualité de vie est indiscutable.

L'histoire de la révolution technologique, bien que courte, demeure toutefois intense. Une des techniques qui a particulièrement marqué cette révolution, en permettant ainsi l'avancée certaine des télécommunications, est, sans nul doute, la communication sans fil. La base théorique de ce phénomène a été présentée par Maxwell en 1873, puis reprise et développée par Hertz et d'autres éminents chercheurs de l'époque. Cependant, la seule proposition considérée réalisable a été celle de Popov et Marconi en 1895⁶.

A partir de là, le pouvoir de la radio n'a cessé de croître, d notamment dans sa capacité de couverture. Les perfectionnements introduits par Marconi ont ainsi permis d'envoyer, en 1901, le premier message radioélectrique transatlantique.

En 1924, on assiste à l'arrivée de la télévision, grâce au premier système opérationnel inventé par John Baird. De nouveaux systèmes comme l'introduction des tubes cathodiques, ont révolutionné la télévision et permis ainsi la mise en place des premières émissions en Allemagne et en Grande Bretagne. Interrompue avec la deuxième guerre mondiale, elle a été reprise plus tard, avec des nouveautés qui ont permis d'améliorer la qualité de l'image et l'introduction des couleurs.

A partir des années 60, commence l'expansion de l'utilisation du système informatique pour la transmission des données. Bien que le premier ordinateur ait été conçu vers 1830, les premières machines sont apparues seulement à partir de 1939, du fait de l'absence, à leur début, de composantes adéquates. Ces premières machines étaient électromécaniques et peu fiables; elles seront donc vite dotées de composantes électroniques.

L'ère des satellites, qui a eu aussi un impact considérable dans le développement des télécommunications, connaît ces deux dernières décennies de nouvelles orientations marquées surtout par les connexions intercontinentales et les retransmissions télévisuelles de grande envergure.

A travers l'histoire des télécommunications et l'évolution de l'informatique, on note une convergence croissante des technologies de communication et d'information. Cette convergence, de plus en plus accentuée, a pour conséquence la mise en place de nouvelles dispositions dans le domaine des télécommunications.

Les réseaux deviennent digitaux et de plus en plus intelligents grâce à l'utilisation croissante de "logiciels". Les services fournis sont chaque jour plus diversifiés et plus sophistiqués. Les terminaux commencent à remplir des fonctions polyvalentes avec l'introduction accélérée de divers dispositifs à systèmes sonores, téléphones, photocopieuses, récepteurs TV et ordinateurs personnels.

⁶ Cf. *Popov et Marconi, A sociedade em Rede. Oeiras, Celta, 1998.*

Ces nouveautés permettent de manipuler les informations multimédia qui véhiculent dans un agréable mélange audio, textes, graphiques, données et vidéos.

En résumé, les tendances au niveau technologique sont:

- la transition globale de systèmes analogiques vers des systèmes digitaux;
- l'introduction et la valorisation croissante des "logiciels";
- l'extension de la technologie optique;
- le passage à la bande large;
- la transition de systèmes exclusifs vers des systèmes standardisés;
- la disparition des frontières entre réseaux réels et réseaux virtuels.

L'état actuel du développement des technologies et des infrastructures de télécommunications constitue une grande opportunité pour le développement économique des pays en voie de développement et pour leur intégration dans le système économique mondial. Toutefois, il faut que des conditions préalables soient remplies, notamment :

1. Une capacité endogène en termes de ressources humaines, ce qui demande des actions de formation ;
2. Des investissements dans les équipements et logiciels ;
3. Le suivi des innovations technologiques au niveau mondial ;
4. Une capacité nationale de maintenance

Encadré n° 4

L'Afrique, quoique diverse, est la région du monde où le pourcentage de liaisons à Internet augmente le plus vite : Ça signifie que le retard du total numérique est en récupération, quoiqu'on veuille des progrès encore plus rapides. Au cours de cette année 2000, la participation africaine dans la circulation des savoirs et des informations augmente sensiblement tant à l'échelle des individus qu'à celle des organisations. En ce qui concerne l'agriculture, un très large spectre de sujets a été traité : débats sur les organismes génétiquement modifiés, réseaux spécialisés de recherche, échanges entre groupements féminins d'épargne et crédit ou encore des contributions importantes dans des événements mondiaux, notamment, en avril 2000, la réunion de la Commission des Nations Unies sur le développement agricole durable. Aujourd'hui, dans les pays ACP, pour chaque huit abonnés de Spore, un dispose d'adresse électronique. Jusqu'à la fin de l'année, ça pourrait être un sur deux.

IN : SPORE, Information pour le développement agricole des pays ACP, no 37, Juin 2000

L'insertion des pays africains dans le réseau mondial d'information est actuellement un impératif, d'autant plus qu'elle constitue une condition incontournable pour leur intégration dans l'économie mondiale. Diverses initiatives ont été prises dans ce but. Parmi elles, on peut citer la "Global Information Infrastructure - GII" dont l'objectif principal est le développement du réseau de télécommunications qui permettrait à chaque communauté de la planète, aussi éloignée qu'elle soit, d'échanger des informations par voix électronique avec ou sans image. Plus récemment, le PNUD vient de lancer l' « Internet Initiative for Africa ».

Toutefois, divers obstacles se dressent sur le chemin du développement des infrastructures de télécommunications. A noter que les plus grandes difficultés ne sont pas proprement d'ordre technique mais plutôt d'ordre politique, économique et social. Par ailleurs, il y a aussi les tendances à monopoliser le secteur des télécommunications ainsi que l'absence d'efforts en vue d'une implantation de systèmes à dimension globale et à accès faciles.

2.1. Le Cap-Vert et les NTCI

2.1.1. Politique Nationale pour les NTCI

La question de la définition de la politique nationale en matière des NTCI a été évoqué dans le sommaire de ce Rapport.

Malgré l'absence d'une politique et de plans précis dans le domaine des NTCI le Cap-Vert n'est pas resté indifférent à ce qui se passe dans le monde des télécommunications. Ses avancées dans ce domaine sont considérables. Elles sont plus importantes du point de vue technologique que structurel. En effet, la composante institutionnelle est loin d'être au même niveau que les avancées technologiques, malgré les efforts réalisés.

Le développement des télécommunications se place dans le cadre de la politique de développement des infrastructures et de l'insertion du pays dans l'économie mondiale.

En 1999, le réseau téléphonique avait près de 46.865 abonnés et une liste de 5.814 demandes en attente. Au total, on relève sur l'archipel une densité moyenne de 10,9 téléphones pour 100 habitants. La moyenne étant de 14,92 à Praia, de 17,31 à Mindelo et de 18,35 à Sal. Le réseau des cabines publiques à cartes assure une couverture minimale au niveau des centres urbains du pays. Il existe des cabines dans le milieu rural, mais la couverture y reste encore insuffisante.

Cependant, à l'heure où le monde connaît de grandes entreprises dans le domaine des télécommunications et où la massification du système d'information est une exigence, on a, dans le secteur, un quasi-monopole qui a des incidences dans les services de base. Ce monopole empêche la compétition, la diminution des coûts pour les clients et parfois une performance technologique un plus

efficace. D'ailleurs, cette initiative semble être sans doute un frein à la réalisation dudit GII (Global Information Infrastructure)⁷.

Encadré n° 5

Il est nécessaire et urgent de mettre en place une politique appropriée qui mettrait au service de l'humanité les progrès réalisés dans le domaine des nouvelles technologies. Autrement, la politique actuelle pourrait davantage marginaliser les pauvres et les rendre plus vulnérables.

Source :RMDH,1999

2.1.2. Cadre légal pour le secteur

Le Plan National du Développement 1997/2000 (PND), a reconnu que l'application des NTIC est un impératif en faveur du développement du pays. En réalité, les NTIC, pour les possibilités qu'elles offrent en matière de création de richesse, d'amélioration de la qualité de vie et des services rendus, sont indubitablement un recours précieux pour le développement à l'échelle nationale, régionale et locale.

En effet, le PND a mis l'accent sur la modernisation du système, notamment l'introduction de la digitalisation, l'expansion du réseau urbain et rural, la résolution des problèmes de connexion inter-îles à l'aide de la fibre optique, et le développement institutionnel.

Le pays est en train de définir et de réglementer un cadre juridique des télécommunications. Néanmoins, il existe déjà une loi cadre des télécommunications ainsi qu'une législation portant sur les télévisions.

Jusqu'à présent, il n'existe pas de législation spécifique sur les nouvelles technologies de communication et d'information, ce qui fait qu'on ne peut profiter des bénéfices qu'elles apportent aux différents secteurs de l'activité, principalement, l'administration publique, l'enseignement et la santé.

⁷ Dans le cadre de la restructuration du secteur des télécommunications et de la privatisation des entreprises publiques, l'opérateur national des télécommunications a été privatisée ayant la concession d'exploitation du secteur en régime de monopole durant une période de 25 ans.

L'absence d'un cadre légal des NTCl n'a, toutefois, pas empêché des progrès rapides dans les secteurs public et privé. Le courrier électronique est devenu une réalité.

En l'absence d'une législation sur la criminalité informatique, les conduites criminelles telles l'infiltration dans les circuits informatiques d'accès réservés (Banques, assurances, impôts, sécurité nationale etc.) peuvent rester impunies. Cependant, le Gouvernement, à travers le Ministère de la Justice, vient de demander au Parlement une autorisation pour légiférer sur ce sujet.

Dans le domaine financier, l'absence de législation spéciale a empêché l'apparition d'instruments financiers utilisant exclusivement des moyens électroniques. Par exemple, la signature digitale n'a pas encore une valeur légale.

Pour l'Administration Publique capverdienne, le papier constitue le support matériel de toute information administrative, ce qui a conduit à des problèmes de gestion rationnelle des aires occupées par des archives.

Jusqu'ici, il n'a pas été possible de trouver une alternative à la méthode d'archive traditionnelle afin d'obtenir une économie d'espace et de coûts. Cette alternative devra nécessairement passer par la substitution du support "papier" par un autre, notamment les films ou le disque optique.

La Constitution de la République, valorisant le rôle des NTCl pour le développement du pays, a consacré l'article 44 à l'utilisation des moyens informatiques et à la protection des données personnelles.

En prévision d'éventuels abus pouvant résulter de l'utilisation abusive des moyens informatiques, la Constitution a institué, dans son article 45, " l'habeas data ", dans les termes suivants:

"A tout citoyen il est accordé "Habeas Data" pour assurer la connaissance d'informations des fichiers, des archives ou de registres informatiques le concernant, ainsi que pour être informé de la finalité et de la destination, de même que pour exiger une rectification ou une actualisation des données".

Bien qu'il soit reconnu que le droit accompagnera difficilement l'évolution des NTCl, un effort doit être fait pour les encadrer juridiquement.

2.1.3. INTERNET

Encadré n° 6

« Le courrier électronique ne remplace pas les vaccins et les satellites ne fournissent pas d' eau potable. Les grands projets technologiques risquent en revanche de reléguer au second plan certains besoins plus urgents. "Nos priorités sont l'hygiène, les installations sanitaires, l'eau potable.....Internet peut-il y faire quelque chose?"

Source : RMDH, 1999:59

Déjà le début des années 70, les scientifiques utilisaient Internet pour échanger des données, mener des recherches en commun et canaliser des messages. Ils sont considérés comme étant la première communauté virtuelle. A partir de là, Internet a connu un développement sans précédent, devenant ainsi un nouvel outil de communication.

Rapidement, il est utilisé pour relier les domaines scientifiques et les communautés universitaires. Au début des années 90, il y a eu des innovations avec la création de *world wide web (www)*, la distribution de Browsers (programme permettant de naviguer gratuitement sur Internet), qui ont permis de simplifier l'utilisation de l'outil informatique et de le rendre plus accessible.

Aujourd'hui, Internet met à la disposition des utilisateurs (fournisseurs et acheteurs) une vaste gamme de services.

Encadré n°7

-WWW world wide web est un service d'acquisition et de distribution d'informations sur Internet. Les WWW sont organisées en pages et le serveur permet de relier des textes, données, sons digitaux, images, graphiques et vidéo dans une présentation hypermédia.

WWW est le service qui a permis à Internet d'avoir la dimension qu'il a aujourd'hui. Il a aussi été à l'origine du développement des serveurs.

- Le courrier électronique. C'est le service chargé de la distribution de messages et de documents à coûts très bas et où la vie privée des utilisateurs est respectée.

- Les Fora de discussions (NEWS). C'est l'un des services les plus populaires sur Internet; des groupes de discussion s'organisent sur des thèmes variés sur la base de règlements prédéterminés par les utilisateurs eux-mêmes. - Les transferts de fichiers (FTP) entre autres.

Au niveau mondial, on estime qu'en 1998 plus de 143 millions de personnes utilisaient Internet et l'on prévoit près de 700 millions d'utilisateurs en 2001⁸. Internet relie les personnes à travers un nouveau réseau mondial, mais l'accès à ce réseau reste concentré entre les pays riches. Le décalage au niveau mondial entre les riches et les pauvres, entre ceux qui détiennent les connaissances et ceux qui n'en ont pas, ne cesse d'augmenter.

L'accès à Internet reflète des fractures au niveau des sociétés nationales, séparant les instruits des analphabètes, les hommes des femmes, les riches des pauvres, les jeunes des personnes âgées, le milieu urbain du milieu rural.

Encadré n° 8

Conditions pour l'accès à Internet

- Le rendement facilite l'accès ;
- L'éducation est un passeport pour la haute société du réseau (sur le plan mondial 30% des utilisateurs possèdent au moins une formation universitaire) ;
- Les hommes et les jeunes constituent les principaux utilisateurs ;
- L'anglais est la langue la plus utilisée dans le réseau.

⁸ RMDH, 1999.

Bien qu'il n'existe plus de frontières géographiques dans le domaine des télécommunications, il convient cependant de noter l'apparition d'un nouvel obstacle invisible. C'est celui du monopole du réseau détenu exclusivement par ceux qui ont le pouvoir d'achat et qui, par ce fait, excluent les autres. L'utilisateur type d'Internet est un homme de moins de 35 ans, ayant une éducation universitaire et un bon salaire. Il vit en zone urbaine et parle anglais; il fait partie d'une élite très minoritaire au niveau mondial.⁹

La société du réseau est donc en train de mettre en place deux rythmes de développement surtout dans les pays développés. Au Cap-Vert aussi, malgré les efforts, les nouvelles technologies de communication et d'information restent concentrées dans les plus grands centres urbains et parmi ceux qui ont un pouvoir d'achat plus important. La plupart des Capverdiens sont encore loin d'accéder aux nouvelles technologies de communication et information. Le coût élevé des équipements et des services eux-mêmes tend à exclure la majeure partie de la population. C'est donc l'exclusion qui, potentiellement, se dessine.

C'est en 1996 que l'Internet a été implanté au Cap-Vert par l'Institut Supérieur de Génie et des Sciences de la Mer - ISECMAR - à São Vicente. Après plusieurs contacts, l'ISECMAR a reçu, par délégation de IANA (Internet Assigned Numbers Authority), la responsabilité du registre de sous-domaines spécifiques du Cap-Vert, notamment ceux qui sont directement enregistrés sous la rubrique CV¹⁰.

Voici quelques exemples de sous-domaines enregistrés sous la rubrique CV:

ISECMAR.CV	enregistré en octobre 1996
CVTELECOM.CV	enregistré au début de 1997
CABONET.CV	enregistré en juin 1998
GOVERNO.CV	

L'entreprise nationale des télécommunications est devenue l'unique ISP (Internet Service Provider) du pays chargé de commercialiser le produit.

L'expansion d'Internet au Cap-Vert reste modérée. Jusqu'en décembre 1999, il y avait 1654 utilisateurs inscrits. Ils étaient 1118 au début de cette même année, soit un taux de croissance de 48%.

Toutefois, le nombre d'utilisateurs inscrits ne traduit pas le nombre réel d'internautes mais à peine les différentes identifications, les dits NNI (Nombre National d'Internet). L'entreprise nationale des télécommunications fournit aussi l'accès IP (Internet Protocol), ce qui permet d'implanter des réseaux intranet au

⁹ *Idem*, p.6.

¹⁰ L'IANA est la responsable de l'administration de l'espace de nomination de domaines DNS (Domain naming System) utilisés sur Internet.

sein des institutions et de doubler le nombre effectif d'internautes. C'est le cas des entreprises, cyber-cafés et services publics.

L'étude comparative de l'évolution d'Internet au Cap-Vert jusqu'en avril 2000 nous donne les résultats présentés au tableau suivant.

Tableau 6. Evolution d'Internet au Cap Vert

Localités	Avril 1999	Avril 2000	Taux de Croissance(%)
Praia	827	1111	34
Assomada	19	21	11
Tarrafal- Santiago	6	11	83
Pedra Badejo	5	2	-60
Orgãos	3	3	0
S.Domingos	1	7	600
Calheta-Santiago	-	3	-
Vila do Maio	3	7	133
Mindelo	259	391	51
Porto Novo	4	15	275
Paul		1	100
Ribeira Grande	16	28	75
Ponta do Sol	-	3	-
Ribeira Brava	11	19	73
Tarrafal-S. Nicolau	4	6	50
Fajã	-	1	-
Espargos	79	130	65
Santa Maria	25	48	92
Sal Rei	15	33	120
S. Filipe	31	54	74
Mosteiros	1	5	400
Cova Figueira	1		
Nova Sintra	6	14	133
Cap Vert	1316	1913	45

Source : Cabo Verde Telecom

Comme le montre le tableau précédent, la distribution au niveau des régions est encore déséquilibrée. Tout est concentré dans les grands centres urbains. Il convient de noter que toutes les mairies ne sont pas reliées à Internet.

Comme déjà mentionné, l'utilisation d'Internet n'est pas à la portée de tout le monde. Le pouvoir d'achat en est une des causes. Une grande majorité aurait aimé y avoir accès mais le revenu ne le permet pas. Les coûts d'équipement et de navigation sont élevés. Par ailleurs, les réelles possibilités économiques et financières du pays limitent le développement et la promotion de l'accès à Internet.

Graphique n° 4. Evolution de l'Internet (Avril 1999-Avril 2000)

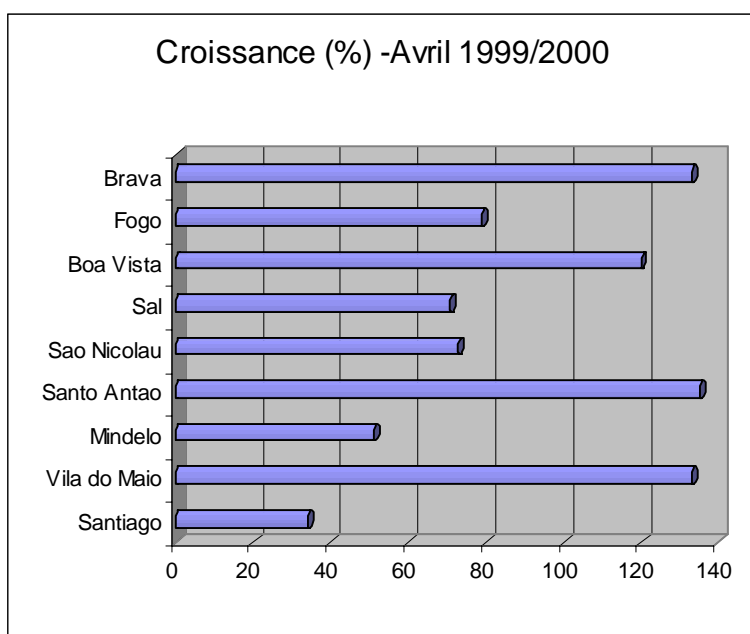


Tableau 7. Les cyber-cafés du pays

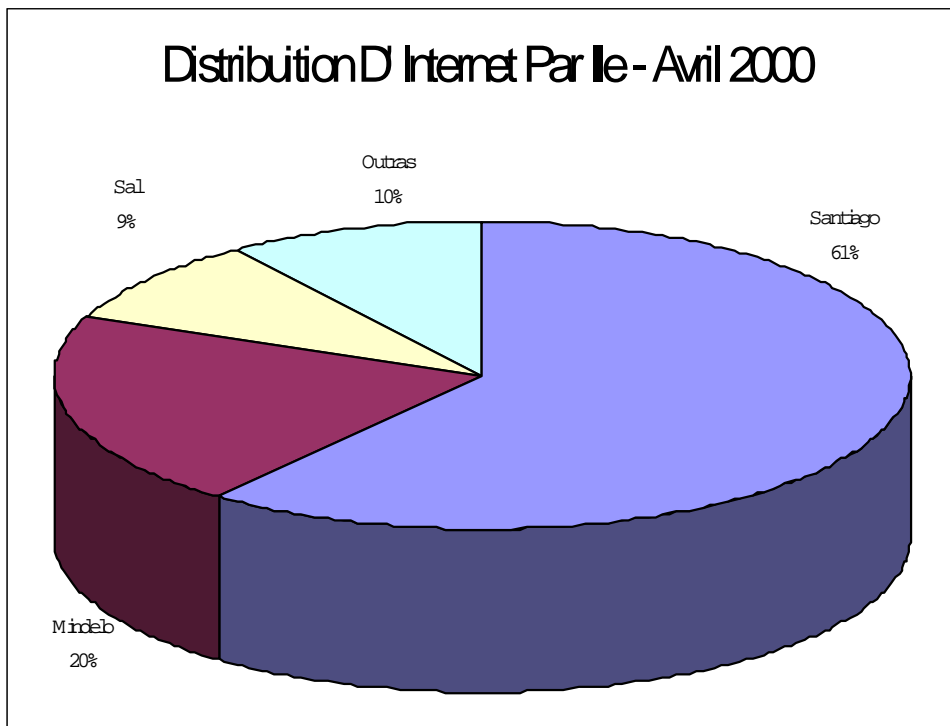
Îles	Localités	Installation
Santiago	Praia	Palais de la Culture
		Institut Supérieur d'Éducation
		Centre Culturel Français
		Centre d'Information et Appui à la Jeunesse
		Centre d'Information et Appui à la Jeunesse
São Vicente	Mindelo	Centre Culturel Français
		Centre d'Information et Appui à la Jeunesse
		Centre Culturel de Mindelo
Sal	Santa Maria	Centre Culturel
Fogo	São Filipe	Centre Culturel Français

Le Cap Vert a toujours essayé d'accompagner les mutations et les progrès dans le secteur des télécommunications. Ces dernières décennies, on a assisté à de constants virages technologiques de grande importance qui ont complètement changé le panorama des télécommunications. Dans cette perspective, on doit souligner :

- La digitalisation, qui a révolutionné les systèmes de commutation et de transmission;
- L'introduction de la fibre optique, les satellites, la technologie cellulaire, le multimédia etc.

Tous ces progrès ont eu un impact fondamental sur le développement des réseaux des télécommunications.

Graphique n°5. Distribution d'internet par Ile (Avril 2000)



Encadré n°9

Les systèmes utilisés au Cap-Vert :

RDIS - Réseau Digital d'Intégration des Services

Avec le développement de la commutation digitale associée à l'implantation du câble sous-marin inter - îles, s'affichent les perspectives de mise en œuvre du RDIS. Comme potentialités de bases, le RDIS offre un accès unique et généralisé à tous les services, interface universelle avec des impacts dans la banalisation et le coût réduit des terminaux. Les canaux sont complètement indépendants et permettent de transporter de façon transparente tout type d'information sous forme de voix, données ou images.

X.25

Un protocole de communication de grande sécurité basée sur le transfert de paquets à une vitesse quelque peu lente

Frame relay

Protocole de communication de données pour l'inter liaison de réseaux locaux d'ordinateurs (LAN). Les principaux caractéristiques du service frame relay:

- vitesse des accès : de 14.4 Kb à 2Mbps
- le coût des communications est fixe (flat rate) et l'accès direct par circuit dédié est inclus dans la signature mensuelle.
- . Les liaisons logiques en PVC et la possibilité d'utiliser efficacement la largeur de la bande permettant des solutions de réseaux coût- qualité

Source : CVTelecom

Au Cap Vert, le défi s'oriente vers la prestation de services variés des télécommunications. La recherche d'une meilleure qualité pour mieux satisfaire la clientèle en ce qui concerne l'opération, la manutention et la modernisation du réseau, constitue une des préoccupations, ainsi que l'optimisation des ressources contribuant à la promotion du développement global de la société capverdienne. Il s'agit aussi de renforcer la qualité des services à un juste prix, d'étendre le réseau des télécommunications au milieu rural et de sécuriser les communications nationales et internationales. L'objectif étant de satisfaire les demandes en attente d'ici fin 2000.

Tableau 8. Evolution du téléphone fixe¹¹

Service du téléphone fixe	1996	1997	1998	1999
Principaux Postes téléphoniques / 100 habitants	6.8	8.8	10.5	10.1
Postes Publics (Cabines + P.P. Ruraux)	307	425	407	411
Liste d'attente	9 644	10 802	7 431	5 814
Durée Moyenne d'Installation (mois)	27.0	14.1	10.4	7.9
Trafic International (% d'accroissement)	5.8	28.5	18.2	21.2

Source : CVTelecom

Dans les stratégies à adopter, on relève les points suivants:

- Développement du service du téléphone fixe et mobile ;
- Communication de données à travers l'expansion et la modernisation des réseaux respectifs ;
- Promotion de leur utilisation ; et
- Renforcement des compétences internes dans les domaines technologiques.

En réponse au choix fait dans les politiques de développement, on a vérifié, au cours de l'année 1999, une augmentation significative du nombre d'abonnés et un développement du trafic des télécommunications. Il faut pour cela mettre en évidence le développement progressif du service mobile terrestre qui manifeste une certaine vitalité et des potentialités de développement. Malgré la montée en flèche de ce service, sa bonne marche demeure encore déficitaire dans certaines localités du pays.

Tableau 9. Evolution des différents services de Télécommunications

Services des Télécommunications	1996	1997	1998	1999
Téléphone fixe	25 232	33 241	39 985	46 865
Téléphone mobile	0	0	1 020	8 068
Circuits loués	0	54	80	108
Internet	0	474	1139	1654

Source : CVTelecom

¹¹ L' évolution de l'indicateur de la densité téléphonique en 1999 a été faite à partir de la projection de la population.

2.1.4. L'informatisation au Cap-Vert

« Le niveau culturel des personnes définit la plus ou moins grande utilisation des instruments informatiques; de nombreuses personnes, en effet, ont adhéré tardivement à l'informatisation parce qu'elles "voulaient" difficilement sortir de la forme traditionnelle de faire les choses. » M. Bettencourt --Praia

Au milieu des années 80, quelques services ont commencé à être informatisés¹². Les premiers ordinateurs sont arrivés au Cap Vert en 1985/86. Ils ont été bien accueillis. Un nombre important des personnes qui connaissaient les avantages associés à l'automatisation considéraient que l' informatisation se présentait comme une nouveauté qui devait être découverte et explorée. Les premiers ordinateurs ont été ceux de production graphique et formelle. C'est pourquoi ils ont été acquis par les entreprises d'édition des journaux.

Par la suite, les institutions financières et quelques autres entreprises publiques ont investi dans le secteur.

2.1.4.1. Secteur de l'Approvisionnement

L'entreprise publique chargée de l'approvisionnement fut une des pionnières de l'informatisation au Cap Vert. Elle a fait ses premiers pas en 1985 lorsque fut installé le premier centre informatique avec 6 ordinateurs. Le système était conçu pour le traitement centralisé de l'information recueillie dans les délégations. Le but principal était la gestion du stock et la comptabilité. Très tôt, une certaine incompatibilité, en ce qui concerne la fiabilité des informations, a été vérifiée.

Autour de 1989, l'entreprise restructura le secteur informatique et opta pour la création de deux réseaux locaux indépendants, l'un à Praia et l'autre à Mindelo, basé sur le système opérationnel Novell. Des groupes de gestion qui incluaient la gestion de stock, la comptabilité, la facturation, les salaires, la gestion des clients et de l'immobilier ont été installés. En 1991, l'informatisation a gagné toutes les délégations du pays. Actuellement, l'entreprise compte près d'une centaine d'ordinateurs: 50 au siège, 20 à Mindelo, et 2 dans chaque délégation. L'entreprise est reliée à Internet, mais tous les fonctionnaires n'y ont pas encore accès.

¹² D'après des informations, le Ministère des Transports et Communications aurait acquis en 1985 à peu près 50 ordinateurs qui ont été distribués pour les services et les entreprises sous tutelle du Ministre.

2.1.4.2. Les Transports Aériens

Autre exemple de progrès, fruit de l'informatisation et du recours aux NTCl, est la Compagnie nationale des transports aériens. Jusqu'aux années 80, les services de réservations, d'émission de billets, et de check-in étaient faits manuellement, avec toutes les implications négatives que cela entraîne au niveau de la qualité du service, du temps pris pour la réalisation des tâches et au niveau de l'internationalisation de la Compagnie. Les réservations étaient faites à travers des fiches pour chaque passager. Elles étaient rangées par ordre alphabétique et par vol. Après le contrôle individuel des fiches et leur nouvelle confirmation, on élaborait une fiche nominale globale qui était alors envoyée au check-in.

Avec l'informatisation du système de réservations, le processus a été nettement amélioré au niveau du temps d'attente des clients, de la garantie d'un service de meilleure qualité et de la rentabilité des vols.

2.1.4.3. Le Secteur Bancaire

a) L'expérience de la Banque Centrale

L'informatisation de la Banque du Cap-Vert (BCV) a commencé en 1985 avec l'acquisition de quelques équipements (Ericsson) pour ses principales agences. À cause des prix, le montant dépensé à l'époque pour l'informatisation des 4 agences, aurait suffi pour équiper 16 agences.

Le know-how a été importé du Portugal. La première option a été la formation des agents en micro informatique et, ensuite, une spécialisation dans les systèmes opérationnels S2 et Cobol4. Par la suite, la banque a, dans une phase initiale, automatisé toute la gestion et les routines journalières liées aux dépôts. A l'époque, malgré le fait que le système n'avait pas un fonctionnement on-line, on notait déjà une amélioration significative notamment dans les prestations de service, et plus particulièrement dans le temps d'attente des clients.

Le système mis en place s'est traduit par une amélioration, observée par les clients et par l'organisation interne de la BCV. Par conséquent, avec l'automatisation du système, les fonctionnaires étaient "obligés" de mieux satisfaire la demande des clients.

L'inconvénient du système mis en place était, en partie, lié à la comptabilisation des opérations du fait de sa non-centralisation. Les agences remettaient à la comptabilité centrale leurs données respectives. Ce processus retardait le

regroupement des opérations et, par conséquent, demandait du temps pour connaître la situation globale de la banque.

L'informatisation mise en place d'abord dans les principales agences va gagner peu à peu les autres.

La Banque du Cap-Vert est en train de finaliser la conversion et l'adaptation des anciens programmes DOS en Windows. Elle possède un réseau interne mis à la disposition de ses fonctionnaires avec accès à l'Internet et possibilité d'avoir un courrier électronique.

Elle possède également une page sur Internet qui donne la cotation des échanges, les indicateurs économiques et les bulletins statistiques.

b) Les Banques commerciales

La Banque du Cap-Vert s'est séparée, en septembre 1993, de tout le secteur commercial, assurant ainsi la régulation du marché monétaire. Cette mesure est à l'origine de la naissance de la Banque Commerciale de l'Atlantique. La nouvelle banque commerciale a fonctionné pendant deux ans avec la structure informatique héritée de la BCV.

Conformément aux besoins et suivant les orientations du Gouvernement, de nouvelles agences sont apparues dans les différentes municipalités du pays, accompagnées, à l'époque, par la Caisse Économique dont l'orientation était essentiellement tournée vers l'épargne.

En 1995, la Banque a adopté une mesure décisive et porteuse d'importants impacts, en substituant tout son système informatique. Elle a implanté le concept on-line ainsi que la centralisation des bases de données reposant sur un système de circuits *dédiés* fourni par l'entreprise chargée des télécommunications. Cette nouvelle orientation a été accompagnée par l'implantation d'un front-office moderne, visualisation on-line des signatures et actualisation automatique des mouvements comptables. Cette modernisation a aussi été adoptée par la Caisse Économique du Cap-Vert en 1993.

Grâce à la modernisation de la CVTelecom et à l'évolution des communications, principalement après l'introduction de la fibre optique et du central digital, les deux banques ont eu la possibilité d'intégrer dans le système "on-line" les agences localisées dans la région nord du pays.

Actuellement, les banques commerciales dans leur ensemble bénéficient pleinement des avantages des NTCl, non seulement en ce qui concerne la rapidité et la qualité du service fourni aux clients, mais aussi dans l'organisation

des services, la rapidité des opérations entre agences et avec l'étranger ainsi que dans la gestion globale des institutions financières.

c) SISP - Société Interbancaire des Systèmes de Paiements

Avec l'évolution des NTCI et à l'image des pays développés, le marché bancaire s'est penché sur la possibilité de mettre en œuvre l'usage des cartes de crédits et des transactions électroniques.

Pour relever ce défi, il a été créé la Société Interbancaire et des Systèmes de Paiement SARL (SISP) avec la co-participation de la Banque Centrale, de l'entreprise des télécommunications et des banques commerciales. Le premier projet réalisé a été la création d'un réseau de cabines bancaires automatiques (distributeurs) où le client peut procéder à des retraits d'argents, consulter les soldes, les extraits et les réquisitions de chèques. Ce service fonctionne depuis décembre 1999.

A court terme, des postes de paiement automatiques seront distribués par diverses entreprises et services publics pour permettre le paiement d'achats, de dépenses effectuées, reçus, impôts, etc. On prévoit, dans l'évolution naturelle de ce service, la possibilité de mener des opérations de dépôts, de paiement, de services, de transferts interbancaires utilisant le NIB (Numéro d'identification bancaire), de paiement de traites, de chargement de cartes prépayées, de cartes de crédit, porte-monnaie électronique compatibles avec des transactions effectuées avec des cartes d'autres réseaux. Il sera aussi possible d'effectuer quelques-unes de ces opérations avec un téléphone mobile comme cela se fait déjà dans d'autres pays.

De façon à rentabiliser le réseau existant et toute la structure fonctionnelle de la SISP, l'automatisation des transactions électroniques entre les banques commerciales et avec la Banque Centrale sera implantée à court terme.

Les bénéfices directs de ces services sont:

- la commodité pour le client de ne plus avoir à se déplacer physiquement jusqu'à la banque;
- avoir une plus grande flexibilité pour effectuer ses opérations bancaires.

Cependant, les entreprises qui veulent bénéficier de tous ces services devront se réorganiser et se moderniser pour pouvoir accompagner l'évolution rapide du marché.

Les compagnies d'assurances capverdiennes ont suivi le même chemin que les Banques. Elles sont, grâce à l'informatique, reliées directement à leurs agences dans les autres îles et municipalités, utilisant le Système Frame Relay.

Les premiers réseaux de câbles coaxiaux sont apparus en 1994/1995 dans cinq départements de l'Etat et dans trois entreprises, notamment à l'Entreprise Publique d'Approvisionnement et l'Entreprise des produits pharmaceutiques, avec un taux d'utilisation légèrement supérieur du software de gestion de stocks et de la comptabilité, grâce à une formation assurée par des spécialistes étrangers.

En 1997, on assiste à un développement des réseaux. Toutes les entreprises s'activent pour s'adapter aux nouvelles réalités. D'une manière générale, toutes les entreprises, si petites qu'elles soient, cherchent à s'adapter aux nouvelles exigences de l'ère technologique.

En conclusion, on peut dire que c'est une prise de conscience générale de l'importance des NTCI qui pousse à la nécessité de savoir utiliser un ordinateur, compétence exigée pour l'exercice d'un grand nombre de fonctions. Divers produits et services sont actuellement disponibles au Cap-Vert, avec une adhésion plus ou moins grande en fonction des besoins de chacun. Par exemple, le téléphone mobile, dont le réseau couvre tout le territoire national, ne cesse de se développer en dépassant toutes les prévisions .

Pour la massification des NTCI, il est nécessaire qu'il apparaisse dans le pays des entreprises spécialisées en *leasing* d'équipements informatiques, une fois que les banques commerciales auront mis en place une ligne de crédit pour l'acquisition d'équipements informatiques.

L'inexistence, au Cap-Vert, de normes dans le processus de l'informatisation est notoire. En effet, les institutions ont fait des efforts dans l'achat d'équipements informatiques, sans qu'il y ait pour autant un plan stratégique d'informatisation et de formation du personnel chargé d'exploiter au maximum les programmes installés.

La présence d'une commission régulatrice fait défaut en ce qui concerne la définition des critères d'informatisation. Chacun de son côté a fait des efforts sans qu'il y ait une définition exacte des objectifs, à atteindre.

La situation actuelle des NTCI ne laisse aucun doute quant aux bénéfices et à l'impact que cela peut engendrer dans le développement humain. Les décideurs et les entrepreneurs peuvent, avec plus de facilité, prendre des décisions importantes d'autant plus qu'ils peuvent plus rapidement avoir accès aux informations dont ils ont besoin. Les citoyens et les clients sont plus et mieux informés, ce qui permet de prendre les décisions adéquates.

L'actualisation permanente des connaissances dans le domaine des nouvelles technologies de communication et d'information reste un défi pour tous.

2.1.4.4. Les NTCl et leur rôle dans le processus éducatif

En centrant notre attention sur la problématique des NTCl dans le système éducatif, nous supposons que l'école, par la mission qui lui est propre -former les jeunes-, est un moyen fondamental pour garantir le principe de "démocratisation" de l'accès aux nouvelles technologies de l'information et de communication, dans la mesure où les NTCl fournissent des potentialités énormes et indispensables à l'éducation et à la formation, à travers l'échange et l'enrichissement continu du savoir.

L'utilisation des technologies de communication et d'information dans les écoles constitue des ressources pédagogiques pour motiver les étudiants, promouvoir l'interdisciplinarité et le travail d'équipe dans et hors classe. Son utilisation est, par conséquent, un outil pédagogique au-delà de son rôle strictement technique.

Encadré n°10

Dans quelques pays, comme par exemple le Brésil, l'utilisation des NTCl dans les écoles est déjà une réalité, y inclus au moyen d'Internet, au point que certaines écoles sont reliées entre elles en réseau et reliées à des laboratoires spécialisés, où un spécialiste On-Line fournit un appui ponctuel aux élèves.

Dans le domaine de l'éducation et de la formation, les NTCl permettent la transition de l'enseignement vers un processus continu d'auto-apprentissage, basé sur la découverte de l'interactivité. Ce qui, dans une certaine mesure, contribue à la transformation du rôle du professeur, présentateur de l'information, en celui de promoteur de l'accès à l'information.

Dans une société globalisée, les NTCl favorisent la perception de la diversité culturelle, les échanges d'information à divers niveaux, pratiquement sans barrière de temps et d'espace.

L'expérience, quoique encore limitée, suggère déjà que le réseau de communication, en se mettant à influencer une activité donnée, transforme fréquemment celle-ci de manière profonde et laisse des marques indélébiles. Cette révolution va nous mener à la "Société de l'Information", un concept encore vague, mais de plus en plus mentionné avec insistance.

Malgré les résistances, les NTCl pénètrent inévitablement le système éducatif à cause de l'osmose naturelle entre l'Ecole et le Milieu.

Dans ce contexte, l'éducation doit, impérativement, s'adapter aux nécessités des sociétés qu'elle sert. Le grand défi actuel est celui de s'adapter aux grandes mutations sociales, culturelles et économiques créées par l'éclosion de ces nouvelles technologies. Dans ce sens, l'adaptation est indispensable et urgente. Mais, il ne s'agit pas d'adapter l'éducation aux technologies. Une condition incontournable aux exigences des NTCI pour l'apprentissage est donc une pédagogie rigoureuse.

Pour divers motifs, les écoles sont au centre du processus de changement.

Des couches toujours plus amples de la communauté universitaire ressentent l'influence croissante des nouvelles technologies dans leurs affaires quotidiennes et ressentent aussi qu'avec le temps qui passe, une portion toujours croissante de leurs activités professionnelles sera touchée par l'influence transformatrice des ordinateurs et des réseaux informatiques.

D'un autre côté, l'apprentissage acquis dans les écoles représente une parcelle toujours moindre de l'apprentissage qui s'acquiert au jour le jour. Il y a déjà de nombreuses années que certains parents inscrivent leurs enfants, en dehors des heures de scolarité obligatoire, dans des établissements privés où sont garanties et certifiées leurs compétences en langues, musique, danse, électronique, informatique ou sports. Cependant, l'éclosion des technologies multimédia, appuyée par de puissantes industries culturelles et les potentialités d'interaction à travers des réseaux de données, préfigurent un scénario explosif d'opportunités d'auto-éducation et d'éducation à distance, non seulement à l'âge scolaire mais aussi tout au long de la vie.

L'impact de cette technologie est ample et intense. Il doit marquer chaque aspect de la vie par de profonds effets transformateurs. L'utilisation de l'ordinateur devient une seconde alphabétisation et conduit à un changement radical pour les profils d'emploi et pour la pénétration de la culture.

Aujourd'hui, les éducateurs parient de plus en plus sur l'utilisation des technologies de l'information (Internet, CD roms, Télévision interactive etc.).Voici quelques raisons à cela:

a) Raisons d'ordre épistémologique:

Du point de vue épistémologique, l'apprentissage par changement conceptuel, actuellement défendu par la majorité des éducateurs et des chercheurs dans le domaine, se base sur les théories rationalistes et, du point de vue psychologique, sur les théories cognitives. Il s'oppose à l'apprentissage par acquisition conceptuelle, dont les préalables sont empiristes. Conceptuellement, *l'hyperémie* - paradigme de base de la toile mondiale (WWW) - forme des associations (links) entre des corps d'information (nodules) qui constituent un réseau sémantique non

linéaire, avec d'innombrables chemins à parcourir où chacun fera ce qui correspond le mieux à son raisonnement et s'adaptera parfaitement à ce nouveau paradigme d'apprentissage constructiviste.

b) Raisons d'ordre pédagogique:

- Les NTIC militent en faveur de la promotion des compétences par le biais du traitement et de la manipulation d'informations;
- Elles développent l'autonomie;
- Elles favorisent le sens de responsabilité dans la mesure où publier sur le web c'est publier pour le monde.

c) Raisons d'ordre social:

- Elles contribuent à la libération de l'homme et à la "démocratisation" des savoirs;

Ainsi le rôle prévu pour les nouvelles technologies dans les écoles, bien que confiné aux centres de ressources, sera d'une importance cruciale. Pour que l'école se maintienne intégrée dans la réalité qui l'entoure, elle doit se familiariser avec les outils informatiques et elle doit savoir intégrer cette réalité dans l'action éducative normale.

Elle doit, d'autre part, savoir marquer sa présence dans le cyber espace, permettant aux élèves l'accès, non seulement au vaste réceptacle de données, mais aussi aux multiples opportunités d'interaction sociale. La grande importance pédagogique du cyberespace vient de ce qu'ici les élèves peuvent apprendre en FAISANT des choses, au lieu d'apprendre en ECOUTANT comment les choses doivent être faites. Ils peuvent ainsi collaborer avec d'autres personnes, échanger tous les types de fichiers et surtout apprendre à construire leur savoir dans un processus d'accumulation de l'aide mutuelle et du partage des problèmes et des solutions.

Encadré n°11

AVANTAGES ET INCONVÉNIENTS DES NTCI EN MILIEU SCOLAIRE

Avantages:

Accès rapide et économique aux connaissances les plus diverses sur un vaste éventail de domaines et de sujets ;

Possibilité d'impression :

Disponibilité d' outils puissants pour la production de documents.

Inconvénients:

Les NTCI peuvent conduire les élèves à "surfer" régulièrement sur les informations mais sans l'intention de construire des connaissances. L'apprentissage peut être exclusivement orienté vers les connaissances utiles, provoquant un appauvrissement culturel des élèves. Les NTCI sont des outils magiques- mais dangereux -qui peuvent facilement arriver à dévier l'attention de l'utilisateur vers un domaine différent de ce qui est recherché.

2.1.4.5. NTCI et l'éducation

Avant d'aborder la problématique des NTCI dans l'éducation au Cap Vert, il est nécessaire de caractériser le système éducatif actuel.

La Loi de Base du Système Educatif capverdien (Loi n°103/III/90) définit les principales caractéristiques du système éducatif capverdien qui comprend l'Education préscolaire, l'Enseignement de Base intégré, l'Enseignement secondaire (général et technique), moyen, supérieur et extrascolaire.

Le préscolaire, qui est d'initiative essentiellement privée, intègre, 40% des enfants entre quatre et six ans, taux considéré comme bas. Le personnel enseignant à ce niveau ne possède pas, dans la majorité, une formation adéquate¹³.

L'Enseignement de Base Intégré est obligatoire et gratuit. Il est passé en 1994/95 de 4 à 6 ans de scolarité. Il fonctionne selon un régime de maître unique. La plupart des enseignants ont une formation adéquate. Bien que la formation des enseignants et des étudiants soit innovatrice, elle ne comprend pas, de manière explicite, l'introduction des nouvelles technologies de communication et d'information.

¹³ MECJD, Gabinete de Estudos e Desenvolvimento do Sistema Educativo, 2000.

Tableau n°: 10. Principaux indicateurs dans le domaine de l'Education

Municipalité	Elèves	Professeurs	Prof/Format	Elèves/prof	Elèves/ classe
Boavista	669	35	1	19	19
Brava	1.400	73	20	19	21
Mosteiros	2.015	75	17	27	28
São Filipe	6.324	197	65	32	29
Maio	1.488	69	25	22	25
Sal	2.601	88	6	30	30
Praia	21.184	688	95	31	32
S. Domingos	3.365	133	62	25	25
Santa Catarin	11.294	391	107	29	29
Santa Cruz	8.238	287	76	29	29
Tarfal	3.891	105	52	37	36
São Miguel	3.640	122	52	30	31
Paul	2.027	77	18	26	26
Porto Novo	3.820	171	34	22	24
Rª Grande	4.639	184	41	25	25
S.Nicolau	2.768	114		24	24
São Vicente	12.273	422		29	29
Total	91.636	3.231	671	29	28

Source: GEDSE

L'enseignement secondaire, 6 années de scolarité, possède deux branches. L'une, générale, prépare aux études de niveau supérieur et l'autre technique, complétée par une formation professionnelle, prépare à l'entrée dans la vie active et tente de répondre aux nouvelles exigences du développement socio-économique du pays.

Parmi les diverses disciplines qui intègrent le Plan d'Etudes du Secondaire- voie technique-, nous voulons souligner les disciplines "Education Technologique" et "Utilisation d'Ordinateurs". La première vise à donner à l'élève une information technologique pour une sensibilisation au fonctionnement des divers secteurs d'activité et, de manière complémentaire, elle vise à lui donner des opportunités d'expériences concrètes de maniement de technologies, de matériels et d'instruments en vue du développement d'une attitude positive par rapport au travail.

En conséquence de l'augmentation du nombre des lycéens qui terminent le cycle secondaire et d'une plus grande prise de conscience de la valeur sociale et économique du niveau académique supérieur, la demande à l'enseignement supérieur augmente.

Du point de vue des politiques publiques, l'enseignement supérieur est considéré comme étant d'une extrême importance pour le développement du Cap Vert. Le Gouvernement a promu l'instauration de l'enseignement supérieur et a opté pour un modèle de qualité, basé sur une structure de gestion institutionnelle et intégrée des activités de l'enseignement supérieur dans le but de spécialiser le Cap Vert comme zone de prestations de services à haute valeur ajoutée. C'est dans ce cadre que le Gouvernement vient de créer l'Université du Cap Vert. Auparavant, il avait approuvé la législation concernant la création d'une carrière de chercheurs et d'enseignants universitaires.

Les formations liées aux nouvelles technologies constituent déjà une réalité dans le pays, notamment dans des structures comme l'Institut Supérieur du Génie et de Sciences de la Mer et l'Institut National de Recherche et de Développement Agricole. Mais, la majorité des formations aux nouvelles technologies sont encore accomplies hors du pays, surtout au Brésil et au Portugal.

En résumé, aujourd'hui, les taux de scolarisation attestent de l'étendue et de la croissance du système éducatif capverdien. Cependant, malgré cette croissance, un nombre considérable d'enseignants n'ont pas une formation adéquate, surtout dans l'enseignement secondaire; les infrastructures sont insuffisantes et il n'y a pas les conditions minimales d'enseignement. Ce sont quelques-uns des obstacles parmi de nombreux autres qui conditionnent la qualité du système éducatif et qui révèlent sa fragilité.

Il faut cependant indiquer la création de l'Ecole Technique de Praia et celles de Santa Catarina et Porto Novo qui sont en construction. Les classes devront démarrer prochainement. En outre, un programme de formation a été conçu. Les enseignants sont en cours de formation au Brésil et à l'Institut Supérieur d'Education.

La réforme du système éducatif cap-verdien s'est préoccupée de l'introduction des NTIC dans l'enseignement secondaire, moyen et supérieur comme cela a déjà été mentionné. Cette recommandation, reprise dans la résolution 8/98 du Gouvernement, prévoit l'élargissement de l'introduction des nouvelles technologies d'information à l'enseignement de base et le renforcement de la formation post secondaire à distance.

Prenant en compte le contexte mondial actuel dominé par les nouvelles technologies de communication et d'information, et considérant les avantages qu'elles offrent, nombreux ont été les efforts faits pour les introduire dans les différentes institutions de formation du pays. Ces efforts se traduisent par la mise en œuvre de projets spécifiques, tant au niveau de l'enseignement de base (EBI) que de l'enseignement secondaire et supérieur et de l'éducation extra-scolaire (micro-projets de formation professionnelle dans le domaine de l'informatique).

Cependant, l'utilisation des NTIC dans les institutions de formation, surtout à l'EBI, est encore très restreinte à cause des limitations économiques du pays, de l'insuffisance de la formation des ressources humaines et de l'équipement des écoles. En outre, dans le milieu rural nous trouvons encore beaucoup d'écoles qui ne sont pas branchées à l'énergie électrique.

Comme il a été dit, l'introduction et l'accès aux NTIC sont possibles grâce aux différents projets suivants :

a) Université virtuelle africaine

Ce projet régional, dont le Cap Vert est un des partenaires, prétend porter l'enseignement supérieur et la formation spécialisée à un grand nombre d'Africains en utilisant les technologies de pointe dans le domaine de l'information (NTIC) et en donnant une importance spéciale à Internet. Ce projet est encore loin d'avoir porté ses fruits et est encore considéré comme étant peu ambitieux pour la réalité actuelle.

b) Projet de télévision interactive

Cette action résulte de l'intérêt conjoint de l'UNESCO et de l'Union Internationale des Télécommunications (UIT) à utiliser le Cap Vert pour expérimenter la technologie de la télévision interactive. Divers partenaires nationaux sont concernés, parmi lesquels le MECJD, le MIT et CVTelecom.

Leurs premières actions seront de type pilot. Elles seront consacrées à la formation en exercice d'enseignants. Pour cela, des centres d'apprentissage seront installés dans toutes les îles. Les structures physiques des télécommunications, de la télévision nationale et de la radio éducative seront utilisées dans cette action pilote.

c) PUENTICEB

PUENTICEB est un projet d'utilisation éducative des nouvelles technologies de communication et d'information dans l'enseignement de base au Cap-Vert. Son objectif est de développer et d'évaluer l'utilisation éducative des NTIC à travers une expérience pilote dans quatre écoles de l'enseignement de base, dans le but de formuler des recommandations sur l'élargissement de l'utilisation des NTIC à d'autres écoles du pays.

Ce projet résulte de la nécessité d'avoir des informations objectives et des orientations précises pour la généralisation des NTIC dans les écoles de l'enseignement de base.

L'installation des équipements a permis un meilleur contrôle et une plus grande efficacité des informations pour la gestion scolaire, en particulier un accès des écoles à l'univers des connaissances.

Les professeurs concernés par ce projet ont participé à des programmes de formation continue des formateurs. C'est le premier pas vers le développement systématique d'une structure de formation sur le tas. Le grand défi n'est plus de préparer les enseignants à utiliser les technologies de l'information dans leurs disciplines, mais de maintenir une réflexion interdisciplinaire et renouvelée en permanence de manière à affronter les opportunités et les menaces d'une société de l'information.

La formation des enseignants sera forcément influencée par cette perspective. Elle ne pourra continuer à être un débit de paroles et de pratiques pour un auditoire plus ou moins passif. Elle devra se transformer en un travail qui mobilisera intégralement la vigueur et la créativité des professeurs. Elle devra se dérouler dans le cadre d'un autre grand projet mobilisateur centré sur le développement des actions de formation, lequel saura créer une plus grande adhésion de la part du corps enseignant et de la société civile.

Le projet **PUENTICEB** compte sur l'appui de la Coopération Portugaise, à travers le Ministère de l' Education. Il se base sur l' étude des formes d' utilisation des NTIC dans l' enseignement de base qui servira de support pour renforcer l'utilisation des NTIC dans les espaces scolaires, à travers le développement des compétences dans les différents domaines de l'enseignement et de l'apprentissage.

d) PUENTI

L' ISE, Institut Supérieur de l'Education, a été l' un des bénéficiaires d' un autre projet dénommé **PUENTI**. L' ISE possède en ce moment un espace Internet avec six ordinateurs reliés en réseau, dont cinq sont destinés aux élèves, professeurs et autres consultants externes, et sont accessibles à tout moment. Ces ordinateurs sont utilisés pour diverses recherches sur des sujets d' intérêt académique et de culture générale, courrier électronique, et pour des recherches spécifiques, surtout les mathématiques. Il existe encore une section pour des cours d'initiation à l' informatique, aux systèmes opératifs, au traitement de texte et aux feuilles de calcul, avec dix ordinateurs Macintosh. Les mêmes ordinateurs sont encore très utilisés par les étudiants pour leurs travaux et monographies.

D' autres projets de dimensions spécifiques viennent d' être développés:

- TELESALAS (financé par Portugal Telecom au bénéfice des lycées de Praia, São Vicente et Sal),;
- BIBLIOTHEQUES VIRTUELLES, et Internet au service de l' enseignement au Cap-Vert, financé par l' UNESCO et implanté dans les écoles secondaires de

Santa Cruz, Tarrafal, Porto Novo, Ribeira Grande, São Filipe et São Nicolau. Il faut mentionner le projet d'informatisation des lycées, financé par le Gouvernement du Cap Vert, qui a débuté cette année. Ce projet permettra aux étudiants et aux enseignants l'accès rapide à l'information et à la connaissance.

Des 15 écoles concernées par les projets TELESALAS et BIBLIOTHEQUES VIRTUELLES, seules 5 fonctionnent, et cela à cause de nombreux problèmes: budgétaire, connexion, manque d'enseignants pour l'encadrement des étudiants, etc.

Il faut noter l'existence, dans dix écoles secondaires, sur les vingt-quatre existantes, des salles d'informatique où l'on enseigne "Utilisation d'ordinateurs", discipline optionnelle dans le 2ème et le 3ème cycle du secondaire. Ces salles d'informatique ont été créées, non seulement avec l'appui des parents d'élèves (paiement des frais de scolarité), mais aussi avec celui des municipalités et d'autres partenaires.

Le Gouvernement des Etats Unis d'Amérique, à travers son ambassade à Praia, et le Gouvernement du Cap Vert ont signé récemment un accord dans le cadre du Programme Globe. Il s'agit d'un programme international des Sciences de l'environnement et de l'éducation, ayant comme point d'ancrage les nouvelles technologies de communication et d'information. D'après les informations, quatre lycées et l'Institut Pédagogique participeront au programme. Le Gouvernement a déjà désigné le point focal du programme.

Il faut aussi mettre en valeur le projet dénommé "Généralisation des NTIC dans l'Enseignement Secondaire" ,développé par le MECJD à travers le Cabinet d'Etudes et de Développement du Système Educatif, et soutenu par la RAFE. Ce projet a pour objectif de contribuer à l'amélioration de l'enseignement au Cap-Vert à travers la diffusion et la massification des NTIC au niveau de l'enseignement secondaire. Il passera par:

- l'informatisation des écoles secondaires du pays;
- l'installation d'équipements informatiques dans toutes les délégations régionales du Ministère de l'Education;
- et l'installation d'une unité de contrôle au niveau de ce Ministère.

e) L'enseignement à distance

L'enseignement à distance est apparu ces dernières années comme un outil de diffusion de connaissance et de massification de l'information et de l'accès à l'éducation, grâce au développement des technologies interactives .

Dans de nombreux pays industrialisés, l'enseignement à distance fait partie intégrante du système éducatif. Dans ce contexte, des mesures institutionnelles, pédagogiques et didactiques ont été prises, et le Cap Vert essaie ses premières expériences dans ce domaine.

Une expérience a été déjà menée par l'ISE à un niveau très restreint et se trouve encore au stade embryonnaire. Des sessions périodiques renforcent l'étude individuelle et orientée à distance. Des manuels pédagogiques pour plusieurs disciplines et différents cours ont été produits par des professeurs nationaux. En outre, au niveau des îles, il existe des assistants qui ont à leur charge la responsabilité de suivre individuellement les étudiants.

En tenant compte des caractéristiques de la population cible, la spécificité géographique du pays, la limitation en terme de ressources humaines et l'exiguïté des moyens matériels et financiers, la formation à distance est en train de devenir une option pour pallier aux difficultés mentionnées.

La formation à distance est apparue avec l'objectif de contribuer à l'amélioration de la qualité de l'éducation / enseignement au Cap-Vert, d'améliorer le profil académique des enseignants du secondaire, de valoriser les connaissances didactico-scientifiques des professeurs, d'approfondir le niveau du savoir des professeurs en exercice; de promouvoir les échanges d'expériences en termes d'innovations pédagogiques entre professeurs de différentes disciplines scientifiques, et de permettre ainsi l'interdisciplinarité. En outre, elle a comme but de diminuer les inégalités de l'accès à l'éducation.

Une autre expérience, non moins intéressante, a été mise en place par une Association capverdienne, avec le concours de l'Université Ouverte de Lisbonne. En ce moment, 29 élèves, tous de l'île de Santo Antão, sont inscrits.

Dans le cadre d'une coopération avec cette même Université, la DGAEA vient d'ouvrir un concours pour l'accès à l'enseignement supérieur.

L'initiative appartient à l'Association pour le Développement Durable, ADU. Le but est de pallier aux difficultés rencontrées pour suivre une formation universitaire à São Vicente, à Praia ou à l'extérieur. Les difficultés résultent normalement du faible pouvoir économique des candidats. L'initiative avec l'Université Ouverte a été rapidement acceptée et, en ce moment, l'Association cherche des partenariats avec d'autres institutions nationales ou internationales pour l'obtention d'aides financières afin de surmonter les difficultés.

Les manuels publiés par l'Université, des cassettes vidéos, des informations sur disquettes, des cassettes audio etc. sont acquis par les étudiants selon leur pouvoir d'achat. Pour des raisons économiques et financières, beaucoup d'étudiants n'utilisent pas Internet dans leurs contacts avec l'Université. C'est pourquoi, l'Association attend des aides pour la création d'un espace universitaire

qui aura, entre autres, une bibliothèque et divers ordinateurs reliés au réseau Internet.

Face aux avantages de la formation, les élèves se sont regroupés en une association qui va agir de pair avec l'ADU pour mobiliser des moyens afin d'atteindre les objectifs fixés, notamment permettre l'accès des étudiants de Santo Antão à l'enseignement supérieur et aux nouvelles technologies de communication et d'information et résoudre les différents problèmes qui se posent au développement humain à Santo Antão.

L'introduction des NTIC dans les écoles exige des études, car elle implique des investissements significatifs. Une panoplie d'applications, d'activités scolaires, de formations plus ou moins formelles devront être développées pour motiver les enseignants et les élèves, en tenant compte des échanges de connaissances entre les différents niveaux d'enseignement. Ces actions contribueront à diversifier les compétences et le savoir-faire des enseignants dans le processus enseignement / apprentissage.

Certains aspects doivent être reconsidérés afin de concrétiser les nombreux projets qui existent, mais qui sont presque tous paralysés. Un plus grand engagement des écoles, une participation des autres partenaires (municipalités, entreprises, parents d' élèves) et la promotion des activités de sensibilisation sont requis. En outre, il faudra:

- Acquérir ou parier même sur le développement des logiciels d'éducation et autres matériels d'appui à l'utilisation des NTIC dans les écoles;
- Promouvoir la recherche sur l'utilisation pédagogique des NTIC et leur développement dans les écoles secondaires;
- Développer l'enseignement des technologies de communication et d'information pour l'insertion dans la vie active.

La conséquence de l'explosion de la micro-informatique, le souci de donner aux étudiants de plus amples connaissances et les avantages futurs poussent au développement de la recherche sur l'utilisation des ordinateurs comme outils éducatifs.

L'ordinateur devra jouer deux rôles principaux : celui de l'enseignement de l'informatique et celui de servir de support à l'enseignement / apprentissage de plusieurs disciplines.

De ce fait, la découverte de l'informatique comme outil de support au processus d'enseignement / apprentissage a bouleversé le système éducatif dans le monde. Elle sera, si l'on tient compte des relations et des échanges de connaissance

entre les enseignants de différents niveaux, très importante pour la modernisation et la motivation des écoles.

Pour être dynamique, une commission nationale devrait être créée et aurait pour fonctions:

- Evaluation des projets existants dans le but de trier les obstacles réels et d'essayer de motiver les partenaires afin que ce projet porte ses fruits, en inculquant à nos professeurs et à nos élèves un esprit technologique et en leur donnant une nouvelle vision de la réalité des NTCI.
- Faire comprendre aux nombreux responsables que les ordinateurs sont là pour être utilisés, exploités et pour en tirer le maximum de profit et non pour servir de décoration comme c'est le cas dans de nombreuses écoles; alors que des milliers d'élèves avides de s'en servir en sont privés.

Après cette phase d'évaluation et de sensibilisation, l'organisation des concours dans les écoles et des séminaires et rencontres pourraient être très utiles;

- Création de centres d'appui local dans tout le pays pour assurer un meilleur suivi des activités et pour appuyer la formation des professeurs.
- Intensification des initiatives privées et officialisation des écoles privées pour développer la capacité de réponse du système.
- Recherche de plusieurs partenaires pour le financement des projets liés aux nouvelles technologies de communication et d'information.

Les activités menées avec les ordinateurs pourront être développées au niveau disciplinaire et interdisciplinaire dans la salle de classe, et hors classe. Les ordinateurs pourront être utilisés dans d'autres situations d'enseignement / apprentissage selon les besoins spécifiques des élèves.

L'introduction des NTCI dans les écoles requiert une formation des cadres capables de satisfaire les besoins de développement, d'administration de ressources, d'évaluation et de formation.

Les enseignants devront être formés à l'utilisation des technologies et également à la réflexion sur les différentes perspectives de l'utilisation des ordinateurs comme nouveaux outils d'apprentissage.

De nombreuses autres rencontres locales et régionales devront être organisées dans différents points du pays dont les résultats pourront faire l'objet de publication.

Il faudra inciter l'interaction entre les écoles et la recherche avec l'utilisation de l'ordinateur.

L'objectif de rendre les NTIC accessibles à travers l'utilisation de l'ordinateur comme outil d'apprentissage conduit à valoriser les programmes utilitaires comme le traitement de texte, les feuilles de calcul, les systèmes de gestion de bases de données, les programmes de dessin et d'édition électronique, les programmes d'enseignement spécifique de certaines matières.

En ce qui concerne la télématique, la recherche vise à exploiter les potentialités des télécommunications: courrier électronique, consultation de bases de données et conférence électronique. La réalisation de concours de dynamisation entre les écoles utilisant les moyens informatiques disponibles constitue un autre domaine à dynamiser.

Après la 10ème année de scolarité, les outils informatiques devraient être déjà utilisés par les étudiants soit pour la poursuite de leurs études, soit pour leur insertion dans la vie active.

Les objectifs spécifiques seraient:

- Former des professeurs dans le domaine des NTIC dans l'éducation;
- Développer des actions avec les élèves de la 12ème année;
- Promouvoir la coopération entre les écoles et les municipalités pour le développement des projets de travail avec les ordinateurs.

Activités à développer:

- Former les étudiants;
- Accompagner la formation des professeurs pour l'utilisation des technologies de communication et d'information dans le processus de l'enseignement et de l'apprentissage de plusieurs disciplines;
- Acquérir l'équipement informatique plus performant avec au moins un ordinateur connecté à Internet, quelques terminaux et divers autres périphériques;
- Définir une politique de réduction des coûts d'Internet ou même de gratuité quand il s'agit d'utilisation à des fins éducatives;
- Engager les écoles dans l'échange d'informations et d'expériences par le biais du courrier électronique.

En permettant d'exploiter - dans divers contextes d'apprentissage, ainsi que pendant leurs temps libres - les multiples facettes de l'accès et de la navigation sur les réseaux de données, on offre aux jeunes une excellente opportunité de se

familiariser avec le cyberespace dans lequel sont transférées de nombreuses activités professionnelles.

Mais les avantages des réseaux de données ne seront pas uniquement pour les étudiants. Les enseignants pourront aussi bénéficier des avantages incalculables de l'interaction, à travers les réseaux, avec leurs pairs et avec le monde du travail. Ils peuvent partager et construire ensemble des exemples de bonnes pratiques et des idées pour le traitement de certains points spécifiques de la matière. Ils peuvent obtenir, à partir du monde du travail, d'excellents cas d'études à exploiter en classe. Ils peuvent encore trouver dans le réseau une large gamme de contacts, de projets, de partenaires, d'adresses, de ressources, de simulations, de points d'accès aux bases de données, et, bien entendu, exploiter sans cesse la dimension internationale. Le lancement d'un grand projet mobilisateur dans ce domaine peut être exploité à l'échelle nationale au sein du réseau, qui permettra les débats, les échanges, la diffusion de matériels, et de nombreuses autres activités de recherche.

Outre les enseignants et les étudiants, les écoles elles-mêmes auront beaucoup à gagner de leur accès au réseau de données. Chaque école pourra créer son propre environnement virtuel, (les "pages", en jargon www), et le rendre accessible aussi bien à l'intérieur qu'à l'extérieur. Au sein de cet environnement virtuel les professeurs peuvent créer leurs environnements virtuels privés ("pages"), où ils peuvent partager leur intérêt intellectuel et leur préférence. Les espaces publics de tous ces environnements peuvent être "visités" par des élèves (actuels, anciens et futurs), des professeurs, des parents, des entreprises, des moyens de communication, et la communauté en général, renforçant ainsi l'intégration de l'école dans la communauté.

L'analyse des NTIC dans l'éducation montre que la situation est à son état embryonnaire. Il n'existe que des projets-pilotes, des intentions et des diagnostics. Il manque une définition claire des politiques et des mesures institutionnelles, financières et matérielles. Ce sont des conditions essentielles pour que l'éducation puisse vaincre le défi des nouvelles technologies de communication et d'information.

2.1.4.6. Les NTIC et la Santé

La politique de santé se base sur les principes essentiels d'équité dans la prestation des soins de santé et dans l'accès aux services, en donnant priorité aux zones défavorisées géographiquement et socialement. Cette politique se base sur les principales stratégies adoptées lors des Conférences internationales:

- Santé pour tous à l'an 2000;
- Déclaration et Plan d'Action sur le Sommet Mondial sur l'Enfant;

- Conférence Internationale sur la Nutrition et
- Conférence Internationale sur le Développement Social.

L'objectif général pour la santé est d'améliorer l'accès et les niveaux des soins de santé pour les populations, d'augmenter le niveau et l'efficacité dans la prestation des services et de réduire les taux de mortalité infantile et maternelle.

En 1999, la structure sanitaire du Cap Vert était intégrée, par deux Hôpitaux Centraux, trois Hôpitaux Régionaux, dix-huit Centres de Santé, (dirigés par des Médecins), six centres de PMI/PF, 24 Postes Sanitaires (dirigés par des Infirmiers) et 91 Unités Sanitaires de Base (USB) qui sont dirigées par des Agents Sanitaires.

A part les intervenants nationaux, le secteur de la Santé développe des actions en partenariat avec des organisations de coopération bilatérale, multilatérale et avec des ONG.

En 1999, le nombre des médecins était de 164, dont 52 expatriés. Le ratio était de 1 médecin pour 2611 habitants. Pour les Infirmiers, le total était de 285, soit un ratio de 1 infirmier pour 1502 habitants.

Le Cap Vert est un pays où la plupart de la population n'a pas l'habitude de payer les frais de santé. La vulnérabilité de la population l'explique. Auparavant, le Gouvernement avait défini l'accès aux soins de santé comme un droit. Dans le nouveau contexte, la participation des citoyens dans les frais de santé est devenue une réalité, malgré le fait que personne ne paie le plein tarif officiel. Beaucoup de patients ne paient que le ticket modérateur et d'autres sont dispensés. Cette situation trouve son explication dans les conditions économiques de la population et dans les habitudes acquises depuis l'époque coloniale.

En ce qui concerne les soins de santé primaires, les contraintes restent importantes, malgré les acquis. Il n'y a aucun doute que les indicateurs de santé placent le pays dans une position favorable dans le cadre des pays de la sous région ouest africaine, ou même du continent. Cependant, des maladies plus communes au Cap Vert résultent des conditions sanitaires précaires. Dans ce sens la prévention et l'éducation pour la santé demeurent importantes.

L'approvisionnement en eau potable reste déficitaire en quantité et en qualité, surtout dans les périphéries urbaines et dans les poches de pauvreté en milieu rural.

L'assainissement reste précaire en milieu urbain et en milieu rural. La collecte des ordures, souvent irrégulière, surtout à Praia, est due au manque de transport. La décharge n'est pas traitée, les services municipaux font brûler les ordures de temps à autre, ce qui est insuffisant. Le manque de sensibilité de la population

par rapport aux ordures est notoire. La plupart de la population à Praia considère l'assainissement comme un problème de la municipalité. Ceci ne fait qu'empirer la situation.

A cet effet, des mesures presque drastiques s'imposent afin de prévenir le pire pour la santé publique.

Il est nécessaire de mieux étudier les déterminants de la santé, d'évaluer les interventions et d'analyser l'organisation du système de santé. De même, il faut mieux connaître la qualité des soins, les interventions en promotion de la santé, les soins primaires, les soins différenciés tels que la santé maternelle et infantile, la santé environnementale, etc.

Concernant l'utilisation des nouvelles technologies de communication et d'information, nous constatons la présence d'ordinateurs dans toutes les délégations de santé, utilisés pour le traitement des données statistiques. Seulement trois délégations sont reliées au réseau Internet, mais les médecins responsables se plaignent du manque de temps pour faire des recherches sur le net.

A Praia et à Mindelo, ils ont déjà eu une expérience de télé médecine pour une consultation d'obstétrique. Mais ce fut la seule expérience.

La télé médecine peut être définie comme l'union des télécommunications et de la médecine. Toutefois, cette technique n'est que l'une des séries d'innovations réalisées dans les technologies de l'information qui commencent à modifier l'accès aux soins de santé, leur coût et leur qualité.

Encadré n° 12

L'American Telemedicine Association définit encore la télé médecine comme:

1. L'emploi des télécommunications pour relier les spécialistes des soins de santé aux hôpitaux, cliniques, médecins de soins primaires et patients afin de fournir à distance diagnostic, traitement, consultation et formation continue, p.ex. télé oncologie, télé cardiologie, télé dermatologie, télé psychiatrie et télé radiologie.

2. L'emploi des télécommunications pour transférer des informations médicales (graphiques, audio, vidéos) entre médecins, infirmières, autres prestataires de soins de santé, patients ou établissements hospitaliers en région éloignée.

On peut répartir les innovations réalisées dans les technologies de l'information en trois catégories principales à savoir:

1. Les technologies conçues pour fournir aux consommateurs des renseignements sur la santé qui leur permettront de prendre des décisions éclairées, p.ex. accès par l'Internet à des renseignements sur la santé et à des groupes d'entraide, CD-ROMS et stands fournissant, sur demande, des renseignements sur la santé.

2. Les technologies utilisées pour échanger des renseignements sur la santé à des fins administratives entre les prestataires, les employeurs etc., p. ex. Systèmes d'information hospitaliers.

La télé médecine fait déjà partie du système de santé dans quelques pays au fur et à mesure que les applications propres à chaque catégorie sont mises en œuvre et intégrées globalement.

a) Applications de la télé médecine

On peut classer les interactions de la télé médecine sous l'une des rubriques suivantes:

- Télé consultation : consultation entre médecins et autres professionnels de la santé à divers endroits dans les cas de malades en phase critique et de ceux nécessitant un deuxième avis médical.
- Télédiagnostic: services diagnostiques fournis par des groupes des spécialistes aux établissements éloignés qui n'ont pas d'experts sur place.

La supervision et la consultation dans le cas des premiers soins en région éloignée, quand le recours direct à un médecin n'est pas possible, p. ex une consultation unique entre un médecin à un endroit et une infirmière et un patient à un autre.

Néanmoins, il y a des cas où l'application de la télé médecine n'est pas encore bien définie, ou encore des cas dont on ne connaît pas l'efficacité ni la sécurité p.ex. les auscultations cardiaques, les interventions chirurgicales ayant recours à la télé robotique.

La télé médecine peut être considérée comme un outil de remodelage, étant donné que sa mise en œuvre doit se faire dans le cadre d'une réorganisation des services de santé.

La puissance stratégique des technologies de l'information, notamment celles utilisées pour mettre en œuvre les applications de la télé médecine, repose sur la capacité de ces technologies de transformer la manière d'exécuter le travail. Les technologies de l'information, qui étaient considérées comme un moyen d'automatiser les vieux processus (aspect quantitatif), doivent maintenant être envisagées comme un élément vital permettant de réaliser un virage qualitatif dans notre capacité de dispenser de meilleurs soins à un coût réduit.

On ne peut pas encore conclure sur les avantages de la télé médecine avant que d'autres recherches soient menées pour déterminer la valeur de cette technique, son efficacité et son rendement. Toutefois, on admet généralement que la télé médecine comporte des possibilités importantes et qu'elle est, de façon générale, susceptible de se révéler avantageuse pour l'ensemble du système de santé, et qu'elle est, de façon particulière, avantageuse pour les patients, les spécialistes, les médecins, les autres prestataires des soins de santé ainsi que les établissements de santé éloignés.

Encadré n°13

Avantages de la télé médecine

Les avantages dont bénéficierait le médecin exerçant en région éloignée ou rurale sont:

- un meilleur accès à l'information et aux ressources;
- des liens plus étroits avec les spécialistes consultés;
- une diminution de l'isolement clinique;
- une augmentation de la quantité des suivis qui peuvent être effectués localement
- un accès à la formation et à de meilleures pratiques

Les avantages dont bénéficierait le patient sont:

- un meilleur accès aux services spécialisés;
- une réduction des coûts engagés par le patient pour recevoir des soins p.ex. congé non rémunéré, coût du déplacement;
- la prévention des complications grâce à la prestation plus rapide des meilleurs soins;
- la possibilité de profiter davantage du soutien familial, grâce à une diminution du temps passé loin de la maison.

Au Cap Vert, la télé médecine, considérée comme outil de travail, est d'une grande importance, compte tenu de la réalité du pays, et notamment de son caractère géographique. Puisqu'une bonne partie des patients sont évacués surtout au Portugal, la télé médecine faciliterait le travail de diagnostic et la prise de décision sur l'évacuation vers l'extérieur. D'après les informations disponibles, à peu près 300 personnes sont évacuées annuellement vers le Portugal !

Il existe, en ce moment, un projet qui sera bientôt mis au point avec l'aide de la Fondation Calouste Gulbenkian, où la télé médecine va jouer un rôle essentiel. Il s'agit d'une formation supérieure en Gynécologie/ Obstétrique, qui sera effectuée au niveau de l'Hôpital central de Praia et dont la plupart des cours pour les travaux pratiques seront dispensés à travers Internet. Ce sera une expérience pilote entre l'Hôpital de Praia et l'Hôpital universitaire de Coimbra, au Portugal.

Il est prévu aussi l'installation d'un centre de santé à Praia, où la présence de la nouvelle technologie sera le point fort. Avec l'installation des nouveaux équipements, la réalisation de Tomographie Axial Computarisée (TAC), Mammographie etc. sera possible ainsi que les diagnostics à l'aide des images.

La réalisation de la TAC pourra diminuer considérablement les évacuations et permettre ainsi de dégager des économies importantes.

b) Quelques suggestions sur l'utilisation des NTCI dans le domaine de la santé

Les indicateurs de santé montrent que la situation sanitaire du Cap Vert a connu une évolution considérable au cours des 25 ans d'indépendance. Toutefois, des soins différenciés de santé constituent des exigences. Les évacuations vers l'extérieur démontrent bien cette nécessité.

Il faudra étudier les déterminants de la santé, évaluer les interventions et analyser l'organisation du système de santé. La qualité des soins, et la promotion de la santé maternelle et infantile, santé bucco-dentaire, santé publique, doivent être placée parmi les priorités des politiques en matière de santé publique.

Il faut mobiliser les acteurs du système, y compris la population, autour d'un projet commun de réduction des maladies. La médecine préventive reste donc très importante.

Pour ce qui est des groupes les plus vulnérables, il faut une attitude d'ouverture et de tolérance. Il faut rendre les services plus souples et mieux intégrés et chercher à joindre les gens dans leur milieu social.

Etant donné la situation géographique du pays, il est indispensable d'avoir une organisation sanitaire qui prenne en compte les soins primaires dans la définition des priorités de la santé publique.

Au niveau des soins tertiaires, il manque une redéfinition des domaines d'action. La télé médecine, quoique dans sa phase embryonnaire, ne pourra pas être tournée seulement vers les services d'obstétrique. Elle pourrait être élargie à la chirurgie.

Il n'existe aucun service des soins intensifs dans aucun hôpital central du pays ! Au niveau de la cardiologie, il est nécessaire d'installer au moins un laboratoire de cathétérisme cardiaque, permettant d'effectuer des diagnostics en matière des cardiovasculaires. Il en est de même pour la chimiothérapie et la radiothérapie.

La solution pour un pays comme le Cap Vert serait la création d'une équipe multidisciplinaire pour chacune des îles, composée par au moins 3 médecins de clinique générale, un pédiatre, un gynécologue et un chirurgien pour remédier à la situation actuelle.

2.1.4.7. NTCI et la Recherche

Bien qu'elle soit dans une phase embryonnaire, on peut déjà parler d'une communauté scientifique au Cap-Vert, en considérant le nombre des chercheurs et la qualité des travaux de recherches conclus ou en cours. Beaucoup d'initiatives ont été menées et quelques pas ont été faits dans ce sens. Plus récemment, on a assisté à l'approbation de la carrière des chercheurs et d'enseignants au niveau universitaire.

La création d'une Direction des Services de la Science et de la Technologie à la Direction Générale de l'Enseignement Supérieur et Science est aussi un pas important. Mais le besoin d'un engagement plus déterminant de la part du Gouvernement se fait sentir, étant donné que la recherche est fondamentale pour le développement du pays.

L'INDP exécute des recherches dans les divers domaines des sciences liés à la pêche, avec la finalité de faire des recommandations aux institutions nationales liées à la gestion de la pêche.

L'INIDA, avec des vocations spécifiques dans les domaines de l'agriculture, sylviculture, élevage, gestion des ressources naturelles, ne dispose pas de ressources suffisantes pour réaliser d'une façon effective son mandat. La recherche-développement, effectuée dans le secteur de l'agriculteur mérite une attention particulière.

Le système de prospection de la fertilité des sols, lié aux activités du Laboratoire d'Analyse des Sols, Eaux et Plantes (LASAP), compile les informations pertinentes sur l'état des sols du Cap Vert. À partir des résultats des analyses, le LASAP formule des recommandations informatisées sur des modèles internationalement reconnus.

Il est de la responsabilité du secteur de la production et de la protection végétale de tester les espèces/variétés horticoles plus adaptées à notre écosystème.

Sont également testés, les divers pesticides, le dosage d'application des engrais, les équipements d'arrosage, avec pour objectif de faciliter le transfert de ces technologies aux agriculteurs.

La protection des espèces naturelles, essentiellement les endémiques, et les meilleures formes de les conserver méritent aussi une attention particulière.

L'INIDA coordonne, au niveau du Ministère de l'Agriculture, le suivi de la campagne agricole en envoyant des informations périodiques aux Institutions concernées. Cela permet la prise de décision en temps opportun (Système d'alerte précoce).

Le Laboratoire de Cartographie et Système d'Information Géographique est équipé de matériels informatiques modernes travaillant avec le système Unix (Solaris) et Windows. Il dispose encore d'équipements de digitalisation des cartes de base et plusieurs imprimantes graphiques de dimension A0 pour l'impression des cartes.

La localisation de l'INIDA, dans le centre de l'île de Santiago, ne dispose pas encore d'une centrale téléphonique digitale, ce qui pose de sérieux problèmes en ce qui concerne la communication téléphonique, et surtout le transfert des données électroniques (Internet). La liaison est encore assurée via radio.

Toutefois l'Institut aura, d'ici peu, sa page sur le net (son web page), résultat d'une coopération avec le Centre Technique de Coopération Agricole et Rural, qui fait déjà partie d'un réseau de la sous-région reliant 26 pays.

Fruit de la coopération hollandaise, un Centre National d'Information et de Documentation Agricole (CNIDA) est en instance d'être créé. Il va coordonner toute l'information agricole. Il est prévu la création d'une base de données en système réseau qui rendra possible, au niveau des utilisateurs, la consultation, les copies et les transferts des fichiers et des documents. L'idée principale est de centraliser les informations disponibles au niveau des institutions dans un centre unique et de les rendre accessibles à tous.

L'INGRH, orienté vers la recherche et l'exploitation des eaux souterraines, possède un laboratoire pour déterminer la qualité de l'eau. Il est important de souligner sa participation dans l'élaboration du Système d'Information Géographique, SIG, en collaboration avec l'INIDA et d'autres services. Il possède un parc informatique considérable avec deux ordinateurs connectés à Internet.

a) Le Système d'information Géographique (SIG)

Les SIG sont des outils qui permettent la gestion, l'analyse et la visualisation d'une grande variété et quantité de données. Ils constituent un support important

à la prise de décision et à la résolution de beaucoup de problèmes de plusieurs Institutions.

L'implantation d'un tel système permet d'éliminer la duplication des efforts et d'améliorer le contrôle des flux d'informations au sein des Institutions de l'Etat. Toutefois son implantation demande l'élaboration d'un plan d'action cohérent, qui intègre tous les aspects techniques et organisationnels.

Dans le cadre du Programme de Coopération 2000-2004, co-financé par le Gouvernement et l'UNICEF, une étude visant la conception d'un plan d'action pour l'implantation du SIG dans l'île de Santiago a déjà été élaborée. Presque toutes les institutions intégrées dans le système disposent déjà d'ordinateurs utilisés comme outils de travail courant. Seulement quatre des institutions sont branchées en réseau, bien que, dans certains cas, le nombre d'ordinateurs justifie l'implantation d'un réseau pour un meilleur partage des périphériques et des informations.

La valeur du SIG dépend essentiellement de la capacité des utilisateurs d'enrichir les composantes de l'archive du système, soit du côté analytiques soit du côté de la production des outputs qui serviront de matériels de support à la prise de décisions relatives à notre quotidien.

Le SIG, une fois réellement mis en place, sera complètement informatisé et aidera à déterminer objectivement les taux de couverture d'approvisionnement en eau des différentes unités géographiques. Il servira aussi d'instrument de planification des locaux pour la construction de nouvelles infrastructures, ceci étant donné que le SIG permettra l'identification des locaux avec une quantité majeure ou mineure d'eau dans le sous-sol et la plus grande ou la plus petite distance entre les localités et l'eau.

b) Système d'Information sur l'Environnement - SIE.

Le IV Plan National de Développement (1997-2000) intègre la gestion des informations environnementales comme un des sous-programmes. Le Secrétariat Exécutif pour l'Environnement (SEPA) accorde une grande importance au SIE.

Le SIE est un système informatique qui permet de faciliter la circulation de l'information environnementale. Il est constitué par un réseau de systèmes d'informations de contour local, national et central, liés aux bases de données sectorielles existantes ou à créer dans les différents services producteurs de données sur l'environnement. Ce système comprend des équipements (Système de mesure, ordinateurs, télécommunication), des logiciels pour le stockage et la diffusion des données (cartes, rapports, fiches, images, etc.)

En ce moment, il y a un manque de capacité inter-institutionnelle pour l'intégration des données, ce qui fait que les informations produites restent souvent sectorielles. Il y a une dispersion de banques de données, et souvent les utilisateurs potentiels ne sont pas au courant de leur existence.

On constate que le Cap Vert a déjà commencé à entreprendre des efforts pour établir une législation spécifique aux informations environnementales. Néanmoins, cette législation ne fait pas allusion à l'accès et à la propriété des données environnementales.

Beaucoup d'institutions concernées disposent d'équipements informatiques et certaines structures, telles que l'INIDA, l'INGRH, le Service de Cartographie, le GEP et la Direction Générale de Agriculture, disposent déjà de moyens logistiques. Toutefois, il y a le problème de l'insuffisance de ressources humaines et de leur formation géomatique et de la maintenance du matériel informatique. Un autre problème est le peu de cadres formés en géomatique. Ceux qui existent sont également impliqués dans d'autres activités sur le terrain, ce qui les empêche de consacrer plus de temps aux activités géomatiques.

En ce qui concerne les moyens de communication, le courrier électronique n'est pas encore très développé et il y a aussi le problème de l'accès à de nouvelles lignes téléphoniques.

On note également l'absence de références numériques communes pour les données relatives à la topographie, aux cartes de base administratives, à la couverture végétale, à la pédologie, etc.

En plus de cela, il y a un manque d'approche systémique dans les actions de collecte, de traitement et de stockage des informations. Celles-ci répondent généralement à des besoins ponctuels de l'institution détentrice de l'information.

Il y a plusieurs services ou Institutions (de l'Etat, du privé ou associations) intervenant dans le domaine de l'environnement, mais les principaux sont les suivants :

- Ministère de l'Agriculture - MA ;
- Centre de Production et de Développement Agricole-CPDA, ;
- Institut National de Recherche et de Développement Agricole-INIDA ;
- Institut National de Gestion des Ressources Hydrauliques-INGRH ;
- Secrétariat Exécutif pour l'Environnement-SEPA ;
- Ministère des Infrastructures et Habitation-MIH ;
- Institut National de la Statistique-INE (plus : PFIE, INDP, PRODAP-FIDA, SNMG, les Municipalités, les ONGs (AAN- Association des Amis de la Nature, ADAD, AGV Garça Vermelha, ASV- Association Soleil et Vent ,etc).)

Les flux d'informations entre les institutions sont variables. Ils sont plus accentués entre les îles que dans une même île.

Il est important de faire ressortir ici la création de l'Association des Chercheurs du Cap Vert (AICV), en Décembre 1999. Il s'agit d'une organisation privée, dotée de la personnalité juridique. L'association comprend à peu près 50 membres. Elle embrasse les aspects scientifique, technique et culturel. Entre autres compétences, on notera les suivantes:

- Promouvoir le développement de la recherche scientifique, technique et culturelle au Cap Vert;
- Contribuer à la promotion et au développement de la recherche;
- Promouvoir et développer les initiatives de recherche scientifique;
- Publier les résultats des recherches effectués au Cap Vert;
- Assurer dans les travaux de recherches la consolidation de la conception scientifique du développement de la nature, de la pensée et de la société;
- Encourager l'apparition des chercheurs;
- Contribuer à l'élaboration et à l'éventuelle révision d'un code déontologique etc.

L'Association compte créer une capacité endogène pour analyser, pour collaborer avec le Gouvernement dans les choix des technologies, et apporter des technologies bien maîtrisées par nos techniciens et plus adéquates et adaptables à notre réalité.

2.1.4.8. Les OSC, les ONG et les NTCI

Les organisations non gouvernementales (ONG) et/ou les organisations de la société civile (OSC) ont connu, ces dernières années, des succès considérables et il est généralement admis qu'elles constituent des acteurs incontournables dans le développement humain. Omniprésentes, les «représentantes de la société civile» développent toute une variété d'activités pour combattre la pauvreté: l'aide d'urgence, le financement de programmes de développement, le développement de la micro-finance, l'éducation au développement.

Selon les statistiques de la Plate-forme des ONG, il existe au pays, plus de 60 ONG's du développement¹⁴, siégeant, dans la majorité, dans les villes de Praia et de Mindelo mais qui développent leurs activités au niveau national. Caritas, Ligue nazaréenne, Citi-Habitat, MORABI, OMCV et Croix Rouge de Cap-Vert constituent quelques-unes des ONG.

Le développement des ONG est un espoir pour l'affirmation de la société civile dans plusieurs domaines. En effet, de nombreuses associations populaires, leur fédération et les bailleurs de fonds visent à faire accéder à la citoyenneté des gens normalement marginalisés du processus de développement. Il apparaît que ces organisations-en pleine croissance -sont en train de se doter progressivement d'un pouvoir de dialogue, et de se forger une certaine conscience de prise en charge des actions de développement. Elles constituent aussi un instrument, à la fois, de mise en œuvre des politiques gouvernementales et de courroie de transmissions des aspirations des populations pauvres et démunies au Gouvernement. A cet égard, les ONG sont sur la voie de constituer un «pouvoir intermédiaire» qui, depuis longtemps, faisait défaut entre l'Etat et la population, particulièrement dans le développement décentralisé.

Au Cap-Vert, le rôle des ONG dans la vulgarisation des NTCI se situe surtout au niveau de l'éducation, du développement communautaire et de la promotion des activités génératrices de revenus. En fait, au moins trois ONG organisent des actions de formation en informatique pour les jeunes filles et les garçons. Ces mêmes ONG développent des projets de développement communautaire qui sont générateurs de revenus et qui ont des impacts très positifs.

Il y a déjà un partenariat entre les ONG et le Gouvernement dans le développement des collectivités locales et dans la lutte contre la pauvreté. Leur participation dans le cadre du Programme National de Lutte contre la Pauvreté est soutenue par le Gouvernement.

Malgré les difficultés, les ONG cap-verdiennes sont aujourd'hui des acteurs incontournables dans le développement socio-économique du pays.

¹⁴ *Ponto de situação sobre a realidade da família ONG em Cabo Verde. Praia, Plataforma das ONG, 1998*

2.2. L'Impact des NTCI

Encadré n° 13

«De nos jours, les fortunes se bâtissent souvent sur des idées plutôt que sur des biens matériels. Que l'on recherche des équipiers, des produits, des clients ou l "âme sœur", on pourra toujours trouver sa place dans une communauté virtuelle.» John Hagel III et A G. Armstrong in Bénéfice sur le Net

AMÉLIORER LA PRODUCTIVITÉ

Le secteur du savoir étant l'un des plus dynamiques de l'économie mondiale, la production de biens et services intellectuels offre des perspectives de croissance rapide. En se dotant des moyens élémentaires qui lui permettent de tirer parti des technologies importées, un pays peut progresser en apprenant à les reproduire, à les adapter à ses propres besoins et, *in fine*, à innover. Les petites Antilles ont saisi l'occasion de gravir le premier échelon: mettant à profit leur main d'œuvre semi-qualifiée et bon marché, elles exportent des services de traitement...En Suède, des localités isolées se sont spécialisées dans le traitement de données, l'émission de billets d'avion et les réservations de chambre d'hôtel. Ces activités créent des emplois productifs qui dissuadent les jeunes d'aller s'installer dans les grandes villes. L'Inde a pris de l'avance en se spécialisant dans la programmation informatique pour le compte de l'étranger... Enfin, ce sont le Japon et le peloton de tête des nouveaux pays industrialisés qui ont parcouru le plus de chemin: ils ont axé leur stratégie industrielle sur les activités à forte intensité de savoir et se sont dotés d'instruments nationaux de recherche-développement performants. À cet égard, le Japon est peut-être la preuve ultime que l'avantage comparatif n'est pas donné une fois pour toutes, mais qu'il peut se créer à la faveur de l'économie de l'information.

RMDH, 1999

L'information étant une partie intégrante de toute l'activité humaine, le processus de notre existence individuelle et/ou collective est directement modulé par les nouveaux moyens technologiques. Par conséquent, l'utilisation des nouvelles technologies de communication et d'information doit être avalisée par l'action des technologies sur l'information ainsi que par la pénétrabilité des effets des nouvelles technologies.

Si, auparavant, pour accéder à la connaissance il fallait nécessairement des livres, des documents ou des personnes, maintenant l'accès à Internet permet aussi d'acquérir la connaissance. L'information est devenue plus facile, plus accessible et d'une quantité incalculable.

Les discussions "on-line" concernent toutes sortes de produits et de services, des clubs de golf aux restaurants en passant par les cabinets d'avocats. Cela se produit qu'on le veuille ou non.

Les responsables profiteront, par ailleurs, du développement des communautés virtuelles. Elles les aideront à se tenir informés sur les évolutions et à renforcer le réseau de pairs où ils pourront demander conseil sur les sujets difficiles, sur les nouveaux produits et sur les fournisseurs de services, etc.

L'impact de l'utilisation des NTCI est positif et, par conséquent, doit être élargi à toute la société civile. Il est de la responsabilité du Gouvernement d'assurer que les NTCI arrivent à tous, en éliminant les inégalités dans l'accès (individuel, institutionnel, etc.)

L'un des exemples le plus évident de l'impact et des avantages des NTCI au Cap Vert est la création de la SISP qui, peu à peu, dynamise la modernisation de tout le système bancaire.

La situation actuelle des NTCI ne laisse aucun doute quant aux bénéfices et à l'impact qu'elle peut engendrer dans le développement humain. Les décideurs et les entrepreneurs peuvent, avec plus de facilité, prendre des décisions importantes d'autant plus qu'ils peuvent plus rapidement avoir accès aux informations dont ils ont besoin.

Les citoyens sont plus et mieux informés grâce à l'utilisation des technologies, qu'elles soient anciennes, comme les radios, la TV, etc, ou modernes, comme l'Internet ; ce qui leur permet d'avoir un esprit plus ouvert par rapport à n'importe quelle situation, de prendre les décisions plus adéquates, de mieux éduquer leurs enfants, etc.

Dans les écoles, les connaissances sont mieux assimilées si les technologies sont disponibles. Dans les bureaux, les résultats sont plus visibles quand les technologies sont bien utilisées, et permettent de tirer le maximum de profits.

Quand les NTCI sont bien installées dans les services, et convenablement utilisées, les résultats sont visibles, la productivité augmente, l'ambiance est plus relaxée. Dans des conditions pareilles, le stress est insignifiant, la relation familiale y gagne et le temps est plus rentable.

Néanmoins, il faut reconnaître que le chemin à parcourir est encore long. Très peu de gens possèdent un ordinateur et ont donc accès à cet important outil qu'est Internet.

L'ère des technologies est sans doute celle du développement humain en divers domaines notamment l'éducation, la santé, l'accès à l'information, la promotion du développement durable, la diminution du temps de traitement de l'information, le bannissement des frontières spatiales et temporaires entre pays et entre peuples.

Les NTCl permettront, au niveau de l'éducation, un accroissement du savoir à travers l'échange d'expériences, la possibilité des recherches et de se renseigner sur différentes formes de pensée, et sur n'importe quel thème. La rapidité avec laquelle les hommes ont accès à l'information et à la connaissance globale et spécifique est, sans doute, un des aspects les plus importants qui contribuent au développement humain. En effet, l'information et la connaissance sont des clés de la promotion du savoir et de l'accès au marché compétitif et de la définition du comportement de l'homme dans la société. Toutefois, si elles ne tiennent pas en compte les différenciations sociales, elles peuvent augmenter le fossé entre les couches sociales et faire accentuer les inégalités scolaires.

La distance physique entre les pays et entre les sociétés est rompue graduellement à travers les NTCl. L'être humain a aujourd'hui plus de facilités à contacter, à échanger des expériences indépendamment de l'endroit du globe où il se trouve, dès l'instant qu'il a un ordinateur connecté à l'Internet.

Même s'il n'est pas facile, dans l'état actuel du développement des nouvelles technologies d'information au Cap-Vert, d'évaluer avec précision le potentiel de croissance des entreprises en fonction des investissements dans les NTCl, l'analyse des résultats des activités des différents secteurs montre que les secteurs où le capital informatique est le plus utilisé sont les plus dynamiques. Les secteurs fortement utilisateurs des nouvelles technologies, comme les transports et les communications, les banques et compagnies d'assurances, et le secteur de distribution, présentent quelques améliorations de leurs chiffres d'affaires et de leur performance en général¹⁵.

Toutefois, il est nécessaire de procéder à une actualisation constante du "know how" national du fait des innovations permanentes qui s'effectuent dans ce domaine.

2.2.1. Administration et services

¹⁵ *Analyse des résultats des entreprises, à partir des données de l'INE (statistiques d'entreprises, 1998) et de la BCV pour le secteur financier.*

Le Ministère des Finances a utilisé, pendant longtemps, une procédure de paiement des salaires et autres sur une base manuelle. Il était donc difficile pour le Trésor de l'Etat de travailler dans de telles conditions, étant donné les conséquences que cela entraînait : durée du travail et probabilités élevées de commettre des erreurs. Aujourd'hui, le Ministère des Finances est informatisé. Les fonctionnaires sont classifiés par service et leur paiement s'effectue à l'aide des fichiers sur supports magnétiques (disquettes) qui sont envoyés aux institutions financières où l'on crédite automatiquement le compte de chaque fonctionnaire.

De même, toutes les autres opérations de paiement sont faites en utilisant les mêmes procédures. Ce processus permet un contrôle plus efficace des dépenses publiques et de la gestion du Budget de l'Etat et répond avec célérité aux demandes des clients de l'Administration Publique.

Les autres Ministères et Départements gouvernementaux suivent le même processus de modernisation des services.

2.2.3. Education

Ces dix dernières années, le système éducatif cap-verdien a été marqué par de multiples et vastes transformations dues aux résultats des réformes entreprises en vue d'améliorer sa qualité et son efficacité.

Une des conséquences de la réforme de l'éducation est l'augmentation du nombre d'élèves inscrits dans l'enseignement de base et dans l'enseignement secondaire. Si, dans l'Enseignement de base, la croissance des effectifs a été modérée, passant de 69.823 élèves en 1990/91 à 91.636 en 1999/2000, dans l'Enseignement secondaire par contre, la croissance a été exponentielle, les effectifs passant de 9.568 en 1990/91 à 40.314 en 1999/2000 selon les données du Ministère de l'Education.

Les réformes du système éducatif et leurs conséquences se situent dans le cadre des politiques promues par le Gouvernement pour le développement, la modernisation et la décentralisation, basées sur des objectifs qui visent la promotion de la culture et de l'éducation, le bien-être social et l'égalité des chances.

La politique capverdienne pour le secteur de l'éducation, d'après le programme du Gouvernement, se base sur la promotion du développement humain et social. Il a pour objectif fondamental le développement intégral de l'être humain selon les principes humanistes et l'amélioration de la main-d'œuvre capverdienne en fonction des exigences du marché de travail.

Récemment, le Gouvernement a établi, par la résolution n°8/98, un ensemble d'orientations politiques dans l'objectif d'améliorer la qualité du système éducatif

et de le moderniser afin qu'il prépare les jeunes à s'insérer dans le "Village global" et au Cap Vert. Pour cela, la maîtrise des NTIC s'avère indispensable et la promotion de la formation professionnelle et de l'enseignement à distance apparaît comme une nécessité pour compléter l'enseignement traditionnel.

2.3. Importance des NTIC dans l'avenir du pays.

L'insularité du pays et la nécessité de réduire les asymétries régionales, pour sortir les populations de l'isolement intellectuel et géographique, et pour "démocratiser" leur accès au savoir, et l'importance des NTIC dans la promotion de notre économie au-delà de nos frontières, permettent de comprendre l'urgence de maintenir une présence active dans les réseaux électroniques internationaux.

D'une manière générale, les entreprises et les services cherchent à s'adapter aux nouvelles exigences de l'ère technologique. Des écoles d'informatique se développent et les demandes de formation augmentent.

En conclusion, on peut dire que c'est une prise de conscience générale de l'importance des NTIC qui pousse naturellement à la nécessité de savoir utiliser un ordinateur, compétence exigée pour l'exercice d'un grand nombre de fonctions.

Au Cap Vert, une demande progressive de formation dans les NTIC est constatée. La connaissance de l'informatique devient de plus en plus un des critères de sélection des fonctionnaires.

Divers produits et services sont actuellement disponibles au Cap-Vert avec une adhésion plus ou moins grande en fonction des besoins de chacun. Par exemple, le téléphone mobile dont le réseau couvre tout le territoire national ne cesse de se développer en dépassant toutes les prévisions.

Dans un pays où les ressources financières et matérielles sont rares, il faut l'esprit d'imagination. Dans ce cas le Gouvernement devra prendre ses responsabilités dans ce domaine. Mais la réunion de toutes les synergies entre l'enseignement, les télécommunications et l'industrie est indispensable pour que le Cap Vert ne rate pas le train de la modernité.

III. Modernisation et compétitivité de l'économie cap-verdienne et les NTCI

Encadré n° 14

Un des buts majeurs des sociétés en voie de développement, en ce qui concerne l'Economie digitale ou la Nouvelle Economie est celui de prendre et de suivre le train qui a déjà pris le rail. Il est urgent que l'Etat ne néglige pas cette problématique, en créant des mécanismes qui facilitent, d'une certaine façon, l'insertion, non seulement des entreprises/ organisations mais aussi de la société en général, dans cette nouvelle révolution. Il est urgent, alors, de penser à la création / dynamisation des incitations de l'Etat, aux facilités dans l'achat des équipements et dans l'accès à Internet, à la formation et à l'éducation, à la promotion du Commerce Electronique (e-Commerce), et à la création des conditions de sécurité dans le Réseau et la promotion des contenus de la langue maternelle.

Antonio Pires Correia. Les télécommunications et la Nouvelle Economie- Applications et Potentialités.

Les réformes économiques entamées ces dernières années au Cap Vert visent particulièrement la modernisation et la compétitivité de l'économie en vue de son insertion dynamique dans l'économie mondiale. Pour atteindre cet objectif stratégique, des programmes et des projets ont été approuvés et mis en œuvre dans divers domaines. Les enjeux de ces réformes sont définis dans les Grandes Options du Plan, 1997-2000, ainsi que dans l'Accord de Stand By avec le FMI.

Parmi les initiatives les plus marquantes visant à préparer le pays vers la modernisation et la compétitivité citons, entre autres :

1. Le Programme d'Appui aux Réformes Economiques (PARE), structure liée directement au Cabinet du Vice-Premier Ministre et ses différentes composantes
2. Le Programme de Décentralisation ;
3. La Réforme du Secteur Public ;
4. Le Programme National de Lutte Contre la Pauvreté ;
5. Le Développement des Infrastructures Economiques, ;
6. La Promotion du Secteur Privé ;
7. L'Education et la Formation ;
8. Les Réformes Administratives et Financières de l'Etat .

3.1. Les Nouvelles Technologies de Communication et d'Information et leur importance dans l'internationalisation de l'économie cap-verdienne.

Encadré n° 15

L'économie du savoir joue aujourd'hui un rôle essentiel dans les interactions internationales. Ce qui place, d'une part, les technologies de l'information et de la communication et d'autre part, les biotechnologies sous le feu des projecteurs.(....) Ces deux technologies stimulent la mondialisation, créent des marchés et ouvrent la voie à de nouveaux acteurs. Les télécommunications, propices à un dialogue planétaire, influent sur la concurrence économique, sur la maîtrise des individus sur leur destinée et sur la culture.

RMDH, 1999

La globalisation et les NTIC placent les pays devant le défi de la modernisation et de l'adaptation aux mutations accélérées, et particulièrement le défi du développement des ressources humaines, des réformes économiques et de l'administration. Pour le Cap Vert, en tenant compte de l'importance de la dimension internationale de son développement en tant que pays prestataire de services internationaux, surmonter ce défi reste une priorité absolue.

Comme il a été souligné dans les Grandes Options du Plan 1997-2000 "Dans un monde de "grands et des grands", caractérisé par une dynamique d'innovation technologique accélérée, la capacité d'absorption des Nouvelles Technologies est une condition du succès. Comment le Cap Vert pourra-t-il assurer le succès si le système responsable du développement des ressources humaines n'est pas en mesure de faciliter l'acquisition de connaissances et l'habilité nécessaire pour utiliser aisément les Nouvelles Technologies?"

3.2. Réformes économiques et de l'administration publique

Le programme tracé dans le cadre du PND 1997-2000, dont les principales composantes sont les réformes macroéconomiques, les réformes du secteur public et privatisation des entreprises publiques, vise la création d'un environnement qui permettrait la croissance économique et l'insertion dynamique de l'économie nationale dans l'économie mondiale.

Afin d'atteindre l'objectif d'insertion dynamique dans l'économie mondiale, les mesures de politiques ci-après ont été approuvées:

- maintenir un niveau de collecte des recettes budgétaires élevé ; réduire les déficits budgétaires global et primaire de manière significative . Le financement du déficit global serait limité à un objectif d'emprunt intérieur bancaire égal à zéro ;
- promouvoir l'exportation ainsi que sa diversification ;
- augmenter le taux de croissance de la masse monétaire en parallèle avec le taux de croissance du PIB nominal ;
- maintenir un taux de change nominal fixe comme instrument de stabilisation de l'équilibre extérieur et des prix.

C'est dans ce cadre que s'inscrit le Programme d'élimination de la dette intérieure. Ce programme est un schéma conçu avec la participation des partenaires du développement. A ce propos, un mécanisme "d'Offshore Trust Fund" a été créé pour maintenir et gérer les dépôts internes de la dette intérieure: ce serait le résultat du paiement comptant de la dette intérieure. Ce schéma prévoit une contribution de 100 millions US\$ par les partenaires du développement du pays, et une participation directe du Gouvernement de US\$ 80 millions provenant des recettes des privatisations (la situation actuelle de l'Offshore Trust Fund est reflétée dans le tableau 14 en annexe).

3.2.1. Privatisation des entreprises publiques

En 1992, le Gouvernement a lancé, dans le cadre des réformes économiques, le programme de restructuration des entreprises publiques avec l'aide de l'IDA, pour un total de 50 entreprises d'Etat et de capital mixte dans tous les secteurs. La première phase de ce programme est considérée comme un succès en réduisant le secteur des entreprises publiques de 50 à 32¹⁶. Afin d'atteindre les objectifs macro-économiques, notamment ceux établis dans l'accord de stand-by avec le FMI, le Gouvernement s'est engagé dans un programme de privatisations accélérées qui consiste à (1) poursuivre les privatisations, y compris celles des institutions financières ;(2) renforcer la capacité de réguler les domaines de l'aviation civile, les transports maritimes, l'électricité et l'eau, les télécommunications, la pharmaceutique, le contrôle de qualité et standard des produits ; (3) assumer les dettes des entreprises du secteur public qui doivent être privatisées.

Le programme accéléré des privatisations devrait (1) mettre en place les règlements et les politiques compétitives dans les principaux secteurs, y compris entre autres les transports, les services publics, les médicaments, le contrôle de qualité standard des produits, (2) réorganiser des entités régulatrices et de supervision dans ces secteurs, (3) engager des experts étrangers pour

¹⁶ Réformes économiques, Table Ronde des Partenaires du Développement, Praia, juin 1999.

accompagner les travaux de réglementation pendant la phase de qualification des cadres locaux.

En ce qui concerne la réforme du secteur public proprement dit, le Gouvernement a développé un plan pour réduire l'effectif des agents de la fonction publique (14%) à travers un ensemble de mécanismes qui incluent, entre autres, un plan de réforme avancée. La régulation spécifique a été approuvée en 1997, en donnant le support légal au programme de l'Abandon Volontaire (PAV), dont le coût total était estimé à 80 millions de \$US.

3.2.2. Décentralisation

Un des volets les plus importants de la réforme de l'Administration de l'Etat du Cap-Vert est celui de la décentralisation.

Dans ce cadre, le PNUD appuie le Gouvernement dans ses efforts de révision de la législation sur la décentralisation et dans la préparation d'un programme national de décentralisation. Un projet de loi sur la décentralisation est, par ailleurs, en préparation.

Dans le même sens, le Gouvernement de la région autonome des Canaries appuie la modernisation des municipalités du Cap Vert, à travers, notamment, l'informatisation des services municipaux. D'autres bailleurs de fonds, tels que la Suisse et l'Autriche, travaillent dans le même secteur.

Depuis 1992 le Gouvernement est engagé dans un processus de décentralisation pour renforcer la participation communautaire. Le Gouvernement a aussi transféré des ressources budgétaires aux municipalités et a approuvé la loi des finances locales. Afin de rationaliser le transfert des ressources, le Gouvernement a pris, entre autres, les mesures suivantes :

- établissement des limites pour les prêts à partir des ressources locales,
- publication de la nouvelle Loi des Finances Locales.

Parmi les compétences et les attributions qui ont été ou seront transférées aux municipalités, dans le cadre de la décentralisation, on distingue les suivantes:

- La promotion sociale, avec le passage de toutes les structures et compétences de l'administration centrale en faveur des municipalités;
- Les travaux publics, avec l'abolition des directions régionales et l'intégration des services correspondants dans les structures municipales;
- La liberté du commerce, avec le transfert des attributions de la Direction Générale du Commerce vers les municipalités;
- Le transport terrestre, avec l'attribution aux municipalités des compétences en matière de tarification et de concession des licences;

- La police des secteurs du transit et de l'ordre public;
- La culture et les sports;
- Les infrastructures de base, notamment, l'assainissement et les travaux publics de haute intensité de main d'œuvre;
- L'approvisionnement en eau potable.

Ces domaines étant les plus proches des populations, ils peuvent apporter, ainsi, des améliorations à la qualité de vie ; ce qui pourra créer ainsi un climat favorable au processus de décentralisation en lui donnant une plus grande crédibilité.

On peut donc conclure qu'il existe une volonté politique pour la décentralisation. Cependant, il subsiste encore des contraintes inhérentes à la situation propre du pays, à savoir :

- Le manque généralisé d'infrastructures de développement et les carences en ressources humaines, matérielles et financières;
- La configuration géographique particulière de l'archipel, liée à la discontinuité et à l'éparpillement de l'espace économique. Ce qui rend difficile le développement des îles et du pays en général, et qui l'oblige à une diversification de solutions pour les mêmes problèmes ainsi qu'à une gestion difficile des ressources humaines, matérielles et financières.

Dans toutes ces réformes, les NTCl constituent des facteurs de succès reconnus par le Gouvernement qui a développé un grand projet de réorganisation et d'informatisation de toute la comptabilité publique ainsi qu'un système de communication pour toute l'administration. Ce projet stratégique, dont le budget s'élève à 200 millions CVE, soit 0,3% du Budget de l'Etat pour 1999, sera développé ci-après.

En tant que support de tous les programmes et projets de développement dans l'ère des technologies d'information, les télécommunications, l'informatique et Internet constituent les plus importants actifs des administrations et des organisations, après les ressources humaines. Cette réalité va de pair avec les politiques du Gouvernement du Cap-Vert.

3.3. Réformes administrative et financière de l'Etat - RAFE

Depuis 1992, le Gouvernement du Cap Vert a développé d'importantes réformes visant à doter l'administration financière de l'Etat d'un cadre légal et institutionnel, compatible avec les grands défis qui se posent au développement du pays.

Avec l'approbation du PND en 1997, il apparaît pour la première fois l'indication d'un programme structuré de Réformes de l'Administration Financière de l'Etat, le RAFE. Le programme RAFE est parti d'un diagnostic qui a identifié quelques contraintes conditionnant le bon fonctionnement de l'Administration Financière

de l'Etat et qui reflète aussi les conditions nécessaires pour le développement du marché et de l'initiative privée, notamment :

- développement institutionnel (au niveau des ressources humaines), organisationnel et des systèmes intégrés d'information et de gestion insuffisant ;
- l'inefficacité de l'administration fiscale, surtout l'inspection et la fiscalisation, le combat à la fraude , et à l'évasion fiscale, le contentieux fiscal et la gestion de la dette tributaire;
- La conception du budget de l'Etat, les instruments et méthodologies utilisés dans la provision des ressources financières, son affectation et sa relation avec les objectifs de la politique macroéconomique, peu développés ;
- l'inexistence d'un système de comptabilité publique assis sur un plan comptable unique pour l'Etat ;
- les moyens de paiement utilisés par le Trésor non adaptés aux nécessités de sécurité des opérations et le faible taux d'utilisation du système bancaire pour des opérations de recettes et de dépenses.

L'élimination des comptes bancaires des services de l'administration directe ou indirecte de l'Etat (services et fonds autonomes inclus) auprès des banques commerciales a été initiée en 1998. Ainsi il existe à peine des comptes de transit des fonds ouverts par la Direction Générale du Trésor, qui sont soldés chaque jour par le transfert de ces fonds sur des comptes courants du Trésor auprès de la Banque Centrale.

3.3.1. Le Défi des Systèmes d'Information

Le Plan National de Développement 1997/2000 (PND), a reconnu le développement et l'application des NTIC comme un impératif en faveur du développement du pays. En réalité les NTIC, pour les possibilités qu'elles offrent en matière de création de richesse, d'élévation de modèle de vie et d'amélioration des services rendus, sont indubitablement un recours précieux pour le développement aux échelles nationale, régionale et locale.

Dans le cadre du programme RAFE et des systèmes d'information pour la gestion, on a assuré la conception du programme 'Infrastructure de base des Communications de l'Etat' qui vise à intégrer par le biais de l'informatique, les divers départements gouvernementaux et leurs services déconcentrés.

Il s'agit effectivement de la mise en place d'un réseau unique de l'Etat qui couvre aussi les ambassades du Cap Vert à l'étranger et qui intégrera approximativement 1200 stations de travail, reliées à Internet.

Tous les départements gouvernementaux sont déjà branchés au réseau ainsi que quelques institutions publiques, treize municipalités, le Lycée Domingos Ramos, la Cour Suprême de Justice et la Cour des Comptes.

3.3.2. Le défi de la Gestion

Développer les capacités et les instruments de gestion dans les domaines macroéconomique, budgétaire, comptable, financier et fiscal est un autre défi fondamental. Les questions déjà identifiées au niveau du système d'information, d'organisation et de développement des ressources humaines, n'ont pas encore trouvé de solutions suffisantes. Ce qui rend la gestion peu efficace.

Le programme de réforme de l'administration financière de l'Etat a identifié les nécessités suivantes:

- améliorer les instruments et les méthodes de prévision ;
- améliorer la capacité de gestion du personnel dirigeant et des chefs intermédiaires ;
- promouvoir la création d'une nouvelle culture du travail au Ministère des Finances (MF), fondée sur des idées de pleine responsabilité, et de décentralisation ainsi que sur le développement des compétences techniques, en tenant compte des défis du développement posés au pays.

3.3.3. Le Budget de l'Etat et la Comptabilité Publique

Un des principaux objectifs de la réforme est de se doter d'un système de comptabilité publique basé sur un Plan de Comptes de l'Etat, avec registre en parties doubles, qui permet un contrôle budgétaire et une gestion de la trésorerie. Cette réforme s'articule autour des points suivants:

- Structurer le système comptable, budgétaire et financier de l'Etat afin de donner des réponses aux nécessités de gestion, d'information statistique fiable et effective de contrôle et de consolidation du budget du secteur public;
- Créer un système efficace de programmation et de gestion de la trésorerie pour maximiser tous les avantages comparatifs pour la consolidation budgétaire ;
- Assurer l'effective intégration entre le budget, la comptabilité et la trésorerie ;
- Assurer les conditions pour une gestion décentralisée du Budget de l'Etat en utilisant les potentialités des NTCI ;

- Renforcer le contrôle financier de l'exécution des recettes et des dépenses publiques etc.

Pour la conception et l'exécution du programme, il a été créé, en 1998, l'Unité de Coordination (UC_RAFE) qui dépend directement du Ministre des Finances.

3.3.4. Unité de Coordination des Réformes Administrative et Financière de l'Etat

L'Unité de Coordination du programme des Réformes Administrative et Financière de l'Etat est apparue avec la nécessité pour le gouvernement de doter l'administration de nouveaux outils de gestion budgétaire, fiscale et financière afin de pouvoir accompagner l'expansion des réformes de l'économie capverdienne.

Le RAFE, placé sous la tutelle du Ministère des Finances, a pour principaux objectifs, en ce qui concerne le secteur public administratif :

- La révision législative et son adéquation aux objectifs de modernisation de l'administration financière de l'Etat et aux objectifs et politiques du plan national de développement ;
- L'organisation informatique d'un système d'information pour la gestion économique et financière de l'Etat ;
- Le développement des ressources humaines par le biais de la création d'un groupe de spécialistes capables de garantir la modernisation de la gestion administrative et financière.

Le programme cherche à doter l'administration d'instruments, de techniques de gestion et de modèles d'organisation efficaces et adéquats à la mise en œuvre des politiques budgétaires et fiscales, particulièrement dans le domaine des finances de l'Etat. Il s'agit aussi d'améliorer l'administration fiscale et douanière, la gestion financière, le patrimoine de l'Etat, les systèmes d'information relatifs à la gestion et à l'organisation des départements qui s'occupent de l'administration financière de l'Etat.

Encadré n° 16.

Avantages du programme RAFE:

- réseau unique INTRANET et INTERNET ;
- courrier électronique, vidéoconférence, gestion de documents, application spécifique ;
- viabilité et mise à disposition de l'information d'une manière sûre et rapide ;
- garantie de la consistance et de fiabilité des données ;
- intégration de la comptabilité budgétaire, patrimoniale et analytique ;
- meilleur contrôle financier et mise à disposition de l'information ;
- garantie de la transparence de la situation financière et patrimoniale ;
- accès rapide aux données fondamentales pour le calcul des comptes nationaux.

3.3.5. Le «Guichet Unique»

C'est une nouvelle structure organisationnelle qui consiste à faciliter au citoyen le contact avec l'Administration Publique. Elle permet aux clients de l'Administration Publique des différentes îles et municipalités et à ceux qui résident en dehors du pays, d'avoir accès à un système de registre et d'information. Cela leur évite les déplacements et certains inconvénients. Elle se présente comme une solution, étant donné que l'administration centrale se trouve dans la capitale. Les citoyens vivant dans les municipalités où ce projet est implanté adressent leurs documents ou demandes à n'importe quel département du Gouvernement, de mairie ou de la mission diplomatique et reçoivent une réponse rapide. La demande est envoyée à l'administration publique via e-mail ou autres moyens disponibles. La finalité de ce service est de fournir, en un temps record, des informations aux clients, tout en garantissant la sécurité et le secret professionnel. Les services fournis par le « Guichet Unique » sont entre autres: les extraits du registre civil, l'ouverture de comptes auprès des banques.

D'après le RAFE et le Secrétariat de l'Etat à l'Administration Publique, après l'informatisation de tout le pays, il sera possible d'accéder au système de Registre Unique en communication directe par le biais d'Internet.

Ce service est déjà disponible dans presque toutes les municipalités du pays, au Ministère des Finances, de la Justice, de l'Education, de la Santé, aux ambassades du Cap Vert à Cuba, en France, au Sénégal, au Luxembourg, en Hollande et au Portugal. À noter que seules les municipalités de S.Domingos et les deux de l'Île de Fogo¹⁷ n'ont pas encore ce service.

¹⁷ Il faut noter que , malgré tous les efforts pour mettre en place les services de " Guichet Unique", on ne pourra parler de son succès que lorsqu'on aura adopté des schémas de validation des documents informatisés.

Son évolution est prévue avec la création d'un "Balcon Unique" d'accueil au Citoyen - BUAC, qui prétend réunir dans une place unique divers services tels que l'émission des passeports, des cartes d'identité, des différents certificats, ou la production d'autres documents, notamment de la TACV, des banques, des assurances ou de la CVTelecom. L'objectif est de diminuer les files d'attente, les effets de la bureaucratisation, la concentration des services, et d'améliorer la qualité des services et la satisfaction des citoyens.

3.4. L'impact des Réformes économiques

La période en analyse coïncide avec celle de l'évaluation des premiers résultats des réformes économiques en cours depuis 1996. Suite à une situation conjoncturelle de déséquilibre au niveau des finances publiques et des comptes extérieurs, on a observé une inflexion dans les politiques de libéralisation entamée auparavant. Cette situation a conduit à la politique d'ajustement structurel qui est en cours et qui est inscrite dans le Plan National du Développement 1997-2000.

Les objectifs macro-économiques suivants ont été fixés dans le PND 1997-2000 :

- Réaliser un taux de croissance moyenne du PIB réel non inférieur à 5% ;
- Assurer que le taux d'inflation (mesuré par l'indice des prix à la consommation) soit maintenu à moins de 3,5% par an ;
- Atteindre un niveau de réserves extérieures non inférieures à six mois d'importations ;
- Réduire le taux de chômage en dessous de 23% de la population active, et réduire les poches de pauvreté.

Les résultats plus marquants des réformes entamées sont:

- une croissance moyenne du PIB réel en 1997-1999 de 6,5%;
- un taux d'inflation de 4,3%;
- un niveau de réserve extérieure correspondant à 2 mois d'importations;
- taux de chômage de 24,2%;

Pendant cette période d'ajustement structurel, on peut observer, selon les données publiées par l'INE, une performance économique satisfaisante, malgré les difficultés rencontrées au niveau de la création d'emplois et au niveau de l'établissement des équilibres macro-économiques nécessaires.

En effet, la croissance réelle du PIB se situait au-dessus des 5 % programmés grâce à une expansion rapide de l'économie. Ce résultat est dû aux facilités offertes par le développement du tourisme, par l'attraction des investissements extérieurs, particulièrement dans les industries orientées vers l'exportation, ainsi que par l'évolution positive des transferts des émigrés.

Il a aussi été observé, dans la même période, un progrès important dans le développement de la base productive et promotion du secteur privé. En fait, comme il a été souligné dans le RED¹⁸ du FMI, le secteur public qui, jusqu'en 1995, représentait 39% du PNB (48% du PIB) a enregistré une diminution significative en passant à 30% du PNB, soit 35% du PIB.

Par contre, les investissements du secteur privé, notamment dans les petites industries, le tourisme, la pêche, les transports maritimes, les télécommunications, et la construction civile sont passés de 26% en 1995-1997 à environ 28% en 1998¹⁹.

3.5. L'introduction des NTCI dans la structure économique nationale: situation actuelle, potentialités et contraintes

Normalement, le taux de pénétration des nouvelles technologies de communication et d'information peut être mesuré de façon précise en se basant sur les données de possession et d'utilisation des NTCI auprès des familles, des institutions gouvernementales, des entreprises, des banques et des compagnies d'assurances.

Pour cela, il faudrait recourir à des données provenant du recensement de la population, des enquêtes menés auprès des familles ou des statistiques des activités des entreprises. Malheureusement de tels données n'ont pas pu être fournies.

C'est pourquoi les indicateurs ont été établis à partir des données sur l'importation du matériel informatique, des données relatives à la formation des cadres dans ces domaines et à partir des données sur l'utilisation des NTCI dans divers secteurs comme la santé, l'éducation.

En outre, pour mesurer le degré de pénétration des NTCI dans l'économie et la société, il faut se baser sur les informations concernant les réseaux de base des données et des systèmes d'information en gestion qui existent au niveau du Gouvernement, des entreprises, des banques et des compagnies d'assurance.

Tableau 11. Evolution de l'importation des ordinateurs de 1990 à 1999

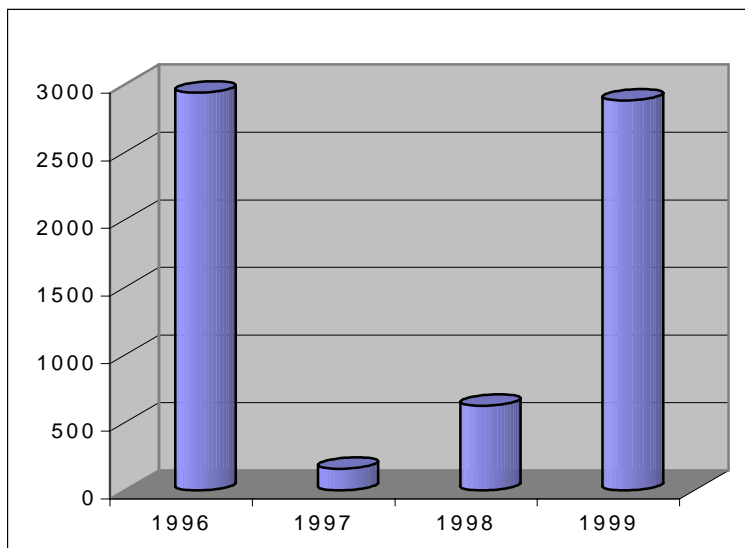
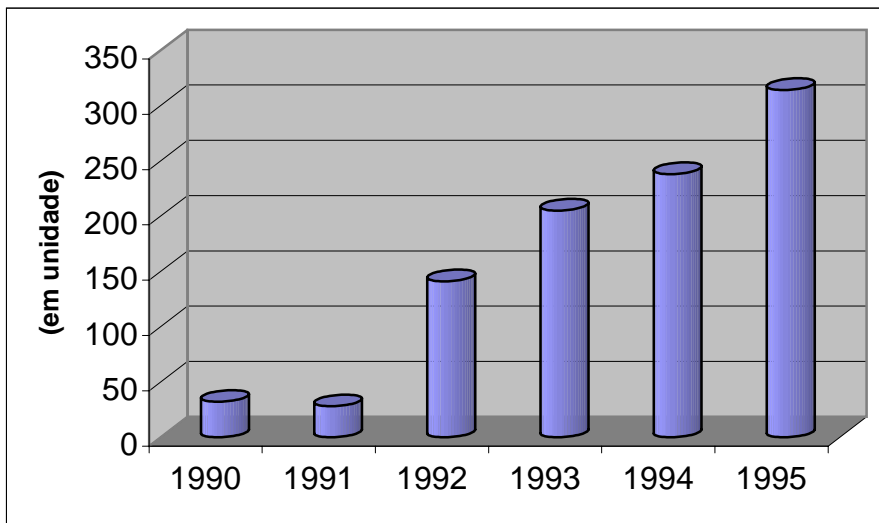
1990	1991	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999
32	28	141	205	238	314	2940	159	625	2882

Source : INE

¹⁸ Cape Verde: Recent Economic Development. IMF, Staff Report nr 99/58, July, 1999.

¹⁹ Idem.

Graphique n°6 . Evolution de l'importation des ordinateurs



Source : INE, 1999.

Les données de l'INE montrent que les importations d'ordinateurs connaissent en moyenne une évolution positive malgré les fluctuations. L'informatisation des services et des entreprises, l'expansion des centres de formation en informatique, les cybercafés, l'utilisation des équipements informatiques dans quelques écoles primaires et secondaires du pays constituent des exemples évidents.

Selon les calculs établis à partir des données sur l'importation des ordinateurs pendant les quatre dernières années, nous avons au Cap Vert un ratio de 0,015 ordinateur par habitant, soit 0,07 pour chaque famille. On constate un taux de pénétration très bas.

**Tableau 12. Fréquence de formation supérieure liée aux NTCI
Année 1999/2000**

Hommes	Femmes	Total
39	13	52

Source : MECJD

En matière de formation, il y a une prédominance des hommes par rapport aux femmes comme illustré dans le tableau 12.

Les NTCI constituent une composante importante du système d'information, objet du programme de réforme de l'administration financière de l'Etat. Ce système d'information pour la gestion est supporté par un réseau unique de l'Etat qui lie les différents départements gouvernementaux, les services déconcentrés, les instituts, les municipalités et les ambassades du Cap Vert, totalisant 1100 postes de travail. Avec cette nouvelle infrastructure, la communication entre les divers secteurs est plus fluide. En ce moment, environ 13.000 messages par jour sont échangés à travers ce réseau d'environ 1100 utilisateurs, ce qui représente une moyenne de 10 à 12 messages par utilisateur.

Le «Guichet Unique» constitue, comme souligné, un défi de concentration des prestations et de proximité entre l'administration publique et le citoyen, supporté par le système d'information déjà mentionné. Pour ce système les NTCI font le chemin entre la résidence de l'utilisateur et l'administration publique. La distance devient ainsi plus courte pour le citoyen, où qu'il soit, ce qui diminue les coûts et fait gagner du temps.

Ce service est déjà disponible au niveau des municipalités, à l'exception de celles de São Domingos, São Filipe et Mosteiros, au niveau des Cabinets des Gouverneurs Civils et au niveau de la plupart des ambassades du Cap Vert installées à l'étranger.

Des exemples illustratifs de la pénétration des NTCI dans l'économie sont l'automatisation des services des Banques, des compagnies d'assurances, des entreprises de distribution, des transports et communications au Cap-Vert. En effet, les Banques et les compagnies d'assurances ont toutes informatisé leurs services et elles sont en phase de réorganisation en vue de mieux profiter des gains de productivité et d'amélioration des services après ventes.

L'existence des NTCl dans l'actif des principaux agents économiques, est aussi une démonstration évidente des investissements consentis par ces agents dans le secteur et montre ainsi les tendances de l'avenir.

Une enquête menée auprès des banques et des compagnies d'assurances, auprès des entreprises de distribution les plus importantes du pays montre que, dans les 4 dernières années, les investissements dans les deux groupes d'entreprises se situent autour de 15-20% et 8-10% de leurs actifs respectifs.

Parmi les actifs d'information, il faut souligner que les dépenses les plus importantes concernent le licenciement et le service de support continu aux logiciels en gestion fournis au titre du crédit bail par des fournisseurs extérieures. C'est le cas des banques, des compagnies d'assurances et des compagnies aériennes.

Un autre élément d'illustration du degré de pénétration des NTCl dans l'économie et dans la société est le volume d'investissement public dans le secteur. En fait, dans le Programme Pluri-annuel d'Investissements (PPI) 1999/2000, ces investissements se situent au niveau de 10-12% des investissements globaux prévus tout en considérant les budgets des principaux projets du secteur, à savoir, 5% pour l'investissement dans l'information pour la majorité des projets du PPI :

- Réforme de l'Administration Financière de l'Etat ;
- Amélioration du système d'information pour le développement;
- Développement du système éducatif;
- Développement de la formation professionnelle.

Certes, le degré de pénétration des NTCl dans l'économie du Cap-Vert est encore faible par rapport à celui des pays développés et des pays en développement. Les avancées enregistrées et les résultats obtenus au niveau des différents secteurs sont cependant très encourageants.

Les besoins d'investissements dans le secteur public et dans le secteur privé sont significatifs et le pays aura besoin de recourir à la coopération internationale pour les réaliser. Dans ce sens, l'inscription dans les programmes-cadre de coopération avec les différents bailleurs, de projets et programmes utilisateurs des NTCl, en particulier dans les secteurs de l'éducation et de la santé, est d'une importance capitale.

La relation entre les NTCl et la création d'emplois reste un sujet de discussion et de polémique. Il y a des gens qui soutiennent que l'informatisation et l'automatisation conduisent à la disparition des postes de travail et, par conséquent, au chômage. Au Cap Vert, on ne peut pas affirmer que les NTCl ont un impact négatif sur le marché du travail. Malgré l'absence des chiffres sur ce sujet, il semble évident que de nouveaux emplois ont été créés surtout dans le

secteur tertiaire. En tout cas, il faut avoir une politique appropriée de formation professionnelle de façon à permettre la reconversion professionnelle en fonction de la dynamique de l'économie.

IV. L'ETAT DU DEVELOPPEMENT HUMAIN

D'après les prévisions de 1996 (Mady BIAYE), la population cap-verdienne résidente en 1999 était de 423.000, dont 47,7% du sexe masculin et 52,3% de sexe féminin. Les projections estiment une population résidente de 406.513 pour 1997 et 417.200 habitants en 1998. Les résultats de l'EDSR 98, donneraient une proportion de 54% de femmes contre 46% d'hommes, ce qui représente une relation de masculinité de 85 hommes pour 100 femmes. Cet écart s'explique en partie par l'effet de l'émigration masculine.

L'île de Santiago est la plus peuplée, abritant plus de la moitié de la population résidente, soit 228.834 (54 %). Ensuite suivent les îles de São Vicente, de Santo Antão et l'île de Fogo avec, respectivement 69.826 habitants (16%), 50.381(12%) et 37.779 (8%) habitants . Ainsi, près de 90% de la population totale du pays était concentrée en 1999 dans ces 4 îles.

Une des caractéristiques marquantes de l'évolution démographique, ces dernières années, est donc la croissance accentuée de la population des principaux centres urbains, particulièrement la ville de Praia. Aujourd'hui, la population urbaine représente 48% de la population totale du pays, contre 44,5% en 1990, avec un rythme de croissance annuelle élevé de l'ordre de 5%, selon le document de Diagnostic de la Situation Socio-Démographique (Mady Biaye, 1998). Mais comme les infrastructures sociales de ces villes n'ont pas pu accompagner ce rythme de croissance de la population, ce fait a eu une incidence négative dans les domaines de l'assainissement, de l'habitat et de l'emploi, entre autres.

Aujourd'hui, Praia a besoin d'une intervention urgente dans les domaines des infrastructures d'assainissement, de l'hydraulique et d'approvisionnement en eau potable .

La structure par classe d'âge met en évidence une croissance rapide et une très large proportion de la population jeune. Le groupe de moins de 25 ans représente 64,4% du total, ce qui soulève de sérieux problèmes dans les domaines de l'éducation, de la santé, de l'emploi etc.

Trois facteurs expliquent cette évolution de la démographie: la réduction lente du taux de fécondité; la chute du taux de mortalité générale qui est passé de 9,1‰ en 1995 à 7,5‰ en 1997 ; de celui de la mortalité infantile qui est passé de 53,7‰ en 1992 à 35,5‰ en 1996 et à 42‰ en 1997, ainsi que la réduction du flux migratoire .

Jusqu'à présent, l'incidence de la croissance démographique a pu être tempérée, d'une certaine façon, par l'émigration qui a fonctionné comme une soupape de sécurité face au taux élevé de la croissance naturelle de la population cap-verdienne. En effet, tandis que le taux de croissance naturelle de la population s'est stabilisé autour de 3% par an, l'impact de l'émigration l'a ramené à un taux effectif variable entre 0,9% à la fin des années 80 et 1,5% au début des années 90.

Le niveau du chômage au sein de la population jeune est très élevé et la question de l'emploi/chômage constitue un des principaux problèmes sociaux.

Une étude a été réalisée, en 1993, par la Banque Mondiale à partir des données résultant de l'Enquête sur les Dépenses des Ménages effectuée en 1998/99,> Cette étude donne la situation de la pauvreté au Cap Vert et indique que, 30% de la population résidente est pauvre, parmi lesquels 14% sont considérés comme très pauvres.

Il faut noter que l'état du développement humain dans un pays diffère selon l'accès au marché de l'emploi, aux services publics, aux soins de santé, à l'éducation, à l'information, à la formation professionnelle, aux biens alimentaires, à l'habitat, à l'eau et à l'assainissement.

Selon la même source, près de 68% des pauvres et 85% des très pauvres du pays vivaient dans le milieu rural. Ce que confirme la concentration de la pauvreté dans le milieu rural.

Au Cap Vert, à part les critères genre et milieu de résidence, la situation d'insularité fait que le critère zone géographique soit aussi important dans la distribution de la pauvreté. La distribution géographique démontre aussi que, en termes relatifs, les îles de *Barlavento* présentent les indices les plus élevés de pauvreté relative ou absolue, avec 36% et 18% respectivement, alors que les îles de *Sotavento* présentent 26,6% de pauvres et 11,6% de très pauvres. L'ensemble des îles de Santiago, São Vicente et Santo Antão sont particulièrement affectées²⁰.

4.1. Les dimensions sectorielles du développement humain

Dans sa condition de pays insulaire et pauvre, l'adéquation sectorielle assume une importance significative. L'intervention sur les causes structurelles des contraintes du développement, particulièrement dans les milieux ruraux, est d'autant plus importante qu'elle constitue une priorité effective des populations, en l'occurrence en ce qui concerne l'eau potable, l'éducation, les soins de santé, l'électricité et les routes. La stratégie du développement social devrait donc porter, en priorité, sur les investissements ayant d'importants effets

²⁰ World Bank. *Cabo Verde: A poverty Study Adao Rocha et Carlos Proença*. September, 1993.

multiplicateurs des facteurs de revenus (routes, électricité, systèmes d'irrigation, activités génératrices d'emploi et de revenu) et des facteurs d'aptitudes éducatives et professionnelles.

Les investissements sociaux devraient privilégier les programmes d'élargissement de l'accès aux soins de santé primaires, de promotion de la femme, d'amélioration de la santé de la mère et de l'enfant, et de la nutrition. En fait, la pauvreté n'est pas uniquement associée au sous-emploi, à l'analphabétisme et à l'accès inégal aux diverses formes du capital, elle est aussi le produit d'un niveau élevé de fécondité et de morbidité, et de la précarité du statut social de la femme.

4.1.1. La Dimension Démographique

L'impact de la croissance démographique au Cap-Vert pose quelques problèmes au développement, à savoir:

- Niveau élevé de la pauvreté;
- Dégradation de l'environnement et pression accrue sur les ressources naturelles;
- Insuffisante capacité de réponse des infrastructures et services de base;
- Forte concentration urbaine, spécialement dans la ville de Praia;
- Taux élevé de chômage, principalement dans les centres urbains.

Au Cap-Vert "dans les conditions actuelles, une croissance effective de la population de l'ordre de 2 à 2,5% est très élevée, et suscite nécessairement un ensemble de questions fondamentales qui ont un lien direct avec la problématique générale du développement"²¹.

Il importe de noter que l'investissement dans le capital humain des jeunes générations dépend aussi du rendement et de la volonté des parents, donc de leur capacité à s'acquitter des charges éducatives, du degré de leur besoin en enfant/source de revenus et de leur conviction de la nécessité de l'éducation. C'est aussi une question culturelle.

Au Cap Vert, le Gouvernement et les ONG développent des actions individuelles et conjointes auprès de la population en vue d'améliorer la situation en matière de la planification familiale et de la promotion des femmes. Trois ONG interviennent dans ce domaine au niveau national : MORABI, OMCV, et VERDEFAM.

²¹ NLTPS, 1995.

4.1.2. La Dimension Educative et de l'Information

Encadré n°17

Vers l'ère de l'information : le cercle parfait

Personne ne met en doute la nécessité de bâtir une société de l'information. La question qui se pose aux gouvernements aux ressources limitées n'est pas de savoir s'il faut investir, mais combien et où. Quels sont les secteurs qui renforcent la capacité d'un pays à tirer pleinement parti des technologies de l'information et des communications? Elaboré par World Times et International Data Corporation, l'indicateur de la société de l'information (Information society Index), permet de mesurer le niveau de préparation d'un pays, par la représentation graphique de quatre types d'infrastructures: - Information: permettre d'envoyer et de recevoir des informations par téléphone, télévision, radio et télécopie.

Informatique: accroître l'accès aux micro-ordinateurs, dans les écoles, sur le lieu de travail et à la maison, construire des réseaux et utiliser des logiciels. -Internet: étendre l'utilisation d'Internet dans les écoles, sur le lieu de travail et à la maison et rendre possible le commerce électronique -Social: rendre les individus à même d'utiliser l'information via l'enseignement, la liberté de la presse et les libertés publiques (....)

Source: World Times et IDC, 1999 dans le RMDH

À l'heure actuelle, un des défis essentiels de l'éducation et de l'information est celui de rendre possible l'accès des individus aux nouvelles technologies d'information et, dans la mesure du possible, de créer des conditions pour qu'ils puissent les utiliser, notamment dans l'enseignement. Dans le même sens, la liberté de la presse et les libertés publiques constituent des conditions préalables pour que les citoyens aient accès aux informations.

Le diagnostic de la situation concernant l'introduction des NTIC dans l'éducation montre que celles-ci se trouvent dans une phase embryonnaire. Cependant, des projets et des programmes importants dans le secteur ont été approuvés. La situation exige des interventions aux différents niveaux d'enseignement, de façon à récupérer le retard.

Au Cap Vert, le système éducatif se présente comme suit :

- Le préscolaire, dont l'objectif est la préparation des enfants à l'entrée dans le système scolaire. Le développement de ce niveau bénéficie des appuis des ONG et des institutions publiques, tout particulièrement les municipalités.
- Le scolaire ou formel divisé en quatre niveaux ;
 - L'enseignement de base, avec un cycle de 6 ans de scolarité ;
 - L'enseignement secondaire, d'une durée de 6 ans et divisé en trois cycles de 7 à 8 ans, 9 à 10 ans et 11 à 12 ans, respectivement ;
 - L'enseignement moyen et professionnel ;
 - L'enseignement supérieur.

4.1.2.1. Le préscolaire

L'éducation préscolaire s'adresse à environ 46% des enfants de 4 à 6 ans²², soit 45,8 % pour les garçons et 46,4 % pour les filles. Selon les informations disponibles, une institutrice a en moyenne 29 enfants à sa charge. Mais le bas niveau de formation du personnel constitue une grande contrainte: près de 90 % du personnel enseignant est constitué par des institutrices sans aucune qualification professionnelle de base. Parmi elles, plus de 70 % possèdent 6 ans de scolarité (enseignement de base).

L'objectif du PND 1997-2000 est d'atteindre une couverture du préscolaire de 60%. On doit toutefois signaler quelques contraintes pouvant affecter la réalisation de cet objectif, à savoir:

- Rythme de couverture relativement lent, si on considère qu'en 1991 il était de 40 %²³ ;
- Inadéquation de près de 1/3 des installations (selon le Ministère de l'Education);
- Enorme difficulté financière des municipalités, qui ont, à partir de 1999, la responsabilité des dépenses courantes et d'installations.

4.1.2.2. L'enseignement de base

Le pays a atteint en 1999 un taux de scolarisation de 98,5%.

Il n'existe pas de discrimination à l'endroit des filles. Dans l'ensemble, on enregistre même de meilleurs résultats scolaires chez les filles. Selon les données du PND, le taux de redoublement global, malgré une réduction sensible, devra atteindre 5 % jusqu'à l'an 2000. Le taux d'abandon lui aussi a diminué de manière significative. L'intervention conjuguée de l'action sociale scolaire pourra réduire encore plus le taux actuel (2% en 1999).

²² *Statistiques de l'éducation, 1998/1999, GEDSE.*

²³ *Analyse de la situation: Femmes et Enfants au Cap Vert, 1998, p.124.*

Les contraintes les plus importantes se trouvent dans la qualification des professeurs et dans le ratio élèves / salles de classe, reflété dans le dédoublement des classes et la réduction des heures de classe avec des effets négatifs au niveau du rendement scolaire et de la prise en charge des autres problèmes sociaux.

4.1.2.3. L'enseignement secondaire

La période du PND 1997-2000 a été fixée comme cible pour la généralisation de la réforme de l'enseignement secondaire. Celui-ci a connu un rythme de croissance rapide, en particulier ces dernières années, avec une augmentation des effectifs de 23,5 % de 1993 à 1998. Le taux de scolarisation a pratiquement doublé ces quatre dernières années, atteignant 45,8 % en 1997/98.

On observe une tendance à la baisse de la proportion des professeurs qualifiés. Cependant, le Ministère de l'Education est en train de développer un programme intensif *de formation de professeurs* pour l'enseignement secondaire général et technique.

En termes de résultats du système, le taux de redoublement a connu une réduction importante; en revanche, le taux d'abandon (1997/98)²⁴ a présenté des niveaux élevés, surtout pour les 8ème et 10ème années de scolarité, années de transition d'un cycle à l'autre.

Le développement et la généralisation d'un enseignement technique de qualité ont été aussi définis comme objectif prioritaire pour la période 1997-2000, tandis que ce secteur de l'enseignement secondaire est faible, ne comptant que deux établissements, à savoir S.Vicente et Praia²⁵. Deux centres d'enseignement technique sont en construction, à Assomada et Porto Novo. Celle d'Assomada doit démarrer ses activités dans l'année scolaire 2000/2001.

4.1.2.4. L'enseignement supérieur

L'Enseignement Supérieur a commencé dans le pays, dans le domaine de la formation des enseignants, avec la création de l'Institut Supérieur de l'Education (ISE). Les autres établissements sont: l'Institut Supérieur de Génie et des Sciences de la Mer (ISECMAR), l'Institut Supérieur des Sciences Economiques et des Entreprises (ISCEE) et l'Institut National de Recherche et de Développement Agricole (INIDA). En 1997/98, un total de 1041 étudiants ont fréquenté ces quatre établissements. Cependant, l'essentiel de la formation supérieure (80%), se

²⁴ Révision des dépenses publiques 1999, MECJS, p.14.

²⁵ Il serait plus utile de séparer les statistiques référant à l'enseignement technique, mais on ne dispose pas des données.

passé à l'étranger. En 1998, 700 bourses d'études ont été attribuées, dont 261 pour la formation dans le pays et 439 à l'étranger.

Le PND a aussi fixé, comme objectif, la mise en place d'une Université à l'horizon de l'an 2000. Dans ce sens, une Résolution du Conseil des Ministres vient de créer l'Université du Cap Vert. Une université privée doit démarrer les activités prochainement.

4.1.2.5 Alphabétisation et éducation des adultes

La Réforme du Système Educatif a transformé l'Alphabétisation des Adultes en sous-système qui confère le même niveau que l'Enseignement de Base et qui débouche sur la formation professionnelle élémentaire. La DGAEA entend poursuivre l'objectif de la généralisation de l'enseignement de base dans l'optique de l'éducation des adultes, ayant comme groupe cible la population entre 15 et 35 ans. A l'horizon 2000, le but fixé est de ramener l'analphabétisme dans cette tranche d'âge à 12 %. La population analphabète était de 6% en 1996, dans la tranche d'âge des 15-25 ans²⁶. La réduction du taux d'analphabétisme ayant toujours constitué un objectif permanent. Ce taux était de 60,7% en 1975, il a été réduit de moitié (soit 30,3%) en 1990, et il est descendu à 13 % en 1999.

A noter aussi que :

- 1) Les femmes sont toujours les plus touchées par l'analphabétisme; elles représentent près de 60 % des analphabètes. En 1995, le nombre total d'analphabètes a été estimé à 97.000 personnes dont 62 000 femmes, 21477 d'entre elles en zone urbaine et 40 433 en zone rurale²⁷.
- 2) De 1992 à 1996, 8 903 jeunes et adultes ont été alphabétisés: l'extension éducative a donc bénéficié à 1 013 jeunes²⁸, la participation féminine ayant été supérieure à 60%.

²⁶ *Enquête sur la Force de Travail (Main-d'œuvre), Cap Vert, IEF, p.9*

²⁷ *Analyse de Situation: Enfant et Femmes au Cap Vert, 1998, UNICEF/ Gouvernement, p.3*

²⁸ *Evaluation à mi-parcours du Plan d'Action National de Promotion de la Femme, ICF, 1998, p.47.*

La *Formation Professionnelle* constitue un autre volet prioritaire, dans la mesure où, en 1998, plus de 60 % de la population occupant un emploi et plus de 70 % des chômeurs ne possédaient aucune qualification professionnelle, n'ayant reçu qu'un enseignement de base²⁹. L'on estime que, dans le domaine de l'Éducation des Adultes, le secteur de la formation professionnelle de base a accueilli 5.227 jeunes et adultes, de 1992 à 1996, dans divers domaines³⁰. Les questions relatives aux diplômes et aux certificats de l'enseignement s'avèrent aussi d'une importance cruciale et plus globalement dans la perspective du renforcement des capacités nationales pour le développement du pays.

4.1.2.6. L'action sociale scolaire

La situation de précarité vécue par une partie significative de la population a été caractérisée dans une étude de la Banque Mondiale, en 1993. Une autre étude³¹ réalisée en 1995/96 par l'ICASE, (Institut CapVerdien d'Action Sociale Scolaire), a conclu que, sur une population de 4.322 élèves de 6 à 16 ans, 60% des élèves appartenaient à la catégorie socioéconomique inférieure, la plus vulnérable.

Dans un pareil contexte, la protection sociale des enfants et des jeunes défavorisés se pose avec une certaine acuité. C'est dans ce contexte que le Ministère de l'Éducation, à travers l'ICASE, appuie les étudiants les plus défavorisés. L'ICASE joue donc un rôle important dans la prise en charge des besoins des enfants, surtout au niveau alimentaire, contribuant ainsi à l'amélioration du rendement scolaire des enfants. Il faut aussi signaler le Programme de Cantines Scolaires, financé à 82% par le PAM (à raison de USD 12.457.897.00 pour une période de quatre ans) et la Suisse (USD 530.323.12 pour la même période), et 18 % par le gouvernement (données de 1997/98), avec une couverture s'étendant à 91.777 élèves dans l'enseignement de base.

D'autres formes d'interventions sont réalisées, comme l'attribution de bourses d'étude, de matériels scolaires et autres.

Malgré tout, l'on déplore encore une certaine carence en termes de réponse adéquate de l'Action Sociale envers les enfants en âge scolaire et des adolescents vivant dans la pauvreté.

4.1.3. La Dimension Sanitaire

²⁹ *Idem*, p.40 et 52

³⁰ *Idem*, p.47

³¹ *Mission de revue technique et d'appréciation du projet 23-94.*

La stratégie du secteur public en matière de soins de santé primaires et préventifs, a été couronnée par d'importants changements concernant la mortalité maternelle et infantile ainsi que l'espérance de vie.

La Loi de Base de la Santé³² consacre le droit à la santé pour tous les citoyens, indépendamment de leur condition socio-économique. Elle considère la mise en place d'un dispositif opérationnel de soins de santé primaires comme une priorité de la politique nationale de santé.

En précisant les modalités de financement du Système National de Santé, la Loi rapporte au Budget Général de l'Etat et au Programme d'investissements publics, les charges incombant aux entités gestionnaires de l'assurance-maladie et d'autres types d'assurances, et les charges des usagers non couvertes par le système d'assurance. Elle réaffirme aussi le principe de la gratuité des soins de santé et de prévention des maladies, les prestations de services aux femmes enceintes, aux enfants jusqu'à l'âge de deux ans ainsi qu'aux personnes démunies.

Des progrès importants ont été enregistrés au niveau des indicateurs de la santé infantile. Les maladies transmissibles sont les principales causes de mortalité infantile, en particulier les maladies infectieuses et parasitaires. Les infections respiratoires aiguës, les infections péri-natales et les maladies nutritionnelles et du métabolisme font également partie des causes de la mortalité infantile .

Les informations disponibles situent la mortalité maternelle à des niveaux relativement bas au Cap Vert. Elle était de 34,5 pour chaque 100.000 naissances vivantes en 1998³³ .

La couverture vaccinale au Cap Vert est de 67,2% et, grâce à la vaccination, le pays a enregistré une réduction significative de la mortalité infantile. Selon les données de l'EDSR(Biaye, 1998) 83% des enfants nés au cours des 5 dernières années antérieures à l'enquête avaient été entièrement immunisés. Le pourcentage d'enfants vaccinés était de 87% en milieu urbain, contre 81% en milieu rural. Les niveaux de couverture les plus élevés ont été enregistrés à Santo Antao (91%) et les plus bas à Tarrafal, Santa Catarina et Brava (80%).

L'état nutritionnel de la population et des enfants en particulier est caractérisé par la situation suivante :

³² Loi n.62/III/89, modifiée par le Décret-Loi n. 183/91, du 28/12, et par la Loi n. 79/IV/93, du 12 juillet.

³³ GEP Ministère de la Santé.

- 4,8% des enfants de moins de 5 ans souffraient, en 1995, de déficit nutritionnel grave et 11,4% souffraient de déficit nutritionnel modéré, totalisant 16,2% de malnutrition chronique dans cette tranche d'âge. Cette situation est plus préoccupante dans les zones rurales avec 1/5 d'enfants affectés. La plus grande prévalence se trouve dans les îles de Fogo (20%), Santiago (18,3%) Santo Antão (15,1%) et S.Vicente (9,2)³⁴.

La situation de couverture en ce qui concerne la structure sanitaire et du personnel de santé est donnée dans le tableau suivant :

Tableau 13. Répartition des structures sanitaires

Structure/ Municipalité	HC	HR	PMI/PF	CS	PS	USB
S. Vicente	1		1	2	1	3
Praia	1		1	3	1	8
Ra Grande		1	1		3	8
S. Filipe		1	1		2	6
Sta Catarina		1	1		2	6
Sta Cruz				1	2	9
Porto Novo				1	3	7
Calheta					1	5
S. Domingos					1	1
Maio				1	1	4
Boavista				1	1	
Tarrafal				1		4
Mosteiros				1		4
Brava				1	1	3
Paúl				1	1	3
Sal				1	1	2
S. Nicolau				2	3	9
Total	2	3	5	18	21	91

Source : GEP- Ministère de la Santé. Revue des dépenses publiques du secteur santé, 1999

Tableau 14 Répartition du personnel de santé

³⁴ *Idem*, p.15

Municipalités	Médecins Nationaux	Médecins expatriés	Infirmiers nationaux	Population 1997
Praia	52	30	82	93801
S. Vicente	33	12	71	66348
Sta. Catarina	5	2	20	46871
Sta Cruz	2	1	15	30854
S. Filipe	2	2	13	27240
Ribeira Grande	4	3	12	23094
Porto Novo	1	2	10	16036
S. Domingos		1	2	15492
Calheta	1		2	15043
S. Nicolau	3		15	13519
Tarrafal	3		10	12688
Sal	2		8	10429
Paul	1		5	9071
Mosteiros	1		6	8875
Brava	1		6	6386
Maio	1		6	5793
Boavista	1		6	3459
Total	114	52	289	406999

Source : Source : GEP- Ministère de la Santé. Revue des dépenses publiques du secteur santé, 1999 (adaptation)

4.2. Indice du Développement Humain et autres indicateurs

Encadré n °18

Mode d'estimation des indicateurs de développement humain (IDH)

Dans le présent Rapport sur le Développement Humain de 1999, les indicateurs de l'espérance de vie, de l'alphabétisation des adultes et ceux de la scolarisation tous niveaux confondus, sont tous calculés suivant la formule suivante : (la valeur réelle-la valeur minimale) / (la valeur maximale-valeur minimale). Les valeurs minimales et maximales sont respectivement fixées à 25 et à 85 pour l'espérance de vie, portées à 0% et à 100% pour l'alphabétisation et la scolarisation, à 100 et à 40.000 PPA pour le PIB réel par habitant. L'indicateur de l'éducation est égal à (2 fois l'indicateur de l'alphabétisation + 1 fois l'indicateur de la scolarisation)/3, l'IDH est égal à la moyenne arithmétique simple des indicateurs de l'espérance de vie, de l'éducation et du PIB réel corrigé par habitant (PPA.)

Le traitement du revenu

La composition de l'indicateur de revenu est un peu plus complexe. En effet, le revenu est pris en compte dans l'IDH afin de rendre compte de tous les aspects du développement humain qui ne sont pas représentés par la longévité, la santé et l'instruction: en bref , c'est un indicateur de substitution pour des conditions de vie décentes. Notre traitement de cette dimension se fonde essentiellement sur un principe:

un revenu illimité n'est pas nécessaire pour atteindre un niveau de développement humain acceptable. C'est en vertu de ce principe que le montant brut du revenu est corrigé dans le calcul de l'IDH. On applique ici la formule suivante:

$$W(y) = \frac{\text{Logy} - \text{logymin}}{\text{Logymax} - \text{logymin}}$$

L'IDH est la moyenne arithmétique de la somme des trois indicateurs (durée de vie, niveau d'instruction, et PIB corrigé par habitant, en PPA).

Les composantes fondamentales des indicateurs du développement humain et de la pauvreté sont présentées au tableau 15 ci-après. Il s'agit de l'espérance de vie à la naissance, de l'alphabétisation des adultes, de la scolarisation tous niveaux confondus et du PIB réel per capita.

Tableau 15. Cap-Vert, IDH 1999

	Esp. vie	Alph. adultes	Scol. tous niveaux confondus.	PIB réel per capita	Indice espérance de vie	Indice éducation.	Indice du PIB	IDH
1997	70,3	79,3	68,4	1012	0,755	0,699	0,171	0,542
1998	70,4	84,0	64,0	1042	0,756	0,840	0,176	0,600
1999	70,4	87,0	71,6	1124	0,756	0,819	0,403 ³⁵	0,659

Tableau 16. Données de base sur l'économie 1997-1999

	1997	1998	1999
Produit Intérieur Brut nominal (en milliards d'escudos)	47,2	52,96	59,6

³⁵ La valeur a augmentée sensiblement par rapport aux années précédentes compte tenu de la nouvelle formule de calcul du revenu.

Produit Intérieur Brut nominal (en milliards de dollars)	506,4	539,3	580,3
Taux de croissance du PIB		7,7	7,9
Produit Intérieur Brut nominal / per capita (en dollar)	1.229,2	1.275,0	1.371,9
Produit Intérieur Brut réel / per capita	1012	1042	1124
Population moyenne (mille hab.)	412	423	428
IPC (Taux moyen annuel de variation)	8,6	4,4	4,4

Source : BCV, Boletim de Estatisticas 1º Trimestre 2000

Le tableau 17 décrit la situation différenciée, selon le milieu de résidence (urbain/rural) et selon le genre (homme/femme), comparée aux niveaux moyens dans les pays en développement.

Tableau 17. Composantes fondamentales du développement humain (IDH,) différenciées selon le milieu de résidence et le genre

Composante	Milieu de résidence		National	PVD Moyenne 1998
	Urbain	Rural		
Espérance de vie à la naissance (années) en 1995				
Hommes			65,7	
Femmes			71,3	
Ensemble			68,5*	
Taux d'alphabétisation des adultes (%) en 1999				
Hommes	9%	28,4%	48%	
Femmes	22%	41,6%	62%	
Ensemble	30%	70%	87%	
Taux brut de scolarisation tous niveaux confondus en 1999				
Hommes			51%	
Femmes			49%	
Ensemble			65,6%	
Malnutrition des moins de 5 ans en % (1995)			16,2% ¹	

Source :Biaye M. Analyse sommaire de la situation Démographique du Cap-Vert, UPRH/DGP, 1995. & étude épidémiologique, sur la santé des enfants de moins de cinq ans, Ministère de la Santé et UNICEF, Cap-Vert 1996

Selon le Rapport Mondial de Développement Humain du PNUD, l'évolution de l'IDH du Cap-Vert montre une tendance positive en termes de développement humain. En effet, le pays connaît depuis 1997 des indices de 0,539, 0,591 et 0,677 le situant ainsi à la 123^{ème} position en 1997 sur un total de 175 pays, à la 117^{ème} position dans un groupe de 174 en 1998, et à la 106^{ème} position en 1999 sur un total de 174 pays. Le Cap Vert intègre de cette façon le cercle des pays appelés *groupe de développement humain moyen*.

4.2.1. Les indicateurs fondamentaux

4.2.1.1. L'espérance de vie à la naissance

L'indice d'espérance de vie à la naissance observe une légère amélioration. En effet, elle a augmenté en 15 ans depuis 1970, quand elle était estimée à 55,4 ans, passant de 59,8 ans en 1980, à 68,4 ans en 1990. Pour la période en analyse, 1997-2000, elle a été estimée à 70,3 ans, soit 73,42 ans pour les femmes contre 66,04 pour les hommes, soit plus de cinq ans par rapport à la moyenne (63 ans) des pays en développement.

Si l'on considère l'espérance de vie comme une composante traduisant l'amélioration des conditions générales de vie, ces performances en espérance de vie sont synonymes d'une amélioration de la qualité de la nutrition, du cadre de l'habitat et de l'état sanitaire de la population.

4.2.1.2. L'Education

Il s'agit d'un secteur prioritaire pour le gouvernement. Ce secteur a enregistré des progrès notoires, avec la mise en œuvre de la réforme du système éducatif et de la lutte contre l'analphabétisme. Le pays connaît un taux élevé de couverture scolaire comme le montre le tableau suivant .

Tableau 18. Couverture scolaire en 1999/00

	Enseignement de base	Enseignement Secondaire
Effectifs élèves	92523	38637
Taux Brut de scolarité	118%	58%
Taux net de scolarité	98,5 %	45%

Source: GEDSE/ M. Educação Ciência, Juventude e Desportos

Le taux brut de scolarisation, tous niveaux confondus, est significativement plus élevé que le taux calculé pour le groupe « Pays en développement » (PVD) dont

le Cap-Vert fait partie. Au Cap-Vert, l'éducation a enregistré des progrès significatifs en accusant un taux brut de scolarisation de 122% pour les hommes et 114% pour les femmes en 1999. L'éducation préscolaire s'adressait en 1998 à 46% des enfants de 4 à 6 ans: 45,8 pour les garçons et 46,4 pour les filles. L'enseignement de base, d'une durée de 6 ans, a été généralisé depuis l'année scolaire 1994/95. La période du PND 1997-2000 a été fixé comme cible pour la généralisation de la réforme de l'enseignement secondaire qui a connu une croissance rapide en accusant une augmentation des effectifs de 23,5% de 1993 à 1998/1999.

Dans le domaine de l'alphabétisation des adultes, la population analphabète était, en 1996, de 6% dans la tranche d'âge des 15- 25 ans. Le taux d'analphabétisme global de 60,7% en 1975 a été réduit de moitié en 1990, et est passé à 13% en 1999.

L'indicateur de niveau d'éducation, obtenu en pondérant de 2/3 l'indicateur de l'alphabétisation et de 1/3 l'indicateur de la scolarisation, peut connaître des améliorations grâce aux investissements au niveau du préscolaire et au niveau des actions sociales.

4.2.1.3. Le PIB réel par habitant

La plus forte évolution au niveau des indices a été enregistrée par l'indicateur du PIB, qui est passé à 0,403 en 1999 contre 0,176 en 1998. L'indicateur du PIB corrigé par habitant pose quelques difficultés liées au manque de données fiables.

Ainsi, la méthode de calcul de l'indicateur du PIB réel par habitant à partir de 1999 reflète mieux son poids spécifique dans l'IDH et traduit de façon plus effective le développement humain.

4..2.1.4. La Sécurité sociale

La situation socio-économique d'une couche importante de la population capverdienne se traduit par une forte dépendance à l'appui et à la solidarité soit de l'Etat et des Organisations non-gouvernementales, soit des familiers et voisins. Si dans le monde rural la solidarité et la cohésion sociale restent encore fortes dans les périphéries urbaines par contre, la situation a connu des changements significatifs.

Pour cela, la mise en place d'un système de sécurité sociale s' avère indispensable pour répondre aux besoins croissants des populations.

Le système public de sécurité sociale comprend deux composantes: le système contribuable et non contribuable. Le premier résulte de la contribution de l'entité patronale et des salariés. Ce système ne couvre pas la fonction publique qui, jusqu'à présent, possède un système autonome de sécurité sociale. De même, pour les travailleurs du secteur bancaire, il existe un système autonome dont la gestion est assurée par les institutions financières.

D' après les données de 1999, il y avait 3053 contribuables du système et 100.711 bénéficiaires. La plupart des contribuables (68,6%) appartiennent au secteur privé. Le secteur public représente 4,3% des contribuables³⁶.

Le système non contribuable couvre les couches les plus défavorisées de la population. Le gouvernement a créé le Schéma minimum de protection sociale (PSM) pour appuyer les plus démunis. D'après les chiffres, il existe, en 1999, 6514 bénéficiaires. Le nombre de bénéficiaires n'a pas connu de changement depuis 1997. L'insuffisance de ressources financières ne permet pas d'augmenter le nombre de bénéficiaires.

Il convient de signaler que la sécurité pour les accidents de travail et les maladies professionnelles est à la charge du patronat et est assurée par les compagnies d'assurance.

Le tableau n°19 ci-dessous nous montre la distribution régionale des bénéficiaires.

Tableau n°19. Bénéficiaires de la Pension Sociale Minimale par municipalités

Municipalités	Bénéficiaires
Praia	860
S. Vicente	850
Ribeira Grande	685
S. Filipe	586
Porto Novo	565
Santa Catarina	528
S. Nicolau	400
Santa Cruz	446
Brava	279
Tarrafal	239
S. Domingos	224
Paul	215
S. Miguel	211
Mosteiros	152
Sal	100

³⁶ Cf. MEFIS, *Relatório de Actividades de 1999. Praia, Avril, 2000.*

Maio	93
Boavista	81
Total	6514

Source : MEFIS, Relatório de Actividades de 1999. Praia, avril 2000

Les bénéficiaires de la PSM (Schéma Minimum de Protection Sociale) sont les personnes âgées, les handicapés, les « invalides » et les malades chroniques.

Tableau n°20. Bénéficiaires de la PSM par catégorie

Catégories	Personnes Agées	Invalides	Handicapés	Malades Chroniques	Total
Bénéficiaires	3960	406	882	1266	6541

Source: MEFIS, Relatório de Actividades 1999.

Cette situation démontre la vulnérabilité socio-économique du pays et relativise les indicateurs du développement économique et social. Il faut ajouter qu'une partie importante de la population trouve sa source de revenu dans les travaux publics à haute intensité de main-d'œuvre, sans possibilité d'une couverture en termes de sécurité sociale.

Une analyse plus approfondie de la pauvreté et du secteur social en général ne pourra être faite qu' une fois que les données de base seront actualisées. La réalisation prochaine de l'Enquête sur les Dépenses des Ménages permettra ainsi une connaissance plus approfondie de la situation économique et sociale du pays. Dans ce contexte, les NTCI pourront jouer un rôle important en tant qu'outil de collecte, traitement et diffusion des données.

4.3. Les Rapports Mondiaux et le Développement Humain au Cap Vert

Le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) s'est chargé, depuis les années 90, d'un exercice innovateur qui consiste à analyser la situation du développement au niveau mondial, en proposant de nouveaux concepts, approches et techniques. Le concept de développement humain est ainsi conçu en tant qu'« un processus permettant d'élargir l'éventail des choix offerts aux individus: la possibilité d'améliorer leur accès à l' éducation et aux soins de santé, d' accroître leurs revenus à travers leur accès au marché de l'emploi; il englobe toute la gamme des choix humains, qu'il s'agisse de vivre dans un cadre de vie sain ou de jouir de la liberté tant sur le plan économique que politique ».

Les Rapports suivants ont amélioré le cadre théorique et le calcul des indicateurs synthétiques. Ainsi, au-delà de l'Indicateur du Développement Humain (IDH), d'autres indicateurs ont été conçus pour recouvrir de nouveaux aspects et élargir

le champ conceptuel du développement humain. Tels sont les cas de l'indicateur spécifique du développement humain, de l'indicateur de la participation des femmes, de l'Indicateur de la pauvreté humaine, entre autres.

Ces rapports mondiaux ont beaucoup influencé la réflexion académique sur la problématique du développement et le processus de prise de décision des pouvoirs publics. Ils ont aussi attiré l'attention des bailleurs de fonds sur la situation mondiale en matière de développement humain.

Comme déjà indiqué, le Rapport Mondial sur le Développement Humain classe le Cap Vert à la 106^{ème} position avec un IDH 0,677 en 1999. Ce chiffre montre une évolution positive par rapport à 1998 (IDH= 0,591 et 117^{ème} place dans la classification).

Si on compare les IDH présentés par le Rapport Mondial et les Rapports Nationaux du Cap Vert on constate que les différences ne sont pas significatives comme le démontre le tableau n°21 .

Tableau 21. Evolution de l'IDH entre les Rapports Mondiaux et Nationaux

	Rapport Mondial	Rapport National
1997	0,539	0,542
1998	0,591	0,600
1999	0,677	0,659

Source : Rapports Mondiaux sur le Développement Humain, 1997,1998, 1999 ; Rapports Nationaux sur le Développement Humain, 1997, 1998.

4.4. Les Rapports Nationaux et le Développement Humain au Cap Vert

Au Cap Vert, deux Rapports Nationaux ont déjà été élaborés pour les années 1997 et 1998. Le premier Rapport National, bien qu'il se rapporte à l'année 1997, couvre aussi les années 1995 et 1996. Le Rapport de 1997 s'est penché sur le développement économique et social du pays de façon générale, alors que celui de 1998 a traité de la problématique de la pauvreté et de l'environnement.

De ces rapports il ressort que la pauvreté humaine demeure préoccupante. Les conditions économiques, sociales et environnementales placent le pays dans une situation d'équilibre précaire. Dans ce sens, quoique le thème retenu pour l'année 1999 soit les "Nouvelles Technologies de Communication et d'Information", la pauvreté demeure toujours une préoccupation actuelle et d'importance capitale.

L'évolution positive des indicateurs utilisés dans le calcul de l'IDH a permis au Cap Vert d'avoir un bon classement parmi les pays en voie de développement. En effet, la bonne performance dans le domaine de l'éducation de base, dont le taux de scolarité a atteint les 98,5%, un taux d'analphabétisme relativement bas de 13% et l'espérance de vie de 70,3 ans expliquent le niveau élevé de l'IDH du Cap Vert.

Du point de vue macro-économique, les chiffres existants, notamment en ce qui concerne le PIB per capita, montrent que le pays connaît une croissance économique régulière. Le processus de privatisation, l'augmentation des transferts des émigrés et les investissements extérieurs ont contribué de façon décisive à la croissance du PIB et, par conséquent, de l'IDH.

L'IDH étant un indicateur synthétique qui présente un portrait moyen, une vigilance doit être exercée sur la situation socioéconomique du pays de façon permanente. En effet, les inégalités sociales et économiques peuvent demeurer et même s'aggraver malgré l'évolution positive de l'IDH. De même, les disparités régionales peuvent persister et les poches de pauvreté peuvent se développer si une politique adéquate et des actions correctives visant les couches les plus défavorisées ne sont pas prises en temps utile. Le Programme National de Lutte contre la Pauvreté et les Programmes Municipaux constituent ainsi des instruments importants en la matière.

4.5. L'IDH dans les PALOP et dans la CEDEAO : La position relative du Cap Vert

Le Cap Vert, dans le cadre de la sous-région Ouest africaine, spécifiquement dans le contexte de la Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest, présente la meilleure performance et le meilleur classement. S'il est vrai que le pays a su conduire de bonnes politiques en matière de développement en définissant correctement les priorités, on doit reconnaître le rôle de l'aide publique au développement dans la mise en œuvre de ces politiques et ces priorités. La croissance économique connue par le pays depuis l'indépendance, l'augmentation des taux de scolarisation primaire et secondaire, la chute de l'analphabétisme, l'amélioration des indicateurs de santé et de la nutrition, ont été fortement soutenus à la fois par la Communauté Internationale, par les transferts des émigrés et par les investissements privés.

En outre, la stabilité politique et sociale du pays a contribué de façon significative aux résultats positifs obtenus en matière de développement humain.

Tableau 22. Indicateur de Développement Humain dans les Pays de la CEDEAO

Pays Membres	IDH 1999	Ranking	Nombre de Pays retenus
Bénin	0,421	155	174
Burkina Faso	0,304	171	174
Cap Vert	0,677	106	174
Cote d'Ivoire	0,422	154	174
Gambie	0,391	163	174
Ghana	0,544	133	174
Guinée Bissau	0,343	168	174
Guinée Conakry	0,398	161	174
Mali	0,375	166	174
Mauritanie	0,447	149	174
Nigeria	0,456	146	174
Niger	0,298	173	174
Sénégal	0,426	153	174
Sierra Leone	0,254	174	174
Tchad	0,393	162	174
Togo	0,469	143	174

Source : Rapport Mondial sur le Développement Humain 1999

Tableau 23. Indicateur de Développement Humain dans les PALOP

Pays	IDH 1999	Ranking	Nombre des Pays
Angola	0,398	160	174
Cap Vert	0,677	106	174
Guinée Bissau	0,343	168	174
Mozambique	0,341	169	174
Sao Tome et Principe	0,609	123	174

Source : Rapport Mondial sur le Développement Humain 1999

Comme le tableau 23 l'indique, on constate que, dans le cadre des Pays africains de Langue Officielle portugaise, le Cap Vert se trouve en première position, suivi de S. Tome et Principe.

4.6. La durabilité du développement humain au Cap Vert et le rôle de l'Aide Publique au Développement

Les indicateurs économiques et sociaux du Cap Vert connaissent des fluctuations conjoncturelles, conséquence de la faiblesse la structure de son économie. Celle-ci est essentiellement financée par l'aide publique au développement et les transferts extérieurs y compris ceux des émigrés. La capacité nationale d'épargne reste encore insuffisante.

Si les indicateurs économiques et sociaux observés révèlent une pratique de bonne gouvernance, ils peuvent néanmoins cacher des inégalités sociales et la vulnérabilité économique et sociale du pays. Malgré le PIB de US\$1.124 par habitant, le manque de données sur la répartition des richesses ne permet pas de visualiser les inégalités sociales qui s'observent dans le pays. Dans ce contexte, la diminution de l'aide publique au développement et le désengagement de certains bailleurs de fonds sont des motifs de préoccupation quant à l'avenir du pays et à la durabilité du développement humain au Cap vert.

D'après les chiffres de 1998 (Coopération au Développement), le montant global des déboursements a été de 96.993 milliers de dollars américains. Par rapport à 1997 cela représente une chute de 6.6%.

Une analyse sectorielle des chiffres permet de vérifier que les chutes les plus significatives ont été enregistrées dans les secteurs suivants :

a) Coopération Technique Autonome :	- 34,8%
b) Coopération Technique liée aux projets d'Investissement	- 2,9%
c) Projets d'Investissement	- 30,3%

Par contre, la croissance a été vérifiée :

a) Aide au Programme/Budget et appui à la balance des paiements	+250,4%
b) Aide Alimentaire	+ 3.1

Une croissance accentuée peut être constatée dans l'appui au Programme/Budget et à la balance des paiements, probablement pour répondre aux besoins du pays dans le cadre de la réduction /l'élimination de la dette publique intérieure prévue dans les accords Stand By avec le Fonds Monétaire International.

Cependant on vérifie une nette tendance dans la diminution de l'aide au développement, en particulier en ce qui concerne l'assistance technique et les investissements.

Tableau 24. Déboursement de l'Aide Extérieure par secteur en 1998 (en milliers de dollars américains)

	DON	PRET	% DON/AIDE	TOTAL D+P
Coopération Technique Autonome	19.998	3.500	85.09	23.488
Cooper. Tech. liée aux projets Investissement	2.030	3.489	36.78	5.519
Projets Investissement	15.095	5.712	72.54	20.807
Aide programme. Budget et balance de paiements	15.144	8.500	64.05	23.644
Aide alimentaire	23.535	-	100	23.535
Total	75.792	21.201	78.14	96.993

Source : PNUD, DCR, 1998

Les données du tableau montrent que les dons représentent 78.14% en 1998 contre 84.24% en 1997 du total de l'aide au développement du Cap Vert. Donc, il y a une tendance à la baisse des dons dans la composition de l'aide extérieure. En contrepartie, il y a une tendance à la hausse des emprunts pendant la même période, soit 15.76% en 1997 et 21,86% en 1998, traduisant ainsi une augmentation de l'endettement extérieur du pays.

En analysant la variation de l'APD en 1998 par rapport à 1997 par secteur on constate ce qui suit:

- Gestion de l'économie + 207,9%
- Administration du Développement +25,3%
- Ressources Naturelles +387,3%
- Mise en valeur des Ressources Humaines -19,2%
- Agriculture, foresterie et Pêches -23,3%
- Développement Régional -54,1%
- Industrie +0,3%
- Energie +273,8%
- Commerce Internationale des biens et services +14%
- Commerce intérieur des biens et services -96,2%
- Transports -39,2%
- Développement social -69,3%
- Santé -47,8%
- Planification préalable en prévention des Catastrophes -----

On constate que l'APD allouée aux secteurs clés pour le développement humain a enregistré une diminution substantielle. Tels sont les cas du Développement Social et de la Santé qui ont connu une diminution de 69,3% et 47,8%, respectivement.

Tableau 25. Evolution de l'aide extérieure au Cap Vert (en milliers de dollars américains)

	1993	1994	1995	1996	1997	1998
Coopération Technique Autonome	41,949	40,705	37,391	43,021	36,708	23.488
Cooper. Tech. Liée aux projets Investissement	0,49	0,736	2,899	1,569	5,704	5.519
Projets Investissement	25,647	44,807	17,260	19,476	29,448	20.807
Aide programme. Budget et balance paiements	1,618	3,564	3,095	3,728	6,167	23.644
Aide alimentaire	15,128	13,243	14,383	18,468	22,838	23.535
Assistance et Emergence	-	-	0,065	0,186	2,695	-
Total	84,831	103,055	75,083	86,448	103,560	96.993

Source : PNUD, Rapport sur la Coopération pour le Développement, 1997 et 1998.

La lecture du tableau n° 25 fait ressortir une diminution de l'aide extérieure en 1998 par rapport à l'année précédente. La diminution a atteint 6,3%. La coopération technique autonome et l'aide aux projets d'investissements ont connu les réductions les plus importantes, de 36% et 29,3%, respectivement.

Il est donc impérieux de maintenir un flux constant d'aide publique au développement afin d'aider le pays à consolider et à pérenniser les résultats des efforts entrepris dans le cadre des programmes de coopération antérieurs ou en cours, et lui permettre de créer une base économique solide pour faire face aux grands défis de développement à moyen et long terme.

Encadré n° 19

Les Technologies d'Information ne doivent pas être considérées comme une baguette magique qui résout tous les problèmes de développement et de la pauvreté. Cependant, des outils comme Internet offrent une grande possibilité pour trouver des avancées dans ce domaine. D'après une étude récente de la Banque Mondiale, 276 millions de personnes sont aujourd'hui liées au réseau Internet pour une population mondiale de 6 milliards. Ce qui représente moins de 5%. Par ailleurs, 90% de ceux qui ont accès à Internet vivent dans les pays industrialisés.

Antonio Pires Correia. Les télécommunications et la Nouvelle Economie- Applications et Potentialités

CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS

Les Nouvelles Technologies de Communication et d'Information jouent un rôle de plus en plus important dans tous les domaines de la vie économique, sociale, politique et culturelle.

Le défi du développement et de l'insertion de l'économie capverdienne dans l'économie mondiale exige une maîtrise des NTCI. Pour cela, une politique conséquente doit être conçue et mise en œuvre. Le Rapport met en évidence les efforts déployés par le Gouvernement et par le secteur privé dans le domaine des NTCI.

On constate, néanmoins, qu'il y a un long chemin à parcourir qui passe par la sensibilisation de la société capverdienne sur l'importance des NTCI et des investissements nécessaires dans ce domaine.

Dans le cadre de la réforme de l'Etat, certaines mesures ont été prises dans le sens de moderniser les services publics et de permettre à l'économie nationale d'être plus performante dans un contexte de mondialisation.

L'informatisation des grandes entreprises est devenue une réalité. De même, les services publics cherchent à accompagner le secteur privé. Les réseaux de télécommunications permettent une meilleure performance des entreprises et des institutions publiques. Au niveau du Gouvernement, un service Intranet et Internet relie les départements, les ambassades et les postes consulaires.

Il existe aussi des signes encourageants au niveau de la société civile organisée. Dans ce contexte, la Plate-forme des ONG joue un rôle important en appuyant les associations membres dans l'acquisition des équipements informatiques ainsi que dans la formation.

Dans le domaine de l'éducation et de la science, les premiers pas dans l'utilisation des NTCI comme outil de pédagogie et de recherche ont été faits. La condition insulaire du pays fait que les NTCI puissent jouer un rôle très important dans l'intégration du territoire national.

Si l'ISECMAR a été le pionnier dans le secteur, particulièrement dans le domaine de l'Internet, d'autres institutions d'enseignement supérieur ont suivi le même chemin. Les institutions de recherche ont déjà un acquis non négligeable dans l'utilisation des NTCI tant dans la recherche que dans le traitement et la diffusion des résultats des travaux des chercheurs. Les Lycées du pays cherchent aussi à s'informatiser.

Cependant, le taux d'utilisation des NTCl est encore faible dans les institutions et pour les individus.

L'enseignement de base, le secondaire et le supérieur ont besoin d'investissements significatifs dans la formation, les équipements et les logiciels informatiques. L'introduction des NTCl dans les curricula exige la formation des enseignants. Cependant, si les NTCl constituent aujourd'hui un avantage indéniable dans le processus éducatif, elles peuvent se transformer en une source additionnelle d'inégalités entre des étudiants et professeurs provenant de classes sociales différentes.

En ce qui concerne le développement humain, l'IDH montre, aussi bien dans le Rapport Mondial que dans le Rapport National, que le Cap Vert présente une avancée significative. Les indicateurs de base dans le domaine de l'éducation et santé ainsi que la bonne performance économique expliquent cette évolution. Par contre, l'analyse économique met en évidence le fait que le développement observé n'est pas soutenable sans l'appui des partenaires du pays, notamment les bailleurs de fonds.

Le financement de l'éducation pose des problèmes, en particulier au niveau de l'enseignement supérieur, des cantines scolaires et de l'introduction des NTCl dans les écoles du pays. Le recours à l'aide extérieure demeure donc une option incontournable à moyen et à long terme. Il est vrai que quelques initiatives commencent à surgir, notamment avec l'assistance du PNUD qui prévoit la mise en œuvre du projet « *INTERNET initiative for Africa* ». De même, les Etats Unis d'Amérique et le Cap Vert viennent de signer un accord de coopération dans le cadre du Programme Globe, un programme international des Sciences de l'Environnement et de l'Education, ayant comme outil les nouvelles technologies de communication et d'information. Quatre lycées du pays et l'Institut Pédagogique bénéficieront du programme.

Cependant, il faut définir un cadre politique et institutionnel militant en faveur de la promotion et du développement des NTCl dans le secteur public et dans le privé. Ce cadre doit servir de référence dans la formulation des programmes de coopération et d'instrument de mobilisations des ressources.

Pour cela, le Gouvernement doit:

1. Définir une politique dans le domaine de la Science et de la Technologie, en plaçant les NTCl au centre des priorités et en tenant compte de:
 - 1.1. La nécessité de la massification des NTCl ;
 - 1.2. La nécessité de réduire les coûts de l'accès à Internet ;
 - 1.3. La promotion de l'acquisition des ordinateurs, par l'ouverture des lignes de crédit et/ou par l'exonération des taxes et impôts douaniers;

- 1.4. L'informatisation des écoles du pays;
 - 1.5. La création d'une capacité nationale pour garantir la maintenance des équipements;
 - 1.6. La définition des standards pour les équipements;
2. Définir et mettre en place un plan national des NTCl ;
 3. Investir dans la formation des cadres nationaux dans le domaine des NTCl, en cherchant à développer des solutions nationales en la matière ;
 4. Promouvoir des actions de diffusion des NTCl. Des conditions institutionnelles et des stimulations doivent être créées ;
 5. Promouvoir l'introduction des NTCl dans les écoles, ce qui implique la sensibilisation et la formation des instituteurs et des enseignants ;
 6. Analyser l'impact des NTCl sur la création des emplois dans le cadre d'une politique globale de développement des NTCl ;
 7. Mettre l'accent sur le développement d'une société d'information au Cap Vert et définir des règles et des normes claires de fonctionnement en la matière, de façon à éviter l'info-exclusion ;
 8. Développer, en partenariat avec les opérateurs des télécommunications et le Gouvernement, des actions dans le sens de la création des incitations à la massification de l'utilisation des NTCl et à l'accès des couches les plus démunies et les plus éloignées des milieux urbains ;
 9. Engager les partenaires du développement du pays dans le processus de conception et de mise en œuvre d'une politique nationale dans le domaine des NTCl en tenant compte des coûts d'investissement requis ;
 10. Promouvoir l'utilisation des NTCl dans le domaine de la santé, particulièrement dans les hôpitaux centraux ;
 11. Utiliser les capacités des émigrés dans la formulation et la mise en place de la politique nationale pour les NTCl ;
 12. Renforcer l'utilisation des NTCl dans la liaison avec les communautés émigrées ;
 13. Promouvoir l'utilisation des NTCl dans la promotion de la santé, notamment dans la prévention des maladies sexuellement transmissibles, le HIV et le Sida, etc ;

14. Promouvoir l'utilisation des NTCl dans la recherche, notamment dans les domaines de l'agriculture et de la biotechnologie;
15. Créer une Commission nationale des NTCl ayant pour but de dynamiser, de réglementer et de fiscaliser la mise en œuvre des objectifs retenus

BIBLIOGRAPHIE

PNUD. Relatório do Desenvolvimento Humano, Cabo Verde 1998. Praia, PNUD, 1999.

PNUD. Relatório Mundial Desenvolvimento Humano, 1999. New York, 1999.

MECJD / Direcção Geral de Alfabetização e Educação de Adultos. Resumo Nacional. Avaliação do fim do ano 1998/1999. Praia, 2.000

Plataforma des ONG. Ponto de Situação Sobre a Família ONG em Cabo Verde. Praia, Plataforma ONG, 1998

Biaye, Mady. Perspectives Démographiques du Cap-Vert à l'Horizon 2020. MCE-DGP, Avril 1996

Ministère de la Santé - GEP, Revue des Dépenses Publiques de Santé. Praia, 1999

MCE. Documents de la Table Ronde des Partenaires de Développement du Cap-Vert. Praia, MCE, Juin 1999

NLTPS 1995:

Monteiro, Domingos C. Subsídios para o Estudo da Demografia em Cabo Verde. Praia, NLTPS, 1995

Carvalho, Adriana e Outros. Desenvolvimento dos Recursos Humano. Praia, NLTPS, 1995

Pires, João. Cabo Verde, Subsídios para o Estudo do Sistema Produtivo Nacional com incidência no sector primário. Praia, NLTPS, 1995

Sanches, Jose Agnelo. Cabo Verde, Subsídios para o Estudo da Dimensão Internacional do Desenvolvimento. Praia, NLTPS, 1995

Governo de Cabo Verde. Orçamento Geral do Estado (1998, 1999 e 2000)

Governo de Cabo Verde. Plano Nacional do Desenvolvimento 1997/2000

Governo de Cabo Verde. Grandes Opções do Plano 1997/200

INE. Contas Nacionais. Praia, INE, 1999

OMS. Avaliação Mundial 2000. Abastecimento de Água e Saneamento em Cabo Verde Vol.I e II. Praia,

BCV. Boletim de Estatísticas do BCV, 1º Trimestre 2000. Praia, 2,000

INE, FNUAP & VERDEFAM. Inquérito Demográfico e de Saúde Reprodutiva. Praia, INE, 1998.

John Hangel III. Arthur G. Armstrong Mckinsey & Company - “Bénéfices sur le Net”

Castells, Manuel. A Sociedade em Rede. São Paulo, Editora Paz e Terra, 999 Volume I, 2ª edição.

Cardoso, Gustavo. Para uma Sociologia do Ciberespaço. Oeiras, Delta Editora, 1998

CVTELECOM. Plano de Desenvolvimento Empresarial 2.000-2002. Praia, Cvtelecom, 2000

Kovács, Ilona & Castillo , Juan Jose . Novos Modelos de Produção. Oeiras, Delta Editora, 1998

Hoskins , Tony . A Informatização do Escritório. Lisboa, Presença, 1988

Conférence Mondiale sur l’Enseignement Supérieur. L’Enseignement Supérieur au XXI Siècle, Rapport Final. Paris. UNESCO, 1998

FMI. Cape Verde, Recent Economic Developpement. IMF Staff Depart. Nr 99/58 July 99

Pages Internet consultés

- www.und.org/undp/hrd
- www.un.org/pubs/catalogue
- www.governov.cv/dados
- www.bcv.cv
- www.cvtelecom.cv
- www.cabonet.cv

- www.fmi.org
- www.digito.pt/tecnologia
- www.cusco.pt
- www.ptinovacao.pt/formare/multimedia
- www.pele_sul.pt/alcatel_4200c
- www.jornal.publico.pt/200/05/29/computadores
- www.ibm.com
- www.canais.sapo.pt/medecina
- www.epm.br/cis/telemed
- www.portoeditora.pt
- www.sibs.pt
- www.siemens.pt/news
- www.estg.iplei.pt/events
- www.uol.com.br

ANNEXES

ANNEXE 1. Note technique.

Calcul D'IDH 1999 pour le Cap-Vert

« L'IDH est un indicateur composite comportant trois éléments : la durée de la vie, mesurée d'après l'espérance de vie à la naissance, le niveau d'éducation, mesuré par un indicateur alliant pour deux tiers le taux d'alphabétisation des adultes et pour un tiers le taux brut de scolarisation combiné (tous niveaux confondus), et le niveau de vie, mesuré d'après le PIB réel par habitant (exprimé en PPA, ou parités de pouvoir d'achat).

Des valeurs minimales et maximales fixes

Des valeurs minimales et maximales ont été fixées pour chacun de ces éléments :

- . Espérance de vie à la naissance. 25 ans - 85 ans
- . Alphabétisation des adultes : 0 % - 100 %
- . Taux combiné de scolarisation : 0 % - 100 %
- . PIB réel par habitant (en PPA) : 100 PPA - 40 000 PPA

Tous les indicateurs qui entrent dans la composition de l'IDH se calculent selon la formule générale suivante :

$$\text{Indicateur} = \frac{\text{Valeur réelle } xi - \text{valeur minimale } xi}{\text{Valeur maximale } xi - \text{valeur minimale } xi}$$

Le Traitement du revenu

La composition de l'indicateur de revenu est un peu plus complexe. Depuis sa première édition jusqu'à 1998 le Rapport mondial sur le développement humain a utilisé à cet effet une formule que nous expliquons plus loin. Cette année, en revanche, le traitement du revenu dans le cadre de l'IDH a été profondément remanié, sur la base des travaux d'Anan et Sem (1999).

Le revenu est pris en compte dans l'IDH afin de rendre compte de tous les aspects du développement humain qui ne sont pas représentés par la longévité, la santé et le savoir : en bref, c'est un indicateur de substitution pour un niveau de vie décent. Notre traitement du revenu se fonde essentiellement sur un principe : un revenu illimité n'est pas nécessaire pour atteindre un niveau de développement humain acceptable. C'est en vertu de ce principe que le montant

du revenu a toujours été corrigé dans le calcul de l'IDH. Tout le problème est alors de savoir comment et à partir de quel revenu effectuer cet ajustement.

Dans les éditions précédentes, la pratique consistait à partir d'une valeur de seuil (y^*), fixée par convention au revenu mondial moyen, en appliquant la formule suivante :

$$\begin{aligned} W(y) &= y^* \text{ pour } < y < y^* \\ &= y^* + 2[(y-y^*)^{1/2}] \text{ pour } y^* \leq Y \leq 2y^* \\ &= y^* + 2(y^{*1/2}) + 3 [(y - 2y^*)^{1/3}] \text{ pour } 2y^* \leq y < 3y^* \end{aligned}$$

dans laquelle " y " correspond au revenu réel par habitant, en PPA, et y^* au seuil du revenu par habitant, en PPA, fixé à la moyenne mondiale dans l'année considérée pour le calcul de l'IDH. Si l'on a choisi la moyenne du revenu mondial pour fixer ce seuil, c'est en application du principe que toute personne devrait disposer du revenu correspondant à la moyenne mondiale.

La valeur corrigée du revenu maximum de 40 000 dollars (en PPA) se calculait ensuite selon la formule suivante :

$$W(y) = y^* + 2(y^{*1/2}) + 3(y^{*1/3}) + 4(y^{*1/4}) + 5(y^{*1/5}) + 6(y^{*1/6}) + 7[(40\ 000 - 6y^*)^{1/7}].$$

En effet, le revenu maximum de 40 000 PPA se situe entre $6y^*$ et $7y^*$. selon la formule ci-dessus, la valeur corrigée du revenu maximum de 40 000 dollars (en PPA) s'établit donc à 6311 PPA.

Le principal problème de cette formule est qu'elle opère une très forte correction du revenu au-delà de la valeur seuil, ce qui pénalise de fait les pays dans lesquels ce revenu est supérieur à cette valeur. Ainsi, elle mène à réduire les quelques 34 000 PPA situés entre le seuil et le niveau maximal de revenu à seulement 321 PPA. Dans bien des cas, le revenu perd alors sa pertinence en tant qu'indicateur de substitution de l'ensemble des aspects du développement humain non pris en compte par la longévité, la santé et le savoir.

Le perfectionnement apporté cette année au traitement du revenu cherche à remédier à ce problème en remplaçant la méthodologie sur des bases analytiques plus solides. Le raisonnement et la formule ainsi adoptés sont présentés en détail dans l'Anan et Sem (Publication des deux auteurs parue en 1999) . En résumé, l'établissement de l'IDH de cette année traite le revenu selon la formule suivante :

$$W(y) = \frac{\log y - \log y \text{ min}}{\log y \text{ max} - \log y \text{ min}}$$

Cette façon de procéder comporte plusieurs avantages. Tout d'abord, sa correction du revenu est moins sévère que la formule utilisée précédemment (voir diagramme 1 de la note technique). Ensuite, elle s'applique à tous les revenus, et non plus à ceux situés au-delà de certain niveau. Enfin, comme le montre la figure ci-dessous, l'asymptote se dessine relativement tard, ce qui évite de pénaliser les pays à revenu intermédiaire. Ajoutons que la poursuite de la progression du revenu dans ces pays continuera d'être prise en compte par l'IDH, en tant que moyen potentiel de progression du développement humain ».

Extrait du Rapport Mondial du Développement Humain 1999

Le calcul de l'IDH pour le Cap-Vert

Espérance de vie (année)	Taux d'alphabétisation adultes (%)	Taux scolarisation tous niveaux confondus(%)	Pib réel par habitant(PPA)
70,4	87%	65,6%	1124

Indicateur d'espérance de vie

$$= \frac{70,4 - 25}{85 - 25} = \frac{45,4}{60} = 0,756$$

- **indicateur d'alphabétisation des adultes**

$$= \frac{87,0 - 0}{100 - 0} = \frac{87,0}{100} = 0,870$$

- **indicateur de scolarisation combinée**

$$= \frac{71,7 - 0}{100 - 0} = 0,717$$

- **Indicateur du niveau d'éducation**

$$= [2(0,870) + 1(0,717)]/3 = 0,819$$

- **Indicateur de PIB réel par habitant (en PPA)**

$$= \frac{\log(1124) - \log(100)}{\log(40\,000) - \log(100)} = 0,403$$

L'IDH est simplement la moyenne arithmétique de la somme des trois indicateurs de durée de vie, de niveau d'éducation et de PIB réel corrigé par habitant (en PPA), ce qui donne pour le Cap Vert les résultats suivants:

Indicateur d'espérance de vie	Indicateur de niveau d'éducation	Indicateur de PIB réel corrigé par habitant	Somme des indicateurs	IDH
0,756	0,819	0,403	1,97	0,659

**ANNEXE 2.
DONNEES ECONOMIQUES**

Tableau 1. Population par îles

Ilhas	1990	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2005	2010
Santiago	175691	203942	211704	217229	222940	228834	237671	277567	324692
S.Vicente	51277	61638	64599	66285	66028	69826	73197	86658	102226
Sto Antão	43845	47046	46610	76610	49085	50381	49885	52821	55680
Sal	7715	9627	10162	10427	10701	10984	11593	13925	16678
Fogo	3902	35125	34951	35864	36806	37779	37582	40057	42543
Brava	6975	6431	6146	6307	6472	6643	6319	6220	6056
S.Nicola	13665	13463	13035	13375	13276	14089	13602	13693	13753
Maio	4969	5491	5626	5773	5925	6081	6236	7009	7903
BoaVista	3452	3422	3339	3427	3517	3610	3515	3620	3695
Total	341491	386185	396172	406514	417200	428227	439600	501569	573226

Source : Biaye, 1996

Tableau 2 : Structure du PIB 1990-1999

	1990	1991	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999
Agric. L'élevage et sylviculture.	2775,9	2592,1	2508,2	3461,9	3646,4	4469,1	4546,9	5160	5211,6	
Pêche	322,1	473,8	362,7	544,5	644,8	663	734,8	736,1	739,8	
Industries extractives	159,4	211	224,5	275,1	294,9	388,5	518,3	562,3	565	
Secteur Primaire	3257,4	3276,9	3095,4	4281,5	4586,1	5520,6	5800	6458,4	6516,4	9469,2
Secteur secondaire	4447,7	4675	5116,3	5603,5	6257,2	6786,9	7603,1	7994	8449,5	11105
Secteur tertiaire	13868,3	14978	16168,9	19193	22653,8	25397,5	27234,8	30648,6	33411,2	39056,5
Total	21573,4	22930,0	24380,6	29078,2	33497,1	37705,1	40637,9	45101	48377,1	59631

Sources : INE Comptes Nationaux 1985-1995 et comptes rapides 1996-1997

Tableau 2.1 : Evolution du PIB de 1990 à 1998

Année	1991	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999
PIBp.m.(en MCVE	22930,0	24 380,6	29078,2	33 497,1	37 705,1	40 638	45 101	52958	59631
VPIB réel	1,1	30	7,3	6,9	7,5	5.0	5.0	5.6	7,9
T. Inflat	6,4	5,2	5,9	3,3	8,5	6,0	8,7	4,3	4,3

*en millions de CVE

Sources : Contas Nacionais, serie 1985-1995, INE ; Conjuntura nº3/98, Dec., M. des Finances

**Tableau 2.2 : Composition du PIB 1988-1999 (en millions de CVE aux prix courants)
Dans l'optique des dépenses**

	1985	1988	1990	1991	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998
Consommation finale	14065	20177,6	23266	25899	27100	31061,5	35018	41118,7			
FBCF	5957,5	7528	8777,8	8860	9021,6	11634,4	14624,9	14618,3			
Variations des stocks	-262	-432,4	637,9	-906,9	253,2	-292	238,5	763,3			
Exportations	2857	3182,5	3682	3782,9	4198,6	5230,4	6154,9	6268,8			
Importations	9993	11332,4	14790,7	14705,5	16193,2	18556	22539,2	25064			
PIB	12624,5	19123,3	21573	22929,5	24380,2	29078,3	33497,1	37705,1	0	0	0

Source : INE - Comptes Nationaux

Tableau 2.3 : Equilibres Ressources-Emplois 1988-1998 (en millions CVE et aux prix courants)

	1985	1988	1990	1991	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998
Production Nationale	22187,8	31232,9	35890,4	37872,4	39857	48397,8	54023,6	61655,2			
Importations CAF	9993,1	11332,4	14790,7	14705,5	16193,2	18556	22539,2	25064			
Ressources	32180,9	42565,3	50681,1	52577,9	56050,2	66953,8	76562,8	86719,2	0	0	0
Consommation interne.	9563,2	12109,4	14317	14942,4	15476,4	19319,6	20526,6	23950,1			
Consommation finale	14065,3	20177,6	23266,4	25899,3	27100,4	31061,5	35018	41118,7	0	0	0
☞ Administration	2999	3693,7	4082,4	4602,6	5402,4	6769,3	7228,1	8586,8			
☞ Ménages	11066,3	16483,9	19184	21296,7	21698	24292,2	27789,9	32531,9			
Investissements	5957,4	7528,2	8777,8	8860,2	9021,6	11634,5	14624,9	14618,3	0	0	0
☞ Administration	2060,5	2778,1	2237,9	2796,9	3155,6	4331,1	5476,2	4880,3			
☞ Autres	3896,9	4750,1	6539,9	6063,3	5866	7303,4	9148,7	9738			
Variations des stocks	-262	-432,4	637,9	-906,9	253,2	-292	238,5	763,3	0	0	0
Exportations FOB	2857	3182,5	3682	3782,9	4198,6	5230,4	6154,9	6268,8		0	0
Emplois	32180,9	42565,3	50681,1	52577,9	56050,2	66954	76562,9	86719,2	0	0	0

Source : INE - Comptes Nationaux

Tableau 3 : Opérations financières de l'Etat 1991/1996 (en % du PIB)

	1991	1992	1993	1994	1995	1996
Recettes totales	28.6	39.8	41.9	44.9	44.9	45.2
Rec. Totales dons inc.	17.6	20.6	25.7	27.7	28.4	31.1
Dépenses totales	37.5	48.6	49.3	60.8	59.4	53.4
Dépenses courantes	19.6	19.7	21.7	24.2	28.8	26.3
Dépenses de capital	17.9	28.9	27.6	36.6	30.5	27.1
Solde courant	-1.9	0.8	1.9	0.7	-2.7	-1.1
Solde primaire	-18.6	-26.8	-22.3	-32.1	-27.2	25.1
Solde Globale	-8.9	-8.7	-7.4	-15.9	-14.5	22.7
Financ. Interne	8.1	4.9	3.5	10.5	10.3	11.5
dont privé.				0.2	4.9	6.6
Financ Ext.	11.8	23.2	20.2	22.7	20.7	19.5
Dont Dons	10.9	19.3	16.2	17.3	16.5	14.8

Source : Plano Nacional de desenvolvimento de Cabo Verde 1997-2000

Tableau 4 : Opérations Financières de l'Etat en M USD

	1999 progr	1999 revis.	2000 progr	2000 revis.
Recettes totales	25,7	24,5	25,5	24,4
Dépenses totales	46,2	38,3	42,9	37,9
☞ Courantes	23,4	26,7	21,8	26,7
☞ De capital	22,8	11,6	21,1	11,2
Transferts pour le secteur privé	10,8	10,8	10	10
Solde courant	1,6	2,9	3,2	2,8
Solde global	20,5	-18,6	-17,4	-14,4
Financement interne	0	0	0	0
Financement externe	20,5	15,8	17,4	14,4
☞ Emprunt	5,9	4,7	3,6	3,5
Besoin de financ. en M.USD	5,7	2,9	5,7	0
☞ Dons	14,6	11,1	13,8	10,9
Source: Direction Générale du Plan				

Tableau 5: Dette interne en M USD

	1994	1995	1996	1997	1998	1999
stock de la Dette	103	164	180	180	180	180
Service de la Dette	2	38	48			

Source : DGT, Document de la Table Ronde des partenaires de Développement du Cap-Vert, Praia, Juin 1999

Tableau 6 Transferts des émigrés par pays d'origine

en millions de CVE

	1995	1996	1997	1998	1999	1999	1999	1999	1999	2000
					1 ^o Trim.	2 ^o Trim.	3 ^o Trim.	4 ^o Trim.		1 ^o Trim/prov.
Etats Unis Amérique	1.143,9	1.184,8	1.399,6	1.625,1	441,5	494,4	590,7	422,43	1.948,9	595,5
Pays Bas	1.024,1	898,2	839,2	1.137,8	376,3	276,5	457,7	275,99	1.386,5	303,7
France	794,8	760,8	673,0	824,1	222,2	160,9	312,5	182,12	877,7	213,6
Italie	443,4	557,5	484,8	552,1	132,3	123,1	234,5	147,97	637,9	138,4
Allemagne	242,0	258,6	241,9	235,1	64,4	68,0	62,6	50,36	245,4	111,7
Portugal	1.271,9	1.481,4	1.057,0	1.383,9	337,5	401,7	344,4	406,57	1.490,1	438,5
Royaume Unis G. B.,	147,0	180,4	176,6	235,9	61,0	72,6	73,0	51,66	258,2	35,7
Suisse	237,0	209,1	219,8	187,8	50,6	56,6	56,2	32,1	195,5	42,9
Angola	0,0	0,6	10,4	9,7	4,3	7,0	1,9	4,58	17,7	6,3
Autres	542,4	595,1	518,0	400,8	71,2	144,1	173,0	148,68	537,0	109,5
TOTAL	5.846,5	6.126,5	5.620,2	6.592,1	1.761,4	1.804,9	2.306,4	1.722,5	7.595,0	1.995,6

Source: BCV

Tableau 7: Situation du Trust Fund en 1999 (en M USD)

Versements effectués	En M USD	Versements à effectuer	En M USD	Versements garantis 2 ^{ème} tranche	En M USD
☞ IDA	14,46	☞ Suisse	3,77	☞ IDA	15,00
☞ Union Européenne	5,00	☞ BAD	3,00	☞ Union Européenne	10,00
☞ Portugal	10,00	☞ Autriche	2,70	☞ Portugal	5,00
				☞ Suisse	3,77
				☞ BAD	1,00
Total	29,46	Total	9,47	Total	34,70
				Différentiel nécessaire	26,20
				Total Général	99,90

Source : DGT, Document de la Table Ronde des partenaires de Développement du Cap-Vert, Praia, Juin 1999

Tableau 8: Recettes prévues de la privatisation en M USD

	1998	1999	2000	2001	Total
Recettes totales brutes	10,237	42,262	45,900	22,000	116,999
Dépenses	0,788	6,800	1,600		9,188
Recettes totales nettes	9,449	35,462	44,300	22,000	107,811

Source : DGT, Document de la Table Ronde des partenaires de Développement du Cap-Vert, Praia, Juin 1999

Tableau 9 : Commerce Extérieur- En millions CVE prix courants des échanges commerciaux

	1991		1992		1993		1994		1995		1996		1997		1998		1999	
	Valeur	%	Valeur	%	Valeur	%	Valeur	%	Valeur	%	Valeur	%	Valeur	%	Valeur	%	Valeur	%
EXPORTATIONS	295,79	100,00	327,10	100,00	312,30	100,00	408,4	100,00	687,3	100,00	1046,00	100,00	1295,40	100,00	1016,3	100,00	1170,2	
S.Tomé et Principe	0,16	0,05	0,00	0,00	0,00	0,00							3,50	0,27				
Algérie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00					1,60	0,15						
Angola	1,77	0,60	0,00	0,00	49,97	16,00							0,20	0,02				
Rép. Centrafricaine	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00												
Guinée Bissau	0,00	0,00	1,90	0,58	0,13	0,04	0,35	0,09	1,60	0,23	0,40	0,04	2,10	0,16	0,00	0,00	0,80	
Pays-Bas	30,82	10,42	31,52	9,64	10,61	3,40	8,40	2,06	5,60	0,81	5,60	0,54	13,60	1,05	1,80	0,18	9,50	
Portugal	177,7	66,08	266,00	81,32	152,40	48,80	240,00	58,77	570,00	82,93	805,50	77,01	954,20	73,66	907,00	89,25	1033,00	
France	5,7	1,93	1,93	0,59	18,10	5,80	20,70	5,07	13,70	1,99	20,30	1,94	21,00	1,62	7,00	0,69	7,00	
Espagne	8,6	2,91	2,20	0,67	47,91	15,34	59,00	14,45	45,80	6,66	115,6	11,05	123,40	9,53	83,30	8,20	80,00	
Autres Pays	71,04	24,02	23,55	7,20	33,18	10,62	79,95	19,58	50,60	7,36	97,00	9,27	177,40	13,69	17,20	1,69	39,90	
Approvisionnement Navires																		
IMPORTATIONS (CAF)	10468,64	100,00	12233,60	100,00	12387,06	100,00	17112,82	100,00	19394,00	100,00	19335,30	100,00	21763,70	100,00	22597,40	100,00	26915,70	
Allemagne	659,52	6,30	450,42	3,68	612,40	4,94	688,10	4,02	786,30	4,05	572,24	2,96	728,9	3,35	1042,00	4,61	916,70	
Espagne	565,3	5,40	253,53	2,07	92,00	0,74	158,80	0,93	338,30	1,74	740,00	3,82	582,2	2,68	544,80	2,41	767,40	
Etats Unis	148,6	1,42	690,16	5,64	433,54	3,50	393,60	2,30	633,80	3,27	705,70	3,65	2145,2	9,86	1293,00	5,72	1412,10	
France	219,84	2,10	437,45	3,58	541,50	4,37	2361,50	13,80	770,10	3,97	1091,00	5,64	2020,7	9,28	1112,70	4,92	654,00	
Pays Bas	1024,5	9,79	1274,80	10,42	1052,90	8,50	1369,03	8,00	1535,90	7,92	1472,50	7,61	1283,5	5,90	1562,60	6,91	2297,00	
Portugal	3580,29	34,20	3936,51	32,18	4159,70	33,58	5903,92	34,50	7712,30	39,77	7925,00	40,94	8691,3	39,93	10506,40	46,49	12319,00	
Royaume-Uni	159,2	1,52	226,14	1,85	256,00	2,07	239,61	1,40	407,90	2,10	539,80	2,79	658,9	3,03	606,70	2,68	839,00	
Suède	270,3	2,58	272,41	2,23	389,00	2,33	714,80	4,18	450,60	2,32	325,32	1,68	277,5	1,28	164,20	0,73	57,10	
Autres Pays	3841,09	36,69	4692,18	38,35	4954,80	39,96	5283,46	30,87	6758,80	34,85	5963,74	30,92	5375,50	24,70	5765,00	25,51	7653,40	
Taux de couverture des importations	2,83%		2,67%		2,52%		2,39%		3,54%		5,40%		5,95%		4,50%		4,35%	

Tableau 9.1 : Exportations par produit 1985-1998 en millions de CVE et aux prix courants

	1985	1988	1990	1991	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998
Bananes				117,6	92,43	36,32	4,2	3,12	0	0	1,3
Autres produits primaires	63,4	94,8	136,5								
Produits de la Mer	293,7	112,1	231	107,2	205,3	190,5	196,48	167,98	240,13	261,8	180,8
☞ Langouste				81,03	108,11	118,39	129,13	97,38	52,96	34	76
☞ Poissons en conserves				8,32	9,54	1,96	6,08	3,53	0,65	77,4	3
Chaussures et vêtements	166,4	33,9	88,8	32,1	34,7	29,3	190	415,7	750,78	967,6	802,1
Autres				71,46	4,23	80,39	7,14	64,78	50,79	64,3	34,3
Total	523,5	240,8	456,3	328,36	336,66	336,51	397,82	651,58	1041,7	1293,7	1018,5

Sources : BCV

Tableau 9.2 : Evolutions des importations CAF en millions de CVE par catégorie des produits

	1985	1988	1990	1991	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998 Prov.
Biens de consommation	2900,2	3027,7	4345,6	4633,2	5807,7	5445,8	7203,7	8202,3	8092,16	9365,33	9988,39
Biens intermédiaires	1970,6	2705,3	3210	3644,7	3777,3	3750,6	4779,1	6146,2	5675,21	5480,58	6332,78
Biens de capital	1731,3	2087	2875	2272,9	2297	3704	5367,5	4707,2	4799,43	6281,26	5396,96
Energie	1002,6	603,8	1323,4	1040,3	1253,4	1303	1238	1220,7	768,59	809,12	676,44
Total importations des biens	7604,7	8423,8	11754	11591,1	13135,4	14203,4	18588,3	20276,4	19335,39	21936,29	22394,57

Sources : BCV

Tableau 10 : Cap-Vert dette extérieure 1991-1999 (millions USD)

	1991	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999
Engagement	294,2	301,2	346,8	369,5	394,8	410,8	414,6	484,4	540,2
Variation en %	10%	2%	13%	6%	6%	4%	1%	14%	11,5
En % du PIB	73%	84%	105%	106%	94%	96%	109%	98%	97,3
Dette effective	137,3	167,66	143,52	148	174,8	202,2	215,8	254	291,7
Variation en %	13%	18%	-17%	3%	15%	14%	6%	15%	19,8
En % du PIB	42,96%	46,52%	43,37%	42,62%	34,14%	47,45%		51,10%	54,0
Service de la dette/exp. biens et services	21,2	2,4	26,6	22,1	17,5	12,6	21,79	11,37	

Source : Word Debt tables, estimations du F.M.I.. et Bulletin des Statistiques de la BCV

Tableau 11 : Débursements de l'aide extérieure par type et évolution par donateurs 1990-1998 (en M USD)

	1991	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999
Type d'aide									
Coopération technique autonome	40 481	41 101	4 949	38 890	38 055	42 492	36 708		
Coopération technique liée aux projets	2 162	1 405	490	2 218	3 669	3 150	5704		
Projets d'investissement	35 842	34 571	25 647	49 867	19 414	20 990	29 448		
Aide à la BP	15 588	13 463	1618	1216	2 811	3 532	6167		
Aide Alimentaire	17 124	17 587	15 127	13 203	14 383	18 254	22 838		
et secours d'urgence					65	186	2 695		
Total	111 197	108 127	82 201	105 394	78 397	88 604	103 560		0
par donateur (% du total)									
Multilatérale	28,7	29,9	24,4	31,3	32,1	33,3	39,6		
Bilatérale	68,7	67,4	74	68,2	65,3	61,9	60		
ONG	2,5	2,6	1,5	0,6	2,3	4,8	0,4		

Source : UNDP Rapport coopération au développement Cabo Verde - DCR 1990 1997

Tableau 12. Balance de Paiements 1995-1999 (en millions de CVE)

	1995	1996	1997	1998	1999
Transactions courantes	-4.755,4	-2.890,6	-2.769,4	-5.689,1	-7.680,1
Balance Commerciale	-16.681,0	-15.167,0	-16.014,0	-18.190,6	-22.096,4
Biens	-17.302,6	-15.947,6	-18.378,9	-20.012,0	-22.576,7
Exportations F.O .B.	646,5	1.038,6	1.293,7	396,1	326,7
Importation F.O.B	-17.949,1	-16.986,1	-19.672,6	-20.408,1	-22.903,4
Serviços (net.)	477,4	613,9	1.808,1	-400,2	-1.081,9
Transports	674,5	606,7	1.514,9	514,0	-152,1
Voyages	-500,6	-542,2	-208,5	-340,5	-1.241,4
Autres services	303,5	553,6	501,6	-573,7	311,5
Rendimentos	-202,6	-355,6	-334,2	-542,9	-867,3
Rendimentos de Trabalho	85,4	82,5	48,8	136,7	71,3
Rendimentos de Investimento	-288,0	-438,1	-383,0	-679,6	-938,6
Transferts courants	11.650,8	12.018,0	11.770,7	13.444,5	16.365,5
Officiels ***	3.997,5	4.099,9	5.187,2	5.361,1	5.028,4
Autres secteurs	7.653,3	7.918,1	6.583,5	8.083,5	11.337,1
dont les transferts des émigrés	7.653,3	7.918,1	6.583,5	7.049,8	8.070,8
Balance des capitaux				4.309,9	12.142,6
Compte de Capital	1.604,8	1.059,8	587,0	1.838,9	1.376,0
Transferts de Capital	1.604,8	1.059,8	587,0	1.838,9	1.376,0
Gouvernement général	1.604,8	1.059,8	587,0	1.838,9	1.376,0
Autres secteurs	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Opérations Financières	2.840,7	3.276,7	5.011,7	2.471,0	10.766,6
Investissements Directs	1.968,0	2.334,4	1.074,1	859,9	5.432,2
Investissement de Port				0,0	292,9

Autres Investissements	872,7	942,3	3.937,6	1.611,1	5.041,6
Actifs	-128,0	-185,5	-167,2	-2.203,9	-1.457,2
dont TRUST FUND				-2.794,5	-1.940,3
Passifs	1.000,7	1.127,8	4.104,8	3.814,9	6.498,8
Erreurs et omissions	2.394,2	113,0	1.900,5	1.120,5	-759,3
Balance Globale	-2.704,1	1.332,9	928,8	-258,7	3.364,9
Financement	2.704,1	-1.332,9	-928,8	258,7	-3.364,9
Variation des réserves	2.377,7	-1.632,8	916,7	-816,4	-4.401,6
dont devises	2.373,7	-1.628,6	914,0	-813,7	-4.403,4
Financement exceptionnel	326,4	299,9	-1.845,5	1.075,2	1.036,7
Gouvernement	326,4	299,9	-1.845,5	919,0	767,8
Emprunt MLT				25,5	-160,8
Emprunt CT				853,6	1.181,8
Variation des arriérés	326,4	299,9	-1.845,5	40,0	-253,2
Autres Secteurs				156,2	268,8
Source: BCV					
Adaptation à la méthodologie de V MBP Manuel de la Balance de Payements (1995 à 1999)					
*** inclue une partie de Transferts de capital					

ANNEXE 3.

SERVICES OFFERTS PAR LES PRINCIPALES ENTREPRISES DES TELECOMMUNICATIONS

Service du téléphone fixe

Ce service est assuré par une entreprise qui bénéficie d'un statut d'exclusivité selon le contrat de concession passé avec le Gouvernement. L'amélioration de ce système passe par la modernisation et l'expansion continues des infrastructures, la digitalisation complète du réseau, la couverture des localités de plus de 200 habitants avec au moins un téléphone, la garantie de la sécurité et de la connexion des communications internationales, la satisfaction de toutes les demandes en attente. Elle prévoit une augmentation de 23500 nouveaux téléphones fixes d'ici 2002, dont la durée moyenne d'installation serait de 0 mois.

Service du téléphone mobile

Ce service a été initié en Décembre 1997. L'infrastructure du réseau installé utilise des normes pan européennes dénomées GSM (Global System for Mobile Communication). Le réseau est composé d'un commutateur localisé à Praia avec une capacité pour 10.000 clients. La croissance du service mobile a été vertigineuse, dépassant toutes les prévisions.

Location de circuits

Avec le développement croissant de l'utilisation des moyens informatiques et des réseaux privés, on assiste à une augmentation globale du parc de circuits loués: 35% avec notamment un accroissement de 39% dans les réseaux locaux, 29 % dans les circuits régionaux et 33% pour l'international. Cette évolution est principalement due au développement du secteur de l'entreprise qui a favorisé l'implantation d'un ensemble de services basés sur des réseaux privés.

Internet

L'entreprise nationale des télécommunications est le seul ISP du pays. Elle fournit des services *dial up* à prix unique. Elle fournit aussi des services IP pour des réseaux intranet ainsi que des services de logement de pages (WEB SITE).

Service de communications radio maritimes

Ce service subit la forte concurrence des autres services alternatifs via satellite comme ceux de Imarsat. En raison du rôle social inhérent à ce service d'appui à la navigation, l'entreprise va créer les conditions pour sa maintenance. Elle devra fournir l'effort nécessaire pour mieux le gérer et le rendre plus compétitif. Il serait aussi souhaitable d'automatiser les services VHF et d'installer un terminal DSC (Digital Selective Call).

Cartes téléphoniques

Ce produit présente divers niveaux de croissance. Il est devenu plus pratique avec l'introduction du prépayé dans le réseau fixe qui permet ainsi de réduire les coûts d'importations des cartes. La croissance du parc, l'amélioration de la maintenance et de l'opération des cabines font partie de la stratégie de développement du secteur.

Services de communication de données

Les réformes du secteur financier au Cap-Vert ont favorisé une augmentation importante de l'activité bancaire pour avoir directement influencé l'utilisation croissante du réseau de données. Ce service, basé sur un réseau de transmission de paquets, permet l'échange et le transfert de données entre le siège et les balcons des agents économiques telsq que les banques, les assurances, les organismes de l'Etat. Ce réseau favorisera aussi l'introduction des "Point Of Sales" (les cartes de crédits). Le réseau de données sera renforcé par l'introduction de nouveaux commutateurs Frame Relay permettant d'avoir ainsi une plus grande flexibilité et une plus grande rapidité dans les services.

Vidéoconférence

Le service a commencé de façon expérimentale durant l'ouverture des Journées de Sciences et Technologies effectuées au mois de septembre 1997 dans les villes de Praia et de Mindelo. Les conditions sont créées et le service se trouve disponible, mais encore faut-il qu'il y ait une demande.

Perspectives futures

Dans les réseaux complètement digitaux, comme le montrent les tendances dans les communications, notamment au Cap-Vert, la distinction entre le trafic vocal et celui de données disparaît. Par conséquent, les arguments rationnels d'application de tarifs différenciés pour chaque type de trafic disparaissent.

La progressive implantation de systèmes modernes de fibre optique de grande portée a des répercussions sur le prix de transport de chaque "bit" digital et écarte les critères traditionnels de facturation basés fondamentalement sur des facteurs de distance, durée, heure de la journée et volume du transport.

Il est évident que ces considérations atténuantes seront difficilement prises en compte tant qu'elles ne seront pas associées à des facteurs exerçant une pression plus importante, capable de mener à la baisse des tarifs, comme c'est le cas de la libéralisation des prestations de services dans le domaine des télécommunications.

L'entreprise responsable prévoit la création de télé centres à installer dans des locaux à déterminer et qui serviront de points d'accueil et de diffusion des potentialités des télécommunications.

D'ici l'an 2002, les services suivants seront disponibles:

VOICE MAIL (réseau fixe)

Ce service déjà très populaire au niveau du téléphone mobile consiste à offrir aux abonnés du service téléphonique fixe une boîte de réception vocale où pourront être enregistrés les messages des correspondants dont les appels n'ont pas été reçus.

Ce service pourra aussi être utilisé pour concevoir le produit "téléphone virtuel" grâce auquel les abonnés pourront bénéficier d'un service accessible à travers un numéro de téléphone personnel.

CV Direct

Cela pourrait être un service par lequel l'entreprise atteindra l'émigration. Il s'agit de la possibilité de vendre du service dans les réseaux des correspondants directs selon un scénario semblable aux appels payés par le destinataire.

CVT CARTES

Ce produit permettra de créer des cartes de débit / crédit pour le service téléphonique.

Destinées aux clients, elles pourront être utilisées aussi bien au niveau national qu'au niveau international. Son lancement est prévu en même temps que celui de CV direct.

Numéro vert

Ce service est principalement dirigé vers les entreprises. Celui qui effectue la communication ne paye pas, tout est à la charge de celui qui reçoit l'appel.

COMMUTATION

Au Cap Vert, il y a un réseau installé avec une capacité de 56.9 mille lignes. En Décembre 1999, le nombre total des lignes connectées était de 46.865. Le résultat est une densité téléphonique de 10.9 par 100 habitants.